

## Fiche 1.1. : Dans un monde aux ressources limitées, comment faire des choix ?

**INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES :** À partir d'exemples simples (choix de forfaits téléphoniques, formule « à volonté » dans la restauration, utilité de l'eau dans divers environnements, etc.), on introduira les notions de rareté et d'utilité marginale, en insistant sur la subjectivité des goûts. On s'appuiera sur une représentation graphique simple de la contrainte budgétaire pour caractériser les principaux déterminants des choix, sans évoquer les courbes d'indifférence. Il s'agit d'illustrer la démarche de l'économiste qui modélise des situations dans lesquelles les individus sont confrontés à la nécessité de faire des choix de consommation ou d'usage de leur temps (par exemple).

**NOTIONS :** Utilité, contrainte budgétaire, prix relatif.

### SAVOIRS DE REFERENCE SUR LA QUESTION

#### La rareté impose des choix

Pour l'épistémologie moderne, la spécificité d'une science tient moins aux sujets concrets sur lesquels elle travaille qu'à sa façon de les aborder. Le point de départ de toutes les questions que se posent les économistes est la notion de rareté des ressources. La rareté concerne les ressources disponibles pour produire les biens et services qui permettront de satisfaire les besoins et aspirations des individus, qu'il s'agisse des ressources naturelles, des biens de production ou de la quantité de travail dont dispose une société à un moment donné. De ce fait, et alors que l'on considère généralement que les aspirations sont illimitées, il n'est pas possible de produire de tout en quantité illimitée, ce qui pose la question de l'allocation des ressources et de la répartition des biens et services. Ces objets ne sont pas propres aux économistes. Ce sont les questions que ceux-ci formulent et les outils qu'ils mobilisent pour y répondre qui caractérisent la démarche en économie et la distinguent de celle d'autres disciplines, l'anthropologie par exemple.

Face à la rareté, les individus et sociétés sont contraints de faire des choix et donc de réaliser des arbitrages : la science économique est l'analyse des choix rendus nécessaires par la rareté des ressources. Tout choix impliquant un renoncement, le coût de ce renoncement est pris en considération par l'analyse économique sous le terme de « coût d'opportunité ». Plus large que la notion de coût dans son acception habituelle, qui l'assimile à une dépense monétaire ou pour le moins à un coût financier, ce concept indique que, dans un monde de rareté où il est impossible de tout obtenir à la fois, toute décision implique un sacrifice, un manque à gagner ; il est d'une portée très générale et s'applique à tous les arbitrages, qu'il s'agisse des choix des individus, des entreprises, des pouvoirs publics. Pour étudier le comportement des agents face à ces choix, et afin de dégager des éléments de compréhension et d'interprétation, les économistes posent des hypothèses et proposent des représentations partielles de la réalité, autrement dit élaborent des « modèles ». La démarche peut être illustrée par les choix auxquels sont confrontés les individus en matière de consommation ou d'usage de leur temps.

## La modélisation des choix du consommateur

En matière de consommation, les individus sont limités dans leurs choix par les ressources (pouvoir d'achat et temps), dont ils disposent : même la personne la plus riche de la terre doit faire des choix car le temps est également une ressource rare. On peut élaborer un modèle explicatif en partant de la contrainte budgétaire ou de la contrainte temporelle, en posant comme hypothèses :

- que l'individu doit choisir entre deux biens ou entre deux usages de son temps ;
- qu'il cherche à maximiser sa satisfaction, c'est-à-dire à atteindre le degré de satisfaction le plus élevé possible. Cette satisfaction peut parfaitement dépendre d'éléments d'altruisme, des orientations éthiques, écologiques ou politiques, etc.

Dans les deux cas, celui où c'est le budget disponible qui est limité et celui où c'est le temps disponible qui est limité, le raisonnement est le même. Si l'on part d'une contrainte budgétaire, connaissant les prix des deux biens et le budget maximal que l'individu est contraint (ou a choisi) d'y consacrer, il est possible de déterminer les différentes combinaisons possibles et de procéder à une représentation graphique élémentaire. L'hypothèse de variation des prix relatifs a pour effet, toutes choses égales par ailleurs, de modifier le domaine des choix possibles, ceci se traduisant graphiquement par un changement de la pente de la droite de budget. Toutes choses égales par ailleurs, le domaine des choix possibles est également modifié lorsqu'il y a un changement dans le montant du budget ; c'est alors la droite qui se déplace sans modification de la pente.

Reste à déterminer la combinaison que retiendra finalement le consommateur, ce que va permettre l'introduction de la notion d'utilité dans le modèle.

L'utilité désigne la satisfaction qu'un individu retire de la consommation d'un bien, l'utilité marginale désignant la satisfaction supplémentaire apportée par la consommation d'une unité supplémentaire de ce bien. En règle générale, on suppose que l'utilité marginale est décroissante avec les quantités consommées. Les exemples du comportement du consommateur dans un restaurant proposant des plats à volonté ou du bénéficiaire d'un forfait téléphonique illimité permettent aisément de comprendre cela. Mais il existe des contextes (addiction, développement du goût pour les musiques, etc.) dans lesquels l'utilité marginale peut ne pas être décroissante, et peut même être croissante. L'utilité introduit un nouveau déterminant dans la prise de décision : celui des préférences individuelles. Les préférences individuelles découlent de la subjectivité des goûts et permettent de comprendre pourquoi, à contrainte budgétaire identique, deux individus font des choix différents. Les individus sont en effet censés avoir des préférences personnelles et le niveau de satisfaction qu'ils retirent de la consommation d'un même bien :

- diffère de l'un à l'autre (un concert en plein air peut apporter une immense satisfaction aux uns et, à l'inverse, importuner les autres) ;
- diffère également en fonction du contexte dans lequel ils se trouvent : si le choix entre un verre d'eau et un diamant paraît évident, il ne le sera pas si l'on se trouve seul au milieu du désert...

---

## RESSOURCES ET ACTIVITES PEDAGOGIQUES PROPOSEES

### **Activité 1 : La rareté relative, les arbitrages en termes de coût d'opportunité**

Finalité : sensibilisation à la notion de rareté relative.

Étapes et ressources préconisées :

- Faire identifier dans diverses situations générales la ressource rare, la contrainte et les coûts d'opportunité possibles. Par exemple: un espace limité pour ranger les vêtements, un temps restreint pour faire nombre d'activités. P. Krugman cite le cas des régimes alimentaires qui attribuent un nombre de points par jour : chaque aliment vaut x points, le régime consiste à ne pas dépasser le nombre de points par jour.
- Même travail, mais strictement autour d'enjeux économiques. Par exemple : travailler plus ou avoir du temps libre ? Faire soi-même les travaux de réparation à domicile ou faire appel à des artisans ? Consommer ou épargner ?

### **Activité 2 : Une modélisation des choix**

Finalité : Utilisation d'une représentation graphique simple pour faire comprendre les notions de contrainte budgétaire, choix individuels, prix relatif et coût d'opportunité.

Étapes et ressources préconisées :

- À partir d'un énoncé type énoncé d'arithmétique, sur l'argent de poche et la consommation de deux biens, repérer les hypothèses.
- Faire jouer ces hypothèses ; construire la droite de budget et dégager les conclusions.
- On peut également illustrer ce raisonnement à partir des arbitrages portant sur l'usage du temps (voir J. Stiglitz)

### **Activité 3 : Les évolutions de la contrainte budgétaire et des prix relatifs**

Finalité : intégrer les variations de prix relatifs et de revenus dans les arbitrages

Étapes et ressources préconisées :

- À partir de la représentation graphique d'une droite de contrainte budgétaire initiale, proposer aux élèves différents graphiques qui illustrent des changements par rapport à la situation de départ. Les élèves doivent alors retrouver les graphiques qui correspondent aux variations suivantes : hausse des revenus / baisse du prix d'un des deux biens / hausse du prix d'un bien plus importante que celui de l'autre bien.
- Autre possibilité, sans graphique : utiliser les travaux de Jean Fourastié à propos des Trente Glorieuses en analysant les possibilités de consommation des ouvriers à partir de l'évolution de quelques prix réels (exprimés en heures de travail) de 1925 à 2003 : ils sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.societal.fr/ael/50/p4.htm>.
- On peut encore utiliser l'ouvrage de P. Krugman, *Microéconomie*, qui propose une synthèse très pédagogique sur les effets d'une augmentation des prix (pp. 504 à 510).

---

## BIBLIOGRAPHIE

### **Bibliographie sélective et commentée à l'usage du professeur**

Trois manuels qui font preuve d'une grande clarté dans la présentation des concepts économiques et avec de nombreux exemples et exercices à l'appui.

Krugman P. et Wells R. : *Microéconomie*, De Boeck, 2009.

[On y trouve les bases de l'analyse économique des choix individuels, notamment ce qui touche à la rareté, au coût d'opportunité et à l'arbitrage, ainsi que divers exercices – pp. 33 à 41 et pp. 58 à 62]

Mankiw N.G, *Principes de l'économie*, Economica Juin 1999.

[Présentation des principes de l'économie avec des exercices d'application – pp. 3 à 23]

Stiglitz J.E, Walsh C.E., Lafay J.D., *Principes d'économie moderne*, 3<sup>ème</sup> édition, de Boeck, 2007

[Présentation de la science économique à travers les concepts d'arbitrage, incitation, information – pp. 7 à 10 ;

Des exemples simples de contraintes budgétaires et temporelles sont présentés de façon détaillée et claire – pp. 31 à 32, avec des exercices accessibles – pp. 42-43]

### **Bibliographie complémentaire**

Wasmer E. : *Principes de microéconomie*, Pearson Education, 2010.

## Fiche 1.2 : Que produit-on et comment le mesure-t-on ?

**INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES :** On sensibilisera les élèves à la diversité des modes de production des biens et services et de leur mise à la disposition des consommateurs. On s'intéressera aux problèmes posés par la mesure de la valeur ajoutée

**NOTIONS :** Production marchande et non marchande, valeur ajoutée.

### Savoirs de référence sur la question

La production désigne l'activité qui, en combinant des ressources en main-d'œuvre, des équipements et des matières premières ou produits semi-finis, crée des biens ou services destinés à la satisfaction directe ou indirecte des besoins et aspirations individuels et collectifs. Elle désigne également le résultat de cette activité, notamment dans l'expression « l'entreprise X ou l'administration Y a réalisé, au cours de l'année, une production de ... ». C'est à cette acception que l'on fait référence lorsqu'on se propose de « mesurer la production réalisée », notamment grâce à la notion de valeur ajoutée, qui mesure, comme son nom l'indique, le surcroît de valeur que l'intervention du producteur a conféré au bien ou service qu'il produit. Cette valeur ajoutée est aussi une mesure des revenus qu'engendre l'activité productive.

#### Que produit-on ?

Les biens et services produits peuvent être classés de multiples façons, les plus fréquemment utilisées étant celles fondées sur la matérialité, sur la fonctionnalité économique, sur la durabilité. Le critère de la matérialité oppose les biens, matériels, et les services, immatériels par définition. Le critère de fonctionnalité économique permet de différencier les biens et services dont la consommation procure aux individus une satisfaction de ceux qui sont utilisés dans le processus de production. Ainsi les biens de consommation et les services aux particuliers se différencient-ils des biens et services utilisés pour produire, qu'il s'agisse des biens de production et produits intermédiaires ou des services utilisés par les organisations productives dans le cadre de leur activité (publicité, services à caractère juridique, expertise comptable, services bancaires, prestations fournies par des organismes de formation, maintenance informatique, etc. recherche et développement ...). Le critère de durabilité conduit à distinguer, pour les entreprises, les biens de capital fixe (équipements, bâtiments, etc.) des biens de consommation intermédiaire, et, pour les consommateurs, les biens durables (automobile, habitat, équipement ...) des biens non durables ou fongibles.

Dans les économies contemporaines, l'échange marchand est le mode dominant de distribution des biens et services ; la production correspondante, dite production marchande, est celle pour laquelle l'acquéreur doit acquitter un prix déterminé par le marché ; elle est réalisée par des entreprises dont les ressources proviennent essentiellement de la vente de leur production. La production dite non marchande est fournie à titre gratuit ou quasi-gratuit (un prix très inférieur au coût de production) à ses utilisateurs. En dépit de sa gratuité ou quasi-gratuité, la production non marchande a un coût ; elle est le plus souvent financée par l'État, les administrations de Sécurité sociale ou les collectivités locales (Régions, départements, communes), dont les ressources proviennent des prélèvements obligatoires.

On peut enfin souligner la grande diversité dans les modes de production, au sein même des économies de marché contemporaines et parfois pour le même type de bien. A titre d'exemples, on peut citer la diversité des modes de production dans l'agriculture ou l'élevage (de la petite exploitation d'agriculture artisanale à la culture ou l'élevage intensif), mais aussi dans la production de biens manufacturés où peuvent se côtoyer de petites entreprises artisanales et de grandes entreprises, ou encore dans le domaine des services, en matière de restauration par exemple.

### Comment le mesure-t-on ?

Cette interrogation permet d'introduire une première réflexion sur les instruments de mesure et de sensibiliser au fait que toute mesure résulte de conventions ; elle pourra être reprise chaque fois que des indicateurs de mesure d'un phénomène ou d'une activité sont utilisés, tant dans le domaine de l'économie que dans celui de la sociologie. La question est plus complexe qu'il n'y paraît et il convient de bien savoir ce qui est mis sous le terme polysémique de production. Évoque-t-on ce qui sort effectivement de l'entreprise ou bien ce qu'elle a réellement créé au cours du processus de production ?

Dans le premier cas, une mesure simple de la production consiste à utiliser le nombre d'unités de biens ou de services produites (nombre d'automobiles pour un constructeur automobile, nombre d'analyses pour un laboratoire, nombre de nuitées pour un hôtel, etc.). Cette mesure de la production réalisée, exprimée en quantités physiques, présente une limite qui la rend peu opérationnelle : elle ne permet pas d'avoir une vision synthétique d'une production composite, que ce soit par sa nature (une menuiserie qui produit des tables et des chaises, un agriculteur qui produit à la fois du maïs et du lait, etc.) ou par sa diversité qualitative (un même hôtel peut proposer des chambres diverses, de la « single » à la suite). La solution consiste à mesurer la production non en quantités physiques mais en faisant référence à sa valeur, celle-ci étant, par convention, estimée par le prix du marché, c'est-à-dire celui payé par l'acquéreur : cette convention de valorisation reflète l'hypothèse selon laquelle le prix que l'acheteur est disposé à payer, sur un marché concurrentiel, est une mesure de la valeur qu'il attache au bien ou service qu'il acquiert. La production en valeur se mesure alors par les quantités produites multipliées par leur prix de vente, que la production ait ou non été effectivement vendue au cours de la période (elle peut avoir été stockée) ; dans les entreprises de services elle est généralement équivalente au chiffre d'affaires puisque les services ne peuvent être stockés. La mesure de la production non marchande, qui n'a pas de prix de marché, est, par convention, généralement estimée par les coûts de production. La production non marchande ainsi mesurée reflète mal la contribution réelle des services non marchands à la satisfaction individuelle et collective, dont l'estimation nécessite de prendre en compte d'autres indicateurs, à la fois de volume et de qualité. C'est le cas par exemple de l'éducation et de la santé.

Dans le deuxième cas, celui où l'on cherche à mesurer ce qu'a réellement créé une organisation productive par son activité, il convient de prendre en considération les biens et services achetés à d'autres entreprises, qui sont certes intégrés à sa production mais n'ont pas été produits par elle et que l'on désigne, dans une approche comptable, par l'expression « consommations intermédiaires » (« consommation » car il y a « destruction » ou transformation ; « intermédiaire » par opposition à « finale » car il s'agit d'une utilisation en vue de produire d'autres biens ou services). Les biens et services produits ayant une valeur supérieure à la valeur des consommations intermédiaires (valeur mesurée aux prix du marché), on dit que l'activité de production a conduit à « ajouter de la valeur » aux biens et services utilisés pour produire. La « valeur ajoutée » correspond ainsi à la richesse créée par une organisation productive. Elle se calcule en faisant la différence entre la valeur de la production réalisée (qui ne correspond pas toujours au chiffre d'affaires en raison d'inventures et de constitution de stocks) et la valeur des biens et services utilisés dans le processus de production (du bien ou du service). Calculer la valeur ajoutée permet de mieux identifier les activités les plus productives et d'éviter, lorsque l'on calcule des agrégats, de comptabiliser plusieurs fois la même production. Il est à remarquer que la somme des valeurs ajoutées de toutes les unités productives d'un territoire en constitue le Produit intérieur brut (PIB) (cf. question 1.5.).

## Ressources et activités pédagogiques proposées

---

### Activité 1 : la diversité des biens et services produits

Finalité : comprendre les classifications fondées sur la matérialité et la fonctionnalité des biens et services produits

Étapes et ressources préconisées :

- Construction d'un tableau à double entrée ;
- Exercice de positionnement des éléments d'une liste, dont certains ont un caractère pur et d'autres un caractère ambigu (notamment combinaison hardware et software ; possibilité de double fonctionnalité) ;

### Activité 2 : comment les biens et services sont-ils mis à disposition des consommateurs?

Finalité : appropriation de la notion de production marchande et non marchande.

Étapes et ressources préconisées :

- Les programmes d'enseignement d'exploration de Sciences économiques et sociales ("Qui produit des richesses ?") et de Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (" Quels acteurs créent la richesse ? ") peuvent servir d'appui.
- Recherche de biens et services dont la demande est, dans différents contextes socio-historiques, satisfaite par diffusion marchande et non marchande (activité sportive, voies de circulation, spectacles ...). et interrogation sur ce qui diffère selon le mode de mise à disposition.

### Activité 3 : la valeur ajoutée et sa mesure

Finalité : introduire et faire comprendre la notion de valeur ajoutée

Étapes et ressources préconisées :

- Réaliser un exercice simple de calcul de la valeur ajoutée d'une entreprise (on peut s'appuyer sur les manuels)
- Un exercice classique : prendre 3 entreprises complémentaires (scierie, menuiserie, ébénisterie) pour lesquelles il faut calculer la production totale.

### Activité 4 : la mesure de la valeur ajoutée repose sur des conventions

Finalité : faire comprendre que la mesure de la valeur produite ne va pas de soi ; elle est dépendante des conventions sur lesquelles elle repose.

Étapes et ressources préconisées :

- On peut laisser les élèves se confronter aux problèmes de la mesure de la valeur ajoutée de la production non-marchande en leur donnant un certain nombre de données chiffrées sur les coûts de production d'un service non-marchand et en leur demandant de calculer la valeur ajoutée. Pour l'éducation, on peut obtenir des données statistiques sur les différents types de coûts à partir de la note d'information 09-13 de la DEPP (tableau 2 p.3), disponible en se rendant sur le site du ministère de l'éducation nationale (<http://www.education.gouv.fr>), rubrique « les publications », puis « note d'information », mai 2009, « le coût de l'éducation en 2007 ».
- Prendre l'hypothèse d'une hausse ou d'une baisse du traitement des fonctionnaires et demander quel sera l'impact sur la valeur ajoutée.

## Bibliographie

---

### Bibliographie sélective et commentée à l'usage du professeur

Blanchard O., Cohen D., *Macroéconomie*, Pearson Education, 4<sup>ème</sup> édition, 2007.

[Un manuel de macro-économie très clair. On peut consulter le chapitre 2 consacré aux grandeurs macroéconomiques – pp. 17 à 36]

Piriou J. P., *La comptabilité nationale*, Repères, La Découverte, 15ème édition, 2008.

[Cet ouvrage comporte de nombreux développements sur les notions et mécanismes de la comptabilité, en particulier chapitre IV : comment interpréter la comptabilité nationale ? la rationalité des évaluations monétaires et des prix – pp. 94 à 99]

### Bibliographie complémentaire

Site de Francis Malherbe, expert à Eurostat, disponible à l'adresse : <http://www.comptanat.fr/>



## Fiche 1.3. Comment répartir les revenus et la richesse ?

**INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES :** La production engendre des revenus qui sont répartis entre les agents qui y contribuent par leur travail ou leur apport en capital. On introduira la distinction entre cette répartition primaire des revenus et la répartition secondaire qui résulte des effets de la redistribution.

**NOTIONS :** Salaire, profit, revenus de transfert.

### Savoirs de référence sur la question

Pour se procurer la plupart des biens et services nécessaires à la satisfaction de leurs besoins et aspirations, les individus doivent en payer le prix, c'est-à-dire disposer de ressources. Les revenus, flux monétaires reçus par les agents économiques, sont les flux de ressources dont ils bénéficient. Au niveau global, on distingue la répartition primaire des revenus, qui résulte de la rémunération des agents qui contribuent à la production par leur travail ou leur apport en capital, et la répartition secondaire qui résulte des effets de la redistribution. Au niveau de l'ensemble de l'économie, les opérations de répartition n'ont aucune incidence sur le total du revenu car tous les revenus proviennent, directement ou indirectement, de l'activité de production : seule la production de biens et services est créatrice de revenus, les opérations de répartition permettent simplement de comprendre comment est répartie la valeur créée.

#### De la valeur ajoutée à la répartition primaire des revenus

La répartition primaire des revenus est celle qui résulte du partage de la valeur ajoutée entre les agents qui ont participé à sa réalisation en apportant les facteurs de production ou les capitaux permettant de se les procurer et de les mettre en œuvre. Elle correspond au partage de la valeur ajoutée entre apporteurs de travail et apporteurs de capital ; on dit également partage entre salaire et profit.

Dans cette acception, la notion de salaire correspond à la rémunération directe et indirecte de ceux qui ont apporté et vendu leur force de travail pour produire les richesses. Plus large que le seul salaire net effectivement perçu par les salariés, elle inclut les cotisations sociales et les primes diverses attribuées aux salariés et correspond au coût du travail ou coût salarial total.

Si l'on excepte les impôts sur la production, qui ne constituent qu'une faible part de la valeur ajoutée, la notion de profit désigne ce qui reste de la valeur ajoutée après avoir retranché la part revenant aux salariés ; elle correspond approximativement à la notion comptable d' « excédent brut d'exploitation » (cf. thème 2, question 2.2.). Plus large que la seule rémunération des apporteurs de capitaux, elle recouvre :

- Le versement des impôts sur les bénéfices à l'Etat ;
- La rémunération des prêteurs (versement d'intérêts) ;
- La rémunération des propriétaires de l'entreprise (l'entrepreneur individuel ou les associés dans le cas d'une société) ;
- Une fraction non distribuée qui permet à l'entreprise d'autofinancer une partie de ses investissements : les amortissements (qui correspondent à l'usure et à l'obsolescence du capital fixe) et la fraction du bénéfice mise en « réserves » ; cette part de la valeur ajoutée permet de renouveler et d'accroître le capital fixe sur lequel les propriétaires ont un droit de propriété.

On constate donc que les revenus perçus par les propriétaires de l'entreprise ne recouvrent qu'une partie de l'excédent brut d'exploitation et qu'ils ne peuvent être assimilés au profit.

### **De la redistribution à la répartition secondaire des revenus**

On désigne par redistribution l'ensemble des opérations qui conduisent à modifier la répartition primaire des revenus. Ces opérations recouvrent :

- Les prélèvements obligatoires effectués par l'Etat, les collectivités locales et les organismes de sécurité sociale sur les revenus primaires (impôts, cotisations sociales) ;
- Le versement, aux individus ou aux ménages, de revenus de transferts (prestations sociales en espèces ou en nature).

Si l'intégralité des cotisations sociales sert à alimenter le système de redistribution des revenus, ce n'est le cas que d'une petite partie des impôts. Ces aspects seront repris et développés dans l'étude du thème 5, en particulier les questions 5.1. et 5.2., ainsi que dans le thème 2 des Regards croisés, (question 2.1).

### **De la répartition aux revenus perçus par les individus et les ménages**

Les individus et les ménages perçoivent des revenus qui proviennent de la répartition primaire et des revenus qui proviennent de la redistribution.

Les revenus primaires, issus du partage de la valeur ajoutée, comprennent principalement :

- Les revenus du travail (salaires) ;
- Les revenus du patrimoine ou revenus de la propriété (dividendes, intérêts, revenus fonciers) ;
- Les revenus mixtes, qui rémunèrent à la fois le travail et le capital apportés par une même personne dans une même activité productive (bénéfice des entrepreneurs individuels notamment).

Les revenus issus de la redistribution sont appelés revenus de transferts. Ce sont essentiellement des prestations sociales destinées à couvrir les besoins liés à des risques sociaux déterminés : pensions de retraite, allocations chômage, allocations familiales, etc. Ils peuvent également résulter du versement de minima sociaux.

Le revenu disponible est le revenu dont dispose un individu ou un ménage pour consommer et épargner. Il est égal au revenu primaire duquel on retranche les prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) et auquel on ajoute les revenus de transferts issus de la redistribution.

## Ressources et activités pédagogiques proposées

---

### Activité 1 : la répartition primaire des revenus

Finalité : montrer que les revenus primaires proviennent de la production.

Étapes et ressources préconisées :

- Le partage de la valeur ajoutée peut être décrit au niveau le plus simple à l'aide d'un exercice chiffré avec une entreprise qui répartit la valeur ajoutée entre la rémunération du travail (le salaire dans un premier temps) et la rémunération du capital (on peut faire intervenir les propriétaires du capital, les prêteurs et l'entreprise)

### Activité 2 : l'évolution du partage de la valeur ajoutée

Finalité : faire découvrir le partage de la valeur ajoutée en France sur le long terme

Étapes et ressources préconisées :

- Des activités à partir de graphiques sur la part des profits et de la rémunération du travail dans la valeur ajoutée en France (que l'on peut trouver dans le rapport Cotis) peuvent servir d'appui pour donner des ordres de grandeur aux élèves et montrer les évolutions sur le long terme.

### Activité 3 : les revenus des ménages

Finalité : faire appréhender la diversité et les grandes catégories de revenus perçus par les ménages

Étapes et ressources préconisées :

- A partir d'exemples, classer les principaux types de revenus selon qu'ils correspondent aux verbes "faire" (revenus de l'activité), "avoir" (revenus de la propriété) et "être" (revenus de transfert : être sans emploi, être en retraite, être sans ressources monétaires, être en charge d'une famille...);
- Faire dégager une définition de chacune des trois grandes catégories de revenus ;
- Exercices de classement et de calculs proposés sur le site apprendre avec l'INSEE (<http://www.cndp.fr/stat-apprendre/insee/>)

## Bibliographie

---

### Bibliographie sélective et commentée à l'usage du professeur

Cotis J.-P., « Partage de la valeur ajoutée, partage des profits et écarts de rémunérations en France » <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/094000213/index.shtml>  
[Graphiques sur le partage de la valeur ajoutée entre salaire / profit – pp. 9 à 10]

Mankiw G., *Macroéconomie*, de Boeck, 2003.

[Notamment le chapitre : le revenu, la dépense et le circuit économique, pour montrer à l'aide d'un circuit économique simplifié la répartition primaire des revenus. – pp. 20 à 24]

### Bibliographie complémentaire

Askenazy Ph., Cette G., Sylvain A., *Le partage de la valeur ajoutée*, La Découverte, Coll. Repères, 2011.

Cette G., Delpla J., Sylvain A., *Le partage des fruits de la croissance en France*, Rapport du Conseil d'analyse économique. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/094000335/index.shtml>

## Fiche 1.4 : Quels sont les grands équilibres macroéconomiques ?

**INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES :** La mesure et l'analyse de l'activité d'une économie nationale et de ses principales composantes seront présentées simplement. On présentera l'équilibre emplois-ressources, en économie ouverte, et on pourra évoquer les sources de possibles déséquilibres.

**NOTIONS :** Équilibre emplois/ressources.

### Savoirs de référence sur la question

L'économiste peut analyser les contraintes et les choix faits en matière d'échanges, de production et de répartition selon une approche micro-économique, c'est-à-dire s'attachant à comprendre comment se déterminent les décisions prises sous contrainte au niveau de chaque type d'acteur ou sur un marché spécifique. Il peut aussi adopter une approche macroéconomique, c'est-à-dire en prenant en considération l'ensemble des acteurs d'une économie nationale, notamment pour appréhender la situation économique d'ensemble, autrement dit le niveau d'activité du pays auquel aboutit à tout moment la combinaison des innombrables décisions des acteurs économiques, certaines concernant la mise à disposition de biens finis ou de services (les ressources) et d'autres l'utilisation de ces mêmes biens ou services (les emplois). Cette approche repose sur une base comptable qui retrace la confrontation, nécessairement équilibrée, entre deux catégories d'opérations, celle des ressources et celle des emplois, d'où l'expression d'équilibre emplois-ressources.

#### L'équilibre emplois-ressources

Du côté des ressources figurent :

- Le Produit intérieur brut (PIB) qui est la principale « ressource » d'une économie nationale car il correspond à la valeur de tous les biens et services produits au cours de la période sur le territoire. Il est mesuré par la somme des valeurs ajoutées produites par les agents résidents au cours de la période de référence (le plus souvent, l'année) ;
- Les importations (M) de biens et services produits par les non-résidents et mis à la disposition des agents résidents ;
- Les prélèvements sur les stocks, c'est-à-dire les biens produits sur les périodes antérieures et commercialisés au cours de la période considérée.

Les « emplois » correspondent à l'utilisation par les agents des biens et des services produits et importés. Sans mise à part des dépenses publiques dans l'équation, les emplois sont classés en quatre catégories :

- La consommation finale (C), c'est-à-dire l'ensemble des achats de biens et services utilisés directement par les ménages pour leur propre consommation, et la consommation finale des administrations publiques ;
- La formation brute de capital fixe, c'est-à-dire les achats de biens d'équipements durables (> 1 an), de bâtiments et de logiciels de tous les agents économiques ; elle correspond aux investissements (I) réalisés au cours de la période ;
- Les exportations (X), c'est-à-dire les biens et services vendus par les résidents aux non-résidents ;

- Les mises en stocks qui correspondent aux biens produits durant la période considérée et qui seront commercialisés à une période ultérieure.

Présenté sous forme d'équation, l'équilibre emplois – ressources d'une période s'écrit donc :

$$\text{PIB} + \text{M} + \text{Stocks (début période)} = \text{C} + \text{I} + \text{X} + \text{Stocks (fin de période)}$$

On peut également, dans les emplois, isoler les achats publics (G), c'est-à-dire la consommation finale et les investissements des administrations publiques. Dans ce cas, les emplois comprennent :

- La consommation finale privée désignée par C (consommation finale des ménages) ;
- La FBCF des agents privés, désignée par I (entreprises, ménages, administrations privées) ;
- L'ensemble des achats de biens et services effectués par le secteur public afin de procurer aux agents privés des services publics et consommations collectives, désigné par G ;
- Les exportations (X) ;
- Les mises en stocks.

L'équation s'écrit alors :

$$\text{PIB} + \text{M} + \text{Stocks (début période)} = \text{C} + \text{G} + \text{I} + \text{X} + \text{Stocks (fin de période)}$$

Ou encore :

$$\text{PIB} + \text{M} = \text{C} + \text{G} + \text{I} + \text{X} + \Delta \text{ Stocks (+ ou -)}$$

L'isolation des dépenses publiques dans l'équation revêt une importance particulière lorsque l'on s'intéresse à la régulation et aux déséquilibres macroéconomiques (thème 5).

En prenant appui sur l'équation comptable d'équilibre emplois-ressources, on peut également raisonner en termes d' « offre globale » de biens et services (les ressources) et de « demande globale » (les emplois).

### **La dynamique des emplois et des ressources**

Sur une période donnée (N), la situation macroéconomique d'un pays se caractérise par un niveau des emplois-ressources auquel sont associés un solde des échanges extérieurs de biens et services, un niveau des stocks, un niveau général de prix et un niveau d'emploi.

La période suivante (N+1) couvre un nouvel ensemble de décisions d'acteurs. Le passage d'une période à l'autre se traduit par des modifications a priori non concertées des principales composantes des emplois et des ressources. C'est l'intérêt de l'analyse macroéconomique que de montrer comment l'on passe d'une situation à l'autre et comment évoluent les indicateurs économiques globaux. Les ajustements qui permettent d'assurer l'égalité des emplois et des ressources peuvent prendre des formes multiples, par exemple :

En économie ouverte, lorsque la consommation s'accroît et que le PIB n'augmente pas (ou dans une proportion moindre), cela peut entraîner une hausse des importations. Si les exportations ne couvrent pas les importations, un déséquilibre extérieur apparaît.

Lorsque l'offre globale tend à excéder la demande globale, cela se traduit par une augmentation des stocks et peut provoquer, au cours de la période suivante, récession et montée du chômage.

Dans le cas inverse, si ce que les acteurs économiques veulent acheter tend à excéder l'offre de biens et services disponibles, des tensions inflationnistes peuvent apparaître.

La situation macroéconomique est dite déséquilibrée lorsque les ajustements induisent une modification sensible du niveau général des prix, une dégradation du niveau d'emploi ou le développement d'un déficit des échanges extérieurs de biens et services. L'étude d'épisodes historiques de déséquilibres permet d'illustrer la nature des ajustements.

## Ressources et activités pédagogiques proposées

---

### Activité 1 : L'équilibre emplois-ressources

Finalité: présenter et utiliser l'équilibre emplois-ressources.

Étapes et ressources préconisées :

- À partir d'une économie fictive, on peut demander aux élèves de classer les différentes données en ressources / emplois afin de vérifier l'équilibre ressources / emplois.
- En retravaillant le fichier excel des ressources / emplois de l'économie française depuis 2000 sur le site de l'Insee ([http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?ref\\_id=natfef08113&reg\\_id=0](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?ref_id=natfef08113&reg_id=0)), on peut envisager des activités informatiques (par exemple élaborer des graphiques sur le poids de chaque composante et son évolution).

### Activité 2 : Modifications de l'équilibre emplois-ressources

Finalité : initier les élèves à l'analyse économique de la conjoncture.

Étapes et ressources préconisées

- Faire émettre des hypothèses à partir de l'équilibre emplois-ressources (par exemple : que peut-il se passer si la consommation augmente fortement avec une croissance économique faible ?)
- Vérifier par l'analyse de données statistiques, notamment sur le site des études économiques de Natixis dirigé par P. Artus (<http://cib.natixis.com/research/economic/publications.aspx>), qui suit le même démarche. Ce site publie régulièrement des articles d'analyse mais ils ne restent pas durablement en ligne)
- Dégager des conclusions.

### Activité 3 : Equilibre emplois-ressources et analyse de la conjoncture

Finalité: montrer l'intérêt de l'étude de l'équilibre emplois-ressources pour une analyse de conjoncture.

Étapes et ressources préconisées :

- Se rendre sur le site de l'Insee pour découvrir les comptes de la nation ; rédiger une courte note de conjoncture [http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=16&sous\\_theme=1](http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=16&sous_theme=1)



## Bibliographie

---

### **Bibliographie sélective et commentée à l'usage du professeur**

Blanchard O., Cohen D., *Macroéconomie*, Pearson Education, 4ème édition, 2007.  
[Une présentation de l'équilibre emplois-ressources - p. 23 à 25]

## Fiche 2.1 : Comment l'entreprise produit-elle ?

**INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES :** Après avoir présenté la diversité des entreprises, on montrera que les choix du producteur portent à la fois sur la combinaison des facteurs de production et sur le volume de la production. On introduira les notions clés de l'analyse de la production de l'entreprise, notamment la loi des rendements décroissants. On montrera l'utilité pour l'entreprise d'instruments de suivi de son activité et de ses résultats en présentant une structure simplifiée du compte de résultat et du bilan.

**NOTIONS :** facteurs de production, coûts (total, moyen et marginal), recettes (totale, moyenne, marginale), productivité, loi des rendements décroissants

### Savoirs de référence sur la question

#### Les entreprises : un monde diversifié

Si toutes les entreprises ont pour point commun de produire des biens et services marchands, elles n'en constituent pas moins un ensemble varié au sein duquel il convient d'effectuer des regroupements. Les critères les plus utilisés pour opérer des classifications sont la nature de l'activité, la taille et le statut juridique. La classification selon la taille peut être effectuée selon plusieurs critères, nombre de salariés ou chiffre d'affaires notamment. Le recoupement avec le secteur d'activité montre que les petites entreprises prédominent dans l'agriculture, l'artisanat, les services, le commerce non alimentaire alors que les grandes entreprises se trouvent essentiellement dans certains secteurs industriels et les activités financières. Le critère juridique concerne les règles de droit présidant à l'organisation de la propriété, à l'exercice du pouvoir des propriétaires ainsi qu'à la détermination des risques qu'ils prennent. L'approche exhaustive des diverses formes juridiques ne présente par elle-même que peu d'intérêt pour un non-spécialiste. Les enseignements les plus utiles sont tirés de la comparaison d'un nombre limité de formes juridiques : entre entreprises individuelles et entreprises sociétaires, sociétés anonymes en particulier d'une part, entre entreprises du secteur capitaliste et entreprises du tiers-secteur d'autre part.

#### La modélisation des choix du producteur

Quelles que soient les spécificités de l'entreprise, se pose la question du calcul économique, c'est-à-dire de la façon dont sont opérés les arbitrages touchant au choix de la combinaison productive d'une part, à la détermination du volume de production à réaliser d'autre part. Pour analyser cette question des choix du producteur, et afin de se concentrer strictement sur la question à traiter, les économistes modélisent la réalité. Les hypothèses retenues définissent l'entreprise comme une entité qui présente les caractéristiques suivantes :

- Elle produit un seul bien ou service ;
- Elle produit en vue de vendre et de réaliser un bénéfice ;
- Ses recettes proviennent de la vente du bien ou du service produit ;
- Pour produire, elle utilise dans des proportions variables des facteurs de production (travail et capital) qu'elle doit rémunérer ;
- La production et la vente engendrent des coûts, dont notamment la rémunération des facteurs de production ;
- Le profit représente la différence entre les recettes et les coûts ;

- L'entrepreneur cherche à maximiser le profit.

L'entreprise utilise deux facteurs de production, le travail et le capital, entendu ici au sens de capital fixe, qui comprend les bâtiments, machines, outils, etc. Les « facteurs de production » sont donc les ressources qui ne sont ni détruites ni transformées au cours du processus de production, tandis que les consommations intermédiaires sont les biens et services utilisés pour produire, mais transformés ou détruits au cours de ce processus. Les coûts de production comprennent la rémunération des facteurs de production (capital fixe et travail) à laquelle s'ajoute le coût des matières premières et autres consommations intermédiaires.

### **Le choix de la combinaison productive**

Les facteurs de production peuvent être complémentaires ou substituables ou encore, cas le plus général, à la fois complémentaires et substituables. Lorsqu'ils sont parfaitement complémentaires, la question du choix de la combinaison productive ne se pose pas puisqu'ils ne peuvent être associés que dans une certaine proportion. Lorsqu'ils sont substituables, ils peuvent être associés dans des proportions variables et plusieurs combinaisons productives sont alors possibles pour réaliser un volume de production donné. Pour choisir la meilleure combinaison productive, on compare les coûts associés à chacune d'elles et on montre ainsi que le choix est déterminé par les coûts relatifs des facteurs de production, la hausse du prix d'un facteur incitant les entreprises à lui en substituer un autre.

La réflexion sur la combinaison productive conduit à s'interroger sur son efficacité, donc sur la productivité de chacun des facteurs, dont l'expression peut être physique ou en valeur. On retient plus particulièrement la productivité du travail, la plus simple à calculer et, surtout, la plus utilisée. L'analyse économique a mis en évidence un phénomène assez général, connu sous le nom de « loi des rendements décroissants », observé déjà par Turgot au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Dans cette expression, le terme « rendement » est synonyme de « productivité physique marginale », « production marginale » ou « produit marginal », autrement dit renvoie à la variation de production due à la mobilisation d'une unité supplémentaire du facteur considéré. Le constat est le suivant : lorsqu'on augmente la quantité d'un facteur de production (par exemple le travail) en maintenant les autres fixes, au-delà d'un certain seuil, la productivité marginale de cet input devient décroissante et la production totale augmente de moins en moins vite. L'énoncé de ce principe ne signifie pas que les rendements sont toujours décroissants et n'exclut pas la possibilité qu'ils soient croissants dans une première phase (on constate généralement des rendements décroissants « au-delà d'un certain seuil »). En supposant que le facteur fixe soit le facteur capital et que l'on augmente la quantité de travail (le nombre de travailleurs), on explique en général que cette augmentation permet, dans un premier temps, une spécialisation source de productivité marginale du travail croissante, mais qu'au-delà d'un certain seuil, l'encombrement et la gêne produits par l'ajout de travailleurs supplémentaires génèrent une décroissance de la productivité marginale du travail. Le principe des rendements décroissants s'applique uniquement lorsqu'un seul input varie (on dit que l'on raisonne « à court terme »). Il ne faut pas confondre cette analyse avec l'approche en termes de rendements d'échelle, qui s'applique lorsque tous les inputs peuvent varier et qui fait référence à la productivité globale des facteurs et non à la productivité d'un seul input. On s'inscrit alors dans une analyse dite « à long terme », qui s'intéresse à l'évolution de la production lorsque tous les facteurs varient dans les mêmes proportions.

### **Le choix du volume de production**

Le choix du volume de production fait intervenir la comparaison entre les coûts et les recettes au fur et à mesure qu'augmente la production. Il repose sur l'hypothèse que l'entreprise choisit le volume de production qui lui permet de maximiser son profit tout en étant en mesure d'écouler la production réalisée. L'analyse est de type marginaliste : les notions clés sont ici celles de coût marginal et recette marginale, c'est-à-dire le coût et la recette correspondant à toute unité produite supplémentaire. Mathématiquement, le coût marginal correspond à la dérivée du coût total.

Le coût total est constitué de coûts fixes et de coûts variables. Les premiers sont constants et s'imposent à l'entreprise quel que soit le niveau de production ; les seconds dépendent du volume de la production. Quand la production s'accroît, le coût total s'accroît en général d'abord moins

rapidement (effet coûts fixes + rendements croissants) puis s'accroît de plus en plus rapidement au-delà d'un point d'inflexion (effet dominant des rendements décroissants). Rapporté au volume de la production, le coût total constitue le coût moyen.

Tant que le coût marginal est inférieur au coût moyen, la production d'une unité supplémentaire fait baisser le coût moyen et, à l'inverse, lorsque le coût marginal est supérieur au coût moyen, la production d'une unité supplémentaire entraîne une augmentation du coût moyen. En raisonnant dans le cadre d'un marché concurrentiel, sur lequel l'entreprise est preneuse de prix, la recette marginale correspond au prix de vente unitaire (le prix du marché) ; elle est constante et identique à la recette moyenne. La recette totale quant à elle correspond au prix de vente multiplié par le nombre d'unités produites (puisque l'on suppose que toute la production est vendue). Le profit total est égal à la différence entre recette totale et coût total ; il peut se calculer également en multipliant le profit moyen unitaire par le nombre d'unités produites. Le profit marginal est le profit supplémentaire engendré par la production d'une unité supplémentaire, il est égal à la différence entre la recette marginale (le prix de vente) et le coût marginal.

La représentation graphique permet de visualiser le raisonnement et de montrer aisément que, pour maximiser son profit, l'entreprise doit produire une quantité telle que sa recette marginale soit égale à son coût marginal, autrement dit qu'elle a intérêt à augmenter sa production tant que le coût marginal est inférieur à la recette marginale (profit marginal positif). Au-delà, le profit marginal devient négatif et l'entreprise, motivée par la maximisation du profit, n'a pas intérêt à accroître davantage sa production.

### **Le suivi de l'activité de l'entreprise et de ses résultats**

La réglementation impose à toutes les entreprises de tenir une comptabilité et de produire et publier annuellement certains documents comptables. Les principaux états financiers obligatoires sont le bilan (constat de ce que l'entreprise possède et doit), le compte de résultat (récapitulatif des charges et produits de l'exercice).

Au-delà de cette obligation légale, la tenue des comptes :

- Est nécessaire à toute entreprise car le suivi régulier de l'activité et des coûts est indispensable pour anticiper les effets liés aux prises de décisions ou à la survenue d'événements inattendus ;
- Permet aux différentes parties prenantes, notamment les salariés et les apporteurs de capitaux (propriétaires et prêteurs), d'avoir un regard sur le fonctionnement et la situation de l'entreprise et de disposer, par l'analyse du compte de résultat, d'informations sur l'obtention et le partage de la valeur ajoutée ;
- Est nécessaire dans tous les cas où l'entreprise souhaite faire appel à un financement externe, qu'il s'agisse d'un financement par emprunt bancaire ou par appel aux marchés financiers (question 4.2.).

Il est habituel de présenter le bilan comme étant une photographie, à un instant t, du patrimoine de l'entreprise et le compte de résultat comme étant le film de l'activité de l'entreprise durant une période déterminée. Ces documents sont établis en partie double, distinguant ressources et emplois, les ressources renvoyant, en économie, à l'origine des choses et les emplois à leurs diverses utilisations ; d'un point de vue comptable, les ressources et les emplois sont toujours équilibrés (égalité comptable entre ressources et emplois).

### **Le bilan**

Pour l'entreprise, le bilan présente au passif les ressources (d'où viennent les fonds ?) et à l'actif les emplois (comment sont-ils utilisés ?). L'actif présente tout ce qui appartient à l'entreprise, qu'il s'agisse de biens ou de créances ; le passif renseigne sur la nature des droits (ou créances) sur ces actifs, qu'il s'agisse de droits de propriété (actions, par exemple) ou de titres de dette (emprunts, obligations, par exemple).

Les grandes masses à distinguer sont :

À l'actif :

- L'actif immobilisé, qui comprend des immobilisations incorporelles (brevets par exemple), des immobilisations corporelles (biens d'équipement, constructions, etc.) et des immobilisations financières (participations dans d'autres entreprises ou prêts à long terme) ;
- L'actif circulant, qui regroupe les stocks, les créances détenues sur des tiers (crédits et délais de paiement accordés aux clients notamment), les disponibilités (argent disponible en banque ou en caisse).

Au passif :

- Les capitaux propres : le capital, dit capital social dans les entreprises sociétaires, c'est-à-dire le montant des apports du ou des propriétaires, et les « réserves », bénéfiques antérieurs non distribués au(x) propriétaire(s) et qui constituent une part de l'autofinancement ;
- Les dettes.

### **Le compte de résultat**

Le compte de résultat présente, de façon synthétique, les opérations qui sont à l'origine du résultat de l'activité au cours d'une période donnée. Les opérations qui ont un effet positif sur le résultat sont celles qui enrichissent l'entreprise ; on les désigne, en comptabilité, par le terme de « produits » ; il s'agit pour l'essentiel des ventes réalisées au cours de la période. Les opérations qui ont un effet négatif sur le résultat sont celles qui, tout en étant nécessaires à la réalisation de l'activité, appauvrissent l'entreprise ; on les désigne, en comptabilité, par le terme de « charges » ; ce sont notamment les achats de matières premières et fournitures diverses (les « consommations intermédiaires »), les salaires et charges sociales (la rémunération du travail), et la dotation aux amortissements, charge non décaissable qui correspond à une estimation de la perte de valeur, par usure ou obsolescence, de l'actif immobilisé. On comprend aisément que l'activité d'un exercice se solde par un résultat bénéficiaire (bénéfice) lorsque les produits ont été supérieurs aux charges et par un résultat déficitaire (perte) dans le cas inverse. Le résultat net comptable est ce qui reste à l'entreprise après déduction du montant de l'impôt sur les bénéfices et de celui, le cas échéant, de la participation des salariés aux fruits de l'expansion ou de l'intéressement. Le bénéfice comptable ne doit pas être confondu avec le profit de l'analyse économique qui prend en compte la rémunération de tous les facteurs de production, y compris celle du facteur capital apporté par les propriétaires (rémunération estimée au coût d'opportunité).

## Ressources et activités pédagogiques proposées

---

### Activité 1 : la production et les facteurs de production

Finalité : s'approprier la notion de facteurs de production.

Étapes et ressources préconisées :

- Lister quelques exemples concrets d'activités productives simples et connues des élèves (ex : menuiserie, boulangerie, banque, etc.) ;
- Leur demander de préciser ce que produit exactement chacune des entreprises (notamment afin de bien faire comprendre ce que recouvre la notion de production dans le cas des entreprises de services) ;
- Les amener à préciser, dans chaque cas, ce qu'il faut pour produire ;
- Leur demander de procéder à des regroupements afin d'aboutir, dans chaque entreprise, à deux ou trois grands groupes et introduire ensuite le vocabulaire spécialisé : facteur travail, facteur capital (capital fixe), consommations intermédiaires ;
- Attirer l'attention sur le fait que ces facteurs de production sont nécessaires quelle que soit l'activité productive considérée.

### Activité 2 : la relation entre coût marginal et coût moyen

Finalité : faire comprendre pourquoi le coût moyen diminue ou augmente selon que le coût marginal lui est inférieur ou supérieur.

Étapes et ressource préconisées :

- Prendre l'exemple de la moyenne des notes obtenues dans une discipline (sans coefficients) : faire calculer la moyenne en introduisant plusieurs fois de suite une note marginale différente ou égale à la moyenne, procéder au constat ;
- Passer ensuite à un calcul de coût moyen et de coût marginal en proposant aux élèves un exemple fictif : faire compléter un tableau comprenant quatre colonnes (nombre d'unités produites, coût total, coût moyen, coût marginal) dans lequel sont données les valeurs pour les deux premières colonnes.

### Activité 3 : les coûts de production et le choix du volume de production

Finalité : déterminer graphiquement le volume de production qui permet de maximiser le profit.

Étapes et ressources préconisées :

- À partir d'un tableau de données chiffrées (suite de l'activité 2 par exemple), faire une représentation graphique des courbes de coût moyen et coût marginal ;
- Procéder au constat (point d'intersection) et l'expliquer ;
- Introduire le prix de vente et faire tracer la droite de recette marginale ;
- Faire apparaître le profit unitaire et le profit total pour différents choix ;
- Montrer que le choix de l'entrepreneur rationnel se portera sur la quantité pour laquelle le coût marginal est égal à la recette marginale.

## Activité 4 : Bilan et compte de résultat

Finalité : s'approprier les bases de lecture et de compréhension de ces deux documents.

Étapes et ressources préconisées :

- Partir d'un exemple fictif très simple de création d'entreprise (activité concrète connue des élèves) ;
- Dans un premier temps : lister les éléments nécessaires au démarrage de l'activité (locaux, matériel, mobilier, stocks de matières premières ou marchandises, argent en banque et en caisse) et estimer leur valeur afin de déterminer le montant des fonds nécessaires en euros ;
- Connaissant le montant dont dispose le créateur, proposer plusieurs possibilités pour réunir les fonds manquants (emprunt bancaire, appel à des associés) afin de montrer comment les choix apparaissent à la lecture du passif du bilan ;
- Établir le bilan de départ, dont la structure du passif sera fonction des choix effectués pour réunir les fonds et dont l'actif ne comprendra qu'un poste : un compte bancaire sur lequel ont été déposés tous les fonds ;
- Procéder ensuite aux achats des biens qui avaient été listés au départ pour montrer d'une part comment se transforme l'actif du bilan, d'autre part que ces opérations ne modifient pas le montant du patrimoine de l'entreprise ;
- Sur une période donnée (au choix : un mois, un trimestre, un semestre...), imaginer quelques opérations pour faire apparaître la diversité des opérations que réalisent les entreprises et distinguer celles qui ont un effet positif sur le résultat, celles qui ont un effet négatif et celles qui ne modifient pas le montant du patrimoine ;
- À partir de ces opérations, calculer le résultat de la période puis établir le bilan de fin de période et le compte de résultat.

## Bibliographie

---

### Bibliographie sélective et commentée à l'usage du professeur

Batsch Laurent, *La comptabilité facile*, Marabout, 2010.

[Présentation simple et pédagogique du bilan et du résultat à partir d'un exemple ; exercices permettant de vérifier la compréhension, p 9 à 44 ; présentation des documents de synthèse (bilan et compte de résultat) et initiation à l'analyse du bilan chapitre 9, p.115 à 135 ; réflexion sur le résultat et sa répartition chapitre 10, p.144 à 152].

Krugman P., Wells R., *Microéconomie*, De Boeck, 2009.

[Présentation et définition des différents types de coûts, représentations graphiques, exemples et exercices simples pour comprendre et faire comprendre aux élèves - pp. 532 à 549].

Les décisions de type « combien » : le rôle de l'analyse marginaliste. Des exemples et exercices simples pour comprendre coût marginal, bénéfice marginal, analyse marginaliste, rôle de l'analyse marginaliste dans la prise de décision - pp. 407 à 422].

[Présentation simple et pédagogique des coûts de l'entreprise : types de coûts et formes des courbes, distinction entre coûts fixes et coûts variables - pp. 125 à 131].

Stiglitz J., Walsh C., Lafay J.-D., *Principes d'économie moderne*, De Boeck, 2007.



## Fiche 3.1 : Qu'est-ce qu'un marché ?

**INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES :** On présentera la diversité des marchés concrets (depuis les foires du Moyen Âge jusqu'aux achats en ligne ; les marchés des biens, des services, des actifs, du travail, etc.). On montrera que le fonctionnement des marchés nécessite des règles de droit, qui déterminent notamment qui possède quoi, et ce qui peut être ou non échangé. On montrera que le marché suppose notamment l'existence d'institutions et de conventions (par exemple, marchandage, achat à l'unité ou en nombre, enchères, etc.). On expliquera en quoi les droits de propriété (y compris les droits d'auteur, brevets, marques, etc.) sont au fondement de l'échange. On s'interrogera sur les limites de l'échange marchand (existence de commerces illicites, interdiction du commerce d'organes, etc.).

**NOTIONS :** Institutions marchandes, droits de propriété.

## Savoirs de référence sur la question

### La diversité des marchés concrets

La notion de marché recouvre une multitude de marchés différents. L'échange marchand - à savoir la cession d'un bien ou la réalisation d'un service avec contrepartie de valeur équivalente, en général sous forme monétaire - a pris au cours de son histoire les formes les plus diverses. Sans être exhaustif, quelques exemples suffisent à illustrer cette réalité. On peut ainsi évoquer les foires et salons (foires de Champagne du Moyen Âge, salon de l'automobile dont le premier eut lieu en 1898 aux Tuileries, Foire Internationale d'Art Contemporain, etc.), ou encore les ventes aux enchères, qui peuvent porter sur des produits très différents (marché du mariage de Babylone décrit par Hérodote, produits agricoles et de la pêche, biens immobiliers, objets d'art, droits de forage, etc.) et adopter des modalités variées (ventes à la criée, à la bougie, enchères en ligne, etc.). Non seulement il existe autant de marchés que de biens et services à échanger, y compris pour les facteurs de production, mais ces marchés peuvent aussi se décliner à différentes échelles (marché local du travail, marché immobilier régional, marché français de l'automobile, marché européen du carbone, marché des changes mondialisé, etc.).

Au-delà de leur grande diversité, les marchés présentent des caractéristiques communes qui permettent d'élaborer une définition du marché, premier pas vers une stylisation conduisant à une analyse de son fonctionnement. Au sens économique, le marché est d'abord le lieu, plus ou moins concret, où entrent en relation des acheteurs et des vendeurs, et où cette confrontation aboutit à des échanges à un certain prix, dit prix du marché.

### Les conditions de fonctionnement du marché

L'existence même de cette institution qu'est le marché dépend d'autres institutions, à commencer par des règles juridiques, dont le droit de propriété demeure sans doute la pierre angulaire. L'échange marchand n'est en effet possible que si les biens ou services qui en font l'objet ont des propriétaires bien établis, lesquels peuvent alors en disposer à leur convenance et en transférer la propriété lors d'une transaction sur les marchés. Un régime de droit protégeant la propriété du risque de spoliation favorise donc la production et l'échange marchand. Cette propriété peut être intellectuelle, dans la mesure où l'on estime que les créations de l'esprit

(inventions, œuvres, images, marques, etc.) peuvent être appropriables. Elle nécessite alors une protection dont les modalités diffèrent selon qu'il s'agit d'une propriété industrielle (brevets, marques déposées, etc.) ou littéraire et artistique (droits d'auteur), mais qui poursuit le même objectif : protéger les inventeurs ou créateurs de la contrefaçon ou du piratage.

La monnaie est une autre institution essentielle au bon fonctionnement du marché. Même si le troc représente une modalité du marché, la monnaie facilite l'échange (cf. question : 4.1. « À quoi sert la monnaie ? »).

### **Les limites de l'échange marchand**

Il existe des limites à l'échange marchand. En effet, des règles de droit déterminent ce qui peut ou non être échangé, conformément aux valeurs morales et aux choix politiques en vigueur dans la société. Ces restrictions ne sont pas les mêmes d'une époque à l'autre, ainsi qu'en témoigne l'exemple du commerce des esclaves, ou *a contrario* celui de l'assurance-vie analysé par Viviana Zelizer, laquelle montre la difficulté à admettre jusqu'à la fin du XIXe siècle aux Etats-Unis la commercialisation de l'assurance-vie, longtemps accusée de faire de la vie une marchandise (cf. bibliographie). Ces limites diffèrent aussi d'un pays à l'autre comme l'illustrent les débats récurrents en France sur la légalisation du commerce de certains biens ou services (cannabis, mères porteuses...) qui sont susceptibles d'être l'objet d'une marchandisation dans d'autres pays. Plus généralement, l'extension des relations marchandes est bornée par des limites juridiques, qui ne peuvent néanmoins empêcher le développement de commerces illicites à l'instar de celui des armes, des espèces menacées, ou encore des organes humains.

## Ressources et activités pédagogiques proposées

---

### Activité 1 : La notion de marché

Finalité : introduire la notion de marché à partir d'exemples.

Étapes et ressources préconisées :

- À partir de quelques courts extraits de vidéos, il s'agit d'amener les élèves à identifier les points communs des différents marchés évoqués.
- On dispose de nombreuses vidéos permettant d'illustrer la diversité des marchés sur le site de l'Ina : <http://www.ina.fr/> . À titre d'exemples :
- Pour le marché de l'art contemporain : « Impact de la crise économique sur le marché de l'art » (France 2, JT de 20 heures du 23/10/2008 - 2min15s)
- Pour le marché des fruits et légumes : « Crise de la tomate » (Antenne 2, JT de midi du 13/08/1992 - 2min 32s)
- « Dossier : les fruits de la colère/le marché des fruits et légumes » (France 3, JT du soir du 19/08/1993 - 3min 15s)
- Ou encore pour le marché du pétrole : Le dossier « L'OPEP : 50 ans » du 13/09/2010 présente 17 vidéos, dont : « Pétrole : gaspillage et pénurie » (JT 20 heures - 12/09/1973 - 5min 38s) ; « Augmentation quota pétrole » (Soir 3, 17/08/1990 – 1min44s)
- [Cette première approche du marché peut être aussi l'occasion pour le professeur de faire travailler les élèves sur des marchés particuliers en fonction de l'actualité du moment (marché de l'immobilier, marché automobile...) ou de leurs centres d'intérêt. C'est en effet un sujet qui se prête facilement à la collecte d'informations.]

### Activité 2 : Les droits de propriété au cœur de l'échange marchand

Finalité : Sensibiliser les élèves à l'importance des droits de propriété, à travers l'exemple des droits d'auteur.

Étapes et ressources préconisées :

- En s'appuyant sur l'exemple du téléchargement illégal sur internet, ou sur tout autre conflit portant sur les droits d'auteur, on peut poser quelques questions aux élèves de façon à les amener à comprendre en quoi les droits d'auteur sont au fondement de l'échange marchand.
- Des vidéos sont disponibles sur le site de l'Ina (<http://www.ina.fr/>) :
- « La lutte contre le téléchargement illégal sur internet » (Soir 3, 17/03/2006 – 2min23s).
- « Droits d'auteurs » (Antenne 2, JT de 20 heures du 22/05/1993) : sur un différend opposant les Etats-Unis et la France. [Alors qu'en France l'auteur est toujours propriétaire moral de son œuvre, aux Etats-Unis c'est le producteur, les Américains souhaitant que leur système soit adopté, ce qui leur permettrait de ne pas avoir à payer de droits d'auteurs pour les adaptations qu'ils veulent faire des films français.]

### Activité 3 : Les limites de l'échange marchand

Finalité : Illustrer la question des limites de l'échange marchand à travers l'exemple du commerce d'organes, qui donne lieu à un trafic illicite.

Étapes et ressources préconisées :

- Les économistes Gary Becker et Julio Jorge Elías estiment par exemple que la rémunération des donneurs de rein permettrait de lutter contre la pénurie. On peut utiliser en classe l'article de Xavier de La Vega qui fait le point sur cette question : « À quand un marché d'organes ? », Sciences Humaines, n°200, janvier 2009.
- Pour approfondir cette question, on pourra se reporter au récent ouvrage de Philippe Steiner (voir bibliographie).

## Bibliographie

---

### Bibliographie sélective et commentée à l'usage du professeur

Guesnerie R., *Économie de marché*, Editions le Pommier, 2006.

[Une synthèse très claire sur la question. En première partie notamment l'auteur part d'exemples de marchés spécifiques pour en dégager une définition générale du marché (pp. 13-22 : « Des marchés au marché ») et effectue un bref rappel des institutions sans lesquelles le marché ne pourrait fonctionner ni se développer (pp. 23-25.)

Lazarus J., « La famille n'a pas de prix », article daté du 10 avril 2009, disponible sur le site de la vie des idées : <http://www.laviedesidees.fr/La-famille-n-a-pas-de-prix.html>

[Pour une introduction aux travaux de Viviana Zelizer, en particulier à *Morals and Markets* (1979) concernant l'assurance-vie, mais aussi *Pricing the Priceless Child* (1985) qui porte sur l'évaluation monétaire des enfants.]

Steiner P., *La transplantation d'organes*, Gallimard, 2010.

[L'auteur analyse ce « commerce nouveau entre les êtres humains » (sous-titre de son ouvrage), au sens que ce terme avait au XVIIIe siècle, c'est-à-dire un ensemble de relations entre des personnes, dont la relation marchande ne constitue que l'un des cas de figure. Son objectif est d'expliquer pourquoi la frontière du commerce marchand n'a pas encore été franchie dans des sociétés où la relation marchande s'impose partout.]

## Fiche 3.2 : Comment un marché concurrentiel fonctionne-t-il ?

**INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES :** On s'attachera à mettre en évidence les déterminants des comportements des agents, offreurs et demandeurs, puis on procédera à la construction des courbes d'offre et de demande et à l'analyse de la formation de l'équilibre sur un marché de type concurrentiel. La modification des conditions d'offre ou de demande permettra de montrer comment s'ajustent, dans le temps, prix et quantités d'équilibre. On étudiera les réactions de l'acheteur aux changements des incitations (augmentation du prix du tabac, de la fiscalité sur les carburants, prime à la casse sur le marché de l'automobile, etc.). L'étude de la notion de surplus et de son partage entre acheteurs et vendeurs permettra d'illustrer graphiquement les gains de l'échange. On fera apparaître l'existence de situations de rationnement lorsque le prix est fixé, quelle qu'en soit la raison, à un autre niveau que celui qui équilibre le marché (files d'attente, réglementation des loyers, pénuries de places pour des rencontres sportives ou les spectacles, etc.).

**NOTIONS :** Offre et demande, prix et quantité d'équilibre, preneur de prix, rationnement, surplus, gains à l'échange, allocation des ressources.

## Savoirs de référence sur le thème

### Une approche en termes de modèle

La réflexion des économistes sur le marché a conduit ces derniers à construire une catégorie abstraite, un modèle de « marché stylisé »<sup>1</sup>, afin d'en expliquer le fonctionnement. Ce modèle du marché concurrentiel est une construction théorique, une représentation simplifiée de la réalité (Robert Mundell parle de « caricature de la réalité ») dont l'objectif est de mettre en lumière les mécanismes qui président à la détermination du prix et de la quantité échangée.

La compréhension du modèle du marché concurrentiel ne nécessite pas d'entrer dans des développements théoriques sur la pensée néoclassique ; il suffit d'en connaître les principales caractéristiques et hypothèses. « La caractéristique clé d'un marché concurrentiel est qu'aucune action individuelle ne peut avoir d'influence notable sur le prix auquel le bien ou le service est vendu »<sup>2</sup>, ce qui s'explique par la concurrence entre les vendeurs ainsi qu'entre les acheteurs, très nombreux dans les deux cas, au point que chaque agent économique devient « preneur de prix ». Ce modèle du marché concurrentiel suppose aussi que les vendeurs offrent des produits identiques.

Une formalisation minimale, utilisant notamment des exemples numériques et des outils tels que les graphiques, s'avère utile pour mieux analyser les effets d'un changement de prix ou de quantités (offertes ou demandées) sur le reste de l'économie.

### De l'offre et de la demande individuelles au prix d'équilibre sur le marché

On suppose que les offreurs et les demandeurs sont caractérisés par des comportements rationnels de maximisation sous contrainte. Sur les marchés où s'échangent des biens et des services, les offreurs, c'est-à-dire les producteurs, cherchent à maximiser leur profit (cf. question

<sup>1</sup>Roger Guesnerie, voir bibliographie p. 32.

<sup>2</sup>Paul Krugman, voir bibliographie, p. 27.

2.1.) tandis que les demandeurs, c'est-à-dire les consommateurs, cherchent à maximiser leur satisfaction ou utilité (cf. question 1.1.).

L'offre individuelle d'un bien ou d'un service représente la quantité du produit qu'une entreprise est disposée à vendre, compte tenu du prix du marché. Les acquis de la question 2.1 (« Comment l'entreprise produit-elle ? »), notamment les développements relatifs au choix du volume de production et à la notion de coût marginal, permettent de comprendre la forme de la courbe d'offre individuelle. L'entreprise cherche en effet à maximiser son profit, qui augmente tant que la production d'une unité supplémentaire ne lui coûte pas plus cher qu'elle ne lui rapporte, c'est-à-dire tant que le coût marginal ne dépasse pas la recette marginale, à savoir le prix de vente. L'entreprise fixant en conséquence son niveau de production de façon à ce que le coût marginal égale le prix du marché, on comprend dès lors que plus ce dernier augmente plus la quantité offerte par l'entreprise augmente. L'offre individuelle est ainsi une fonction croissante du prix.

La demande individuelle représente, de façon équivalente, la quantité du produit qu'un agent économique est disposé à acheter, compte tenu du prix du marché. Elle a de nombreux déterminants : goûts, revenu du demandeur, prix des biens substituables... et, bien sûr, le prix du bien considéré. Dans la grande majorité des cas, la demande individuelle est décroissante par rapport au prix du marché. Pour l'expliquer, il faut prendre en compte la conjugaison de deux effets : l'augmentation du prix d'un produit réduit le pouvoir d'achat du revenu, si bien que le consommateur achète une quantité plus faible du produit (effet de revenu), et en même temps rend le produit moins attractif, la demande se reportant alors en partie sur d'autres produits (effet de substitution).

L'offre globale et la demande globale s'obtiennent en additionnant respectivement les offres et les demandes individuelles. La représentation graphique met en évidence le fait que, sur un marché concurrentiel, les courbes d'offre et de demande variant en sens inverse se coupent en un point où les quantités demandées égalent les quantités offertes. À ce prix d'équilibre les transactions des uns et des autres correspondent à leurs souhaits. Il n'y a, ainsi, ni rationnement de l'offre, ni rationnement de la demande, même si généralement de nombreux acheteurs potentiels sont exclus par le prix, leurs ressources ne leur permettant pas d'accéder au marché.

### **L'intérêt du modèle du marché concurrentiel**

Bien qu'extrêmement simplificateur, ce modèle du marché concurrentiel a une valeur explicative. Il permet notamment de comprendre les différences de prix (exemple du prix de l'immobilier d'un quartier à un autre), mais aussi les variations du prix d'un produit du fait de modifications des conditions d'offre ou de demande. La courbe d'offre peut ainsi se déplacer vers la droite du fait de gains de productivité, tandis que la modification du prix d'un bien substituable peut provoquer un déplacement de la courbe de demande. Ce modèle présente aussi une utilité en matière de prévision, puisqu'il permet d'anticiper les réactions des consommateurs aux changements d'incitations, notamment en matière de fiscalité. C'est ainsi qu'une baisse des taxes répercutée sur le prix de vente (à l'exemple de la baisse de la TVA sur les disques en 1987) ou un système de prime (bonus pour l'acquisition d'un véhicule propre) aura tendance à stimuler la demande, de même qu'une hausse des taxes, si elle est répercutée sur le prix de vente, aura tendance à la freiner. Ces effets sont dépendants de l'élasticité de la demande par rapport au prix et ils sont donc plus ou moins forts selon les produits.

La représentation graphique permet encore de rendre intelligible le rationnement de l'offre si, pour une raison ou pour une autre, le prix est fixé à un niveau supérieur à celui qui équilibre le marché (prix plancher), et à l'inverse le rationnement de la demande si ce même prix s'avère inférieur au prix du marché (prix plafond). Les exemples classiques du salaire minimum et de la réglementation des loyers permettent d'illustrer aisément ces deux situations ; d'autres exemples, dans lesquels ce sont les vendeurs eux-mêmes qui fixent un prix ne correspondant pas à l'égalité des quantités offertes et demandées permettent de montrer la fréquence des situations de rationnement. L'évocation du rationnement par file d'attente sera l'occasion de montrer que décider d'allouer les produits à ceux qui sont le plus disposés à faire la queue (par exemple pour acheter des billets pour un concert ou une manifestation sportive) conduit à une revente (notamment sur internet) à un prix plus élevé que le prix au guichet.

La compréhension des mécanismes du marché et de la formation des prix est également indispensable pour répondre aux questions touchant au problème économique de l'allocation des ressources : dans le modèle du marché concurrentiel, ce sont les prix qui orientent les ressources vers les secteurs où la demande est forte et qui indiquent aux producteurs quelle combinaison de facteurs choisir. Les mécanismes du marché aboutissent ainsi à une allocation des ressources qui peut, dans certains cas, être considérée comme non optimale, d'où la justification d'interventions de l'Etat pour pallier les défaillances du marché et modifier l'allocation des ressources qui résulterait de ses seuls mécanismes (cf fiche 3.4.).

### **Les gains à l'échange et la notion de surplus**

La notion de surplus permet de mesurer graphiquement les gains de l'échange pour les participants, et leur partage entre acheteurs et vendeurs. Le surplus des consommateurs correspond à la différence entre ce que les consommateurs étaient disposés à payer pour le produit et le prix du marché qu'ils doivent payer, soit l'aire délimitée par l'axe vertical du prix, la courbe de demande et la droite horizontale de prix d'équilibre. Le gain des producteurs représente de façon équivalente l'écart entre le prix auquel ils étaient prêts à vendre le produit et celui du marché, soit l'aire délimitée par l'axe vertical du prix, la courbe d'offre et la droite horizontale de prix d'équilibre. Paul Krugman développe une analyse claire et accessible de cette notion de surplus à travers l'exemple du marché des manuels universitaires d'occasion.

## Ressources et activités pédagogiques proposées

---

### Activité 1 : La formation de l'équilibre

Finalité : Comprendre la détermination du prix et de la quantité d'équilibre sur un marché concurrentiel.

Étapes et ressources préconisées :

- Pour la construction graphique des courbes d'offre et de demande et la détermination de l'équilibre on pourra bien sûr s'appuyer sur l'un des différents exemples exposés dans les manuels : celui du marché du café en grains longuement développé par Paul Krugman (Voir bibliographie). Celui du marché des barres de chocolat développé par Joseph Stiglitz, (voir bibliographie).
- Par ailleurs un certain nombre de jeux pédagogiques ont été élaborés par des collègues afin de mieux faire comprendre aux élèves la détermination du prix d'équilibre : Voir en particulier « le jeu de la criée » et « le jeu de la bourse » : <http://www.ac-nice.fr/ses/seances/jeux/marche.htm>
- Il est possible aussi de travailler sur le marché boursier en montrant aux élèves qu'il s'agit là d'un marché d'enchères dont le nombre d'intervenants est tel que l'hypothèse d'atomicité est raisonnable.

On peut construire un exercice permettant de comprendre la formation du cours d'une action (en relation ensuite avec la question 4.2 « Comment l'activité économique est-elle financée ? »). On demande aux élèves de calculer, pour chaque cours, les offres cumulées et les demandes cumulées, puis de déterminer le cours d'ouverture et le nombre de titres échangés.

### Activité 2 : Les effets de l'augmentation du prix du tabac sur la consommation

Finalité : Etudier les réactions de l'acheteur au changement des incitations

Étapes et ressources préconisées :

- On pourra par exemple étudier les réactions du consommateur à une augmentation du prix du tabac. Ce sera notamment l'occasion d'introduire ou développer la notion d'élasticité-prix de la demande.  
Les articles de presse abondent, mais on peut aussi se reporter à l'article : « Consommation de tabac : la baisse s'est accentuée depuis 2003 », *Insee Première*, n° 1110, décembre 2006.
- Pour approfondir la question, on peut aussi se référer aux travaux de Pierre Kopp et Thierry Laurent, *L'impact de la fiscalité du tabac sur la consommation et la mortalité*, Centre d'économie de la Sorbonne, Paris 1, août 2006.  
Consultable en ligne : <http://www.pierrekopp.com/downloads/Micro%20tabac.pdf>  
(Pour son résumé pp. 2-3, sa conclusion pp. 25-26, mais aussi son chapitre IV « impact économique des chocs fiscaux » pp.14-20).

### Activité 3 : Équilibres avec rationnement de la demande ou de l'offre

Finalité : Analyse de l'existence de situations de rationnement

Étapes et ressources préconisées :

- Concernant la notion de pénurie (rationnement de la demande), la question du contrôle des loyers est développée dans quasiment tous les manuels : Voir en particulier Paul Krugman qui en fait une présentation très claire, ou encore Joseph Stiglitz (voir bibliographie).
- Concernant la notion d'excès d'offre, on peut se reporter à l'analyse de Pierre Cahuc et André Zylberberg montrant que le salaire minimum doit être suffisamment élevé pour que le travail soit valorisé, mais pas trop pour ne pas dissuader d'embaucher : Pierre Cahuc et Zylberberg André, *Le chômage, fatalité ou nécessité ?*, Flammarion, 2005 (pp. 65-80 : Chapitre 3 : « Le salaire n'est pas toujours l'ennemi de l'emploi »).
- On pourra encore utiliser un exercice pour illustrer le phénomène de file d'attente.



Celui que nous proposons est directement inspiré, et librement traduit, d'un article de Kevin Zhang, « Precious News », publié le 7 novembre 2008 sur le blog économique « econblog.aplia.com » (news for economics students) :

[http://econblog.aplia.com/2008\\_11\\_01\\_archive.html](http://econblog.aplia.com/2008_11_01_archive.html)

« La nouvelle de l'élection historique de Barack Obama le 4 novembre a augmenté de façon considérable la demande de journaux datés du 5 novembre. Les gros titres annonçant le nouveau président de la nation ont transformé les exemplaires de ces quotidiens en journaux de collection (« *collector's items* »). Bien que de nombreux éditeurs aient augmenté leurs publications de plusieurs milliers d'exemplaires en anticipant une hausse de la demande pour cette édition post-élection, au prix habituel, l'offre n'a tout simplement pas pu faire face à l'explosion de la demande. Mercredi matin, beaucoup de gens qui voulaient posséder un morceau d'histoire n'ont trouvé que des distributeurs de journaux vides et de longues files d'attente devant les kiosques. De façon non surprenante, des exemplaires des grands quotidiens du 5 novembre ont commencé à être vendus jusqu'à 200 \$ sur eBay et Craigslist. [...] Quelques quotidiens avaient aussi augmenté le prix de leur édition du 5 novembre. Le Washington Post par exemple avait fixé le prix de son édition spéciale post-élection à 1,5 \$ au lieu de 0,5 \$. »

[On peut demander aux élèves de tracer les courbes d'offre et de demande de quotidiens pour un jour ordinaire, puis de représenter sur le même graphique les courbes d'offre et de demande pour cette journée du 5 novembre 2008 et d'analyser la situation.]

#### **Activité 4 : La construction sociale d'un marché parfait**

Finalité : montrer aux élèves qu'un marché concurrentiel peut relever d'une construction sociale

Étapes et ressources préconisées :

- On peut reprendre l'exemple désormais classique du « marché aux fraises de Fontaines-en-Sologne » étudié par la sociologue Marie-France Garcia au début des années 1980. Celle-ci montre comment, sous l'impulsion notamment d'un jeune conseiller économique encore imprégné des cours d'économie reçus à l'université, la commercialisation des fraises en Sologne s'est transformée, avec la création en 1982 d'un marché au cadran fonctionnant de manière concurrentielle.
- Garcia Marie-France, « La construction sociale d'un marché parfait : le marché au cadran de Fontaines-en-Sologne », Les Actes de la recherche en sciences sociales, n° 65, 1986, pp. 2-13. Disponible en ligne : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss\\_0335-5322\\_1986\\_num\\_65\\_1\\_2347](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss_0335-5322_1986_num_65_1_2347)
- On peut demander aux élèves d'analyser, par exemple sous forme de tableau comparatif, la commercialisation des fraises avant et après l'instauration du marché au cadran, et d'identifier les conditions de la concurrence.

## Bibliographie

---

### Bibliographie sélective et commentée à l'usage du professeur

- Guesnerie R., *Économie de marché*, Editions le Pommier, 2006.  
[« L'équilibre d'un marché isolé » : une présentation très pédagogique du fonctionnement du marché isolé d'Alfred Marshall - pp. 33-36.]
- Krugman P., Wells R., *Microéconomie*, De Boeck, 2009.  
[L'utilité et l'utilisation des modèles en économie - pp. 65-67 et 88-92 ;  
La courbe de demande - pp. 128-139 ;  
La courbe d'offre - pp. 142-150 ;  
L'offre, la demande et l'équilibre - pp. 153-159 ;  
Le surplus du consommateur et du producteur - pp. 178-197 : une présentation très pédagogique et détaillée ;  
Les méfaits du contrôle des loyers, et plus généralement des prix plafond - pp. 218-230.]
- Stiglitz J., Walsh C., Lafay J.D., *Principes d'économie moderne*, De Boeck, 3e édition, 2007.  
[Les vertus explicatives du modèle concurrentiel de base - p. 26 ;  
Le rationnement par file d'attente - p. 30-31  
Les courbes de demande -pp. 51-53; d'offre - pp. 59-60, et la « La loi de l'offre et de la demande - pp. 62-63  
Les pertes d'efficacité dues au contrôle des loyers - pp. 83-86, en relation avec la notion de surplus - pp. 202-204.  
Présentation claire et synthétique de la notion de surplus du consommateur pp. 107-108 ;  
pour le surplus du consommateur mais aussi du producteur - pp. 200-202.]
- Wasmer E., *Principes de microéconomie*, Pearson, 2010.  
[Une analyse plus formalisée, et plus difficilement accessible aux élèves.  
L'équilibre offre-demande - pp. 251-265 et la notion de surplus pp. 269-274.]

#### Fiche 3.3 : Comment les marchés imparfaitement concurrentiels fonctionnent-ils ?

**INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES :** On soulignera le caractère très particulier du marché concurrentiel et on introduira la notion de structures de marché. Sans aucun recours à la formalisation et à l'aide d'exemples (monopole dans le domaine de l'électricité ou du transport, situations de concurrence monopolistique engendrées par l'innovation ou la différenciation des produits, oligopoles dans les domaines de l'automobile, des composants électroniques, etc.), on montrera que les vendeurs mettent en œuvre des stratégies susceptibles de renforcer leur pouvoir de marché (positionnement et marketing des produits, ententes entre vendeurs, guerres de prix, création de demande captive, etc.). On pourra s'interroger sur les conditions favorisant ces structures non concurrentielles et sur le rôle des pouvoirs publics dans la régulation de la concurrence.

**NOTIONS :** Pouvoir de marché, oligopole, monopole.

#### SAVOIRS DE REFERENCE SUR LA QUESTION

Dans la réalité, les marchés existants ne réunissent jamais toutes les conditions qui permettraient de les considérer comme parfaitement concurrentiels : ils souffrent de ce que les économistes appellent des imperfections de la concurrence. Ces imperfections de la concurrence peuvent provenir de la présence d'un nombre relativement limité de producteurs (structures de marché), de la non-homogénéité des produits (différenciation) ou de l'imperfection de l'information sur les caractéristiques, la qualité ou les prix des produits. Dans tous ces cas, l'équilibre du marché ne coïncidera pas avec l'équilibre concurrentiel et les producteurs seront en situation stratégique, disposant d'un certain pouvoir de marché qui leur permet de fixer leur prix de vente à un niveau généralement supérieur à ce qui prévaudrait en l'absence d'imperfections. La quantité vendue sera alors plus faible et le prix plus élevé, au détriment des consommateurs.

#### La diversité des structures de marché

La notion de structure de marché repose traditionnellement sur le nombre de producteurs présents sur le marché et sur le caractère identique ou différencié - à savoir différent mais que l'acheteur peut considérer comme substituable - des produits offerts. On distingue ainsi quatre modèles principaux de structures de marché : la concurrence parfaite où un grand nombre d'entreprises vendent un produit indifférencié à un grand nombre d'acheteurs, le monopole où une entreprise est le seul producteur d'un bien ou d'un service, l'oligopole caractérisé par un petit nombre de firmes interdépendantes vendant des produits identiques ou différenciés, la concurrence monopolistique où de nombreux producteurs offrent des produits différenciés.

La réalité des marchés correspond à des combinaisons variables des caractéristiques des différents modèles évoqués ci-dessus. Par exemple, en matière de prix, les entreprises ne sont que très rarement preneuses de prix (comme dans la concurrence pure et parfaite) ou en mesure de fixer unilatéralement le prix (comme dans le modèle du monopole). En fonction du contexte, elles disposent d'un pouvoir de marché plus ou moins grand en matière de fixation des prix.

La concurrence ne se limite pas à la concurrence pure et parfaite, il existe aussi une concurrence dans les situations d'oligopole. De plus, la concurrence doit être appréhendée en prenant en compte

les différents marchés dans leur globalité. Par exemple, la SNCF dispose d'un monopole dans le transport des voyageurs à grande vitesse, mais elle est en concurrence avec le transport aérien. S'agissant des transports régionaux, elle est en concurrence avec les compagnies d'autocars et les consommateurs peuvent arbitrer entre l'usage de la voiture et l'usage du train en fonction notamment de la politique tarifaire dans le domaine ferroviaire. Enfin, si un nombre élevé de vendeurs est une condition nécessaire pour qu'existe une situation de concurrence parfaite, la liberté d'entrée sur le marché crée un contexte concurrentiel, sans pour autant que l'atomicité soit réalisée. Il suffit en effet que les entreprises présentes sur le marché sachent qu'elles sont exposées à la concurrence d'entrants potentiels pour que leur comportement se rapproche (voire devienne identique) à celui qu'elles auraient en situation d'atomicité.

La difficulté d'entrée sur un marché peut-être illustrée par Microsoft et son quasi-monopole en matière de systèmes d'exploitation pour micro-ordinateur, l'oligopole par l'industrie automobile ou encore la téléphonie mobile, la concurrence monopolistique par le marché des ordinateurs portables où les producteurs, assez nombreux, parviennent à différencier leurs produits de façon à ce qu'ils ne soient pas strictement substituables aux yeux des consommateurs, le monopole par la RATP en matière de transports en commun dans la région parisienne. Dans cet exemple, on peut aussi s'interroger sur le degré de concurrence introduit par la mise en place de « vélib » ou l'existence de taxis.

### **Les stratégies des entreprises**

Considérée comme un processus dynamique et non plus comme une situation statique, la concurrence pousse les entreprises à mettre en œuvre des stratégies ayant pour objectif de renforcer leur pouvoir de marché, c'est-à-dire leur capacité à influencer le prix du bien concerné ou les quantités échangées sur le marché. Elles cherchent ainsi à élargir leurs marges de manœuvre en matière de détermination de leurs prix de vente afin de les fixer à un niveau permettant de dégager un profit plus élevé, le pouvoir de marché pouvant notamment se traduire par la possibilité de fixer un prix de vente supérieur au coût marginal (cf. fiche 3.2.).

Ces stratégies se traduisent notamment par des opérations de concentration, qui elles-mêmes peuvent entraîner une réduction du nombre d'offres sur le marché concerné. C'est ainsi que les opérations de concentration ont conduit à une réduction du nombre d'entreprises dans un grand nombre d'activités et que les structures de marché des grands secteurs de production, si l'on s'en tient au nombre de producteurs, sont aujourd'hui dans la plupart des cas très éloignées de la concurrence parfaite.

Pour autant, si le nombre de producteurs présents sur le marché est un élément déterminant en la matière, il n'est pas toujours un critère suffisant pour juger du caractère réel et durable du pouvoir de marché d'une ou plusieurs firmes. Le pouvoir de marché est en effet susceptible d'être remis en question lorsque d'autres entreprises peuvent entrer sur le marché ou encore lorsque des entreprises existantes parviennent à mettre en œuvre des stratégies spécifiques. On peut citer, entre autres : l'innovation de produit résultant de la R&D, la différenciation des produits (par la qualité, la localisation, ou encore par le marketing et la publicité), la fidélisation de la clientèle par des stratégies de récompense, la constitution de marchés captifs, les guerres de prix destinées à affaiblir ou éliminer un concurrent. Relativement récent, l'exemple du *low cost* montre combien est forte la pression concurrentielle exercée par les entreprises qui le pratiquent alors même qu'elles ne détiennent qu'une part de marché limitée, et comment les entreprises installées sur les secteurs concernés sont amenées à mettre en œuvre des stratégies variées pour y faire face, qu'il s'agisse du transport aérien, du *hard discount* ou de secteurs dans lesquels ce modèle tend aujourd'hui à se diffuser (banque, assurance, automobile notamment). Les entreprises qui ne s'adaptent pas à la pression concurrentielle perdent des parts de marché et risquent de voir leur rentabilité diminuer et les pertes se creuser ; sans réaction de leur part et si le processus se poursuit, elles sont vouées à terme à être éliminées.

D'autres stratégies, qui en apparence ne modifient pas les structures de marché mais ne sont en principe possibles que si le nombre de firmes est peu élevé, sont relativement fréquentes. Il s'agit

des ententes entre vendeurs, ou cartels. Ces ententes visent à entraver le processus de la concurrence par des comportements concertés, qui peuvent notamment porter sur la fixation en commun d'un prix supérieur à celui qui résulterait de la concurrence, sur le partage géographique d'un marché, chaque firme se trouvant alors en position de monopole sur « sa » zone géographique, sur des quotas de production destinés à limiter l'offre globale.

### **Le rôle des pouvoirs publics en matière de régulation de la concurrence**

Les pouvoirs publics ont un difficile équilibre à trouver entre concentration et concurrence. En effet, si la concentration réduit la concurrence en conférant à l'entreprise un pouvoir de marché qui s'avère en général défavorable aux consommateurs, elle est aussi source d'efficacité économique dans la mesure où elle ouvre des possibilités d'économies d'échelle et d'innovation. Les autorités de régulation de la concurrence se voient ainsi confier la tâche de prévenir les pratiques anti-concurrentielles en empêchant certaines fusions d'entreprises, mais aussi de sanctionner les ententes et abus avérés de position dominante en raison de leur impact négatif sur le consommateur. Pour autant, toutes les ententes et opérations de concentration ne sont pas considérées comme illégales : la Commission européenne peut ainsi, lorsqu'elle considère qu'ils ont plus d'effets positifs que négatifs sur les consommateurs, autoriser certains accords ou opérations de concentration, au moins à titre provisoire. L'affaire Microsoft apparaît comme une bonne illustration de la tâche délicate des autorités de régulation de la concurrence, à la fois à arbitrer entre encouragement de l'innovation et entrave à la concurrence, mais aussi à prouver l'existence de comportements anticoncurrentiels.

---

## RESSOURCES ET ACTIVITES PEDAGOGIQUES PROPOSEES

### Activité 1 : Concentration et pouvoir de marché

Finalité : Développer la question des relations entre structures du marché et pouvoir de marché.

Étapes et ressources préconisées :

Il est possible d'utiliser des extraits d'une conférence de Jean-Marie Chevalier disponible sur la vidéothèque numérique de l'enseignement supérieur : <http://www.ina.fr/>: « La concentration économique et ses limites » (du 24 mai 2000 – 61min30s).

- De la 11<sup>e</sup> à la 18<sup>e</sup> minute en particulier : pour une analyse des relations entre concentration et pouvoir de marché.
- Et surtout de la 21<sup>e</sup> à la 30<sup>e</sup> minute : pour une rapide histoire de la concentration aux Etats-Unis au 19<sup>e</sup> siècle, à travers la présentation du trust Rockefeller. Mais aussi parce que les débuts de la surveillance de la concurrence sont abordés, ce qui permet de faire le lien avec le point suivant.

### Activité 2 : Stratégies d'entreprises

Finalité : Illustrer les stratégies mises en œuvre par les entreprises pour renforcer leur pouvoir de marché.

Étapes et ressources préconisées :

- C'est un sujet qui se prête facilement à la collecte d'informations et où l'on peut amener les élèves à effectuer des recherches, en leur demandant d'illustrer les différentes stratégies à l'aide d'exemples.

Ex : La guerre des prix : le transport aérien « low cost »

- Création d'une demande captive : Nespresso et ses dosettes, avant le lancement de capsules compatibles avec ses machines (on peut amener les élèves à calculer le prix au kg du café d'une capsule Nespresso)

### Activité 3 : La régulation de la concurrence

Finalité : Illustrer l'intervention des pouvoirs publics dans la régulation de la concurrence.

Étapes et ressources préconisées :

Le site internet de l'Autorité de la concurrence (<http://www.autoritedelaconcurrence.fr>) permet de consulter la synthèse de son rapport annuel.

- Rechercher une décision en matière de contrôle des concentrations ou de contrôle des pratiques anticoncurrentielles.
- Analyser avec les élèves des cas de condamnation (Voir par exemple la décision n° 05-D-65 du 30 novembre 2005 relative à des pratiques constatées dans le secteur de la téléphonie mobile).

### Activité 4 : La fixation d'un prix comme moyen d'agir sur la nature de la concurrence

Finalité : montrer, par l'exemple de la loi de 1981 sur le prix unique du livre en France, que l'intervention des pouvoirs publics dans la régulation de la concurrence peut se traduire par la suppression de la concurrence par les prix

Étapes et ressources préconisées :

- Pour la présentation des objectifs de cette loi (préserver la diversité éditoriale en maintenant un réseau de libraires indépendants se faisant concurrence par la qualité et non le prix) : <http://www.ina.fr/> : « Prix des livres » (Antenne 2, JT de 20 heures du 30/07/1981 - 2min59s) et surtout : « Plateau Jack Lang » (TF1, JT de 13 heures du 31/07/1981 - 11min16s).
- Pour un bilan des effets de la loi : Mathieu Perona et Jérôme Pouyet, *Le prix unique du livre à l'heure du numérique*, Cepremap, Éditions de l'ENS, 2010.

---

## BIBLIOGRAPHIE

### **Bibliographie sélective et commentée à l'usage du professeur**

Krugman P., Wells R., *Microéconomie*, De Boeck, 2009.

[Les types de structures de marché - pp. 611-613, où l'on trouvera notamment une présentation simple et claire, à l'aide d'un schéma, des quatre types principaux de structures de marché ;  
La différenciation des produits et la concurrence monopolistique, sans formalisation - pp. 710-717 et 729-733.]

Landier A. et Thesmar D., *La société translucide*, Fayard, 2010.

[Un résumé clair de l'affaire Microsoft est proposé pp. 24-26.]

Stiglitz J., Walsh C., Lafay J.D., *Principes d'économie moderne*, De Boeck, 3<sup>e</sup> édition, 2007.

[Concurrence imparfaite et structures de marché - pp. 226-227 ;  
Les politiques antitrust, et l'affaire Microsoft en particulier pp. 281-284]

Wasmer E., *Principes de microéconomie*, Pearson, 2010.

[pp. 335-354 : la concurrence imparfaite]

### **Bibliographie complémentaire**

Combe E., *Cartels et ententes*, Que sais-je ? PUF, 2004.

Combe E., *Le low cost*, Repères, La Découverte, 2011.

Roy P., *Les nouvelles stratégies concurrentielles*, Repères, La Découverte, 2010.

## Fiche 3.4 : Quelles sont les principales défaillances du marché ?

**INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES :** On montrera qu'en situation d'information asymétrique, on constate l'existence d'équilibres avec rationnement voire l'absence de marché (marché des voitures d'occasion, marchés des professionnels de santé et des avocats, marché de l'assurance, etc.). Les diverses manières de produire et de diffuser de l'information - labellisation, publicité, comparateurs de prix, magazines de consommateurs, etc. - pourront être évoquées, de même que la réglementation publique sur l'information. En s'appuyant sur des exemples, on montrera aussi que les marchés peuvent être défaillants dans le domaine de l'allocation des ressources en présence de biens collectifs ou d'externalités (pollution, éclairage public, pollinisation par les abeilles, etc.)

**NOTIONS :** Asymétries d'information, externalités, biens collectifs.

## SAVOIRS DE REFERENCE SUR LA QUESTION

### Les défaillances en matière d'allocation des ressources

Le marché n'est pas spontanément adapté à la prise en charge des biens collectifs. La consommation de ces biens présente en effet certaines caractéristiques – la non-rivalité et la non-exclusion – qui mettent le marché en échec. Le fait qu'une multitude de personnes puissent bénéficier simultanément de la lumière d'un phare, de l'existence d'une signalisation routière, ou encore de celle d'une armée sans qu'on puisse en contrepartie en exiger un paiement, n'incite pas à leur production. Personne n'acceptera de payer pour la consommation d'un bien, aussi utile soit-il, tant qu'il est possible de se comporter en passager clandestin, et aucun entrepreneur ne voudra alors se lancer dans sa production.

Une autre défaillance du marché est son impuissance à régler le problème des externalités, c'est-à-dire les situations où l'activité d'un agent économique a des répercussions sur le bien-être d'un autre, sans que cela fasse l'objet d'une contrepartie marchande. Le marché n'est ainsi pas en mesure d'inciter ceux qui sont à l'origine de coûts externes à les réduire : quelle entreprise indemniserait de son propre chef les victimes de la pollution qu'elle a occasionnée ? Le marché est de même impuissant à encourager les externalités positives, puisque ceux qui sont à l'origine d'un accroissement du bien-être social n'en sont pas récompensés. La vaccination contre une pathologie contagieuse profite à l'ensemble de la collectivité, la recherche financée par une entreprise peut déboucher sur des innovations bénéfiques à l'ensemble de son secteur d'activité. Mais laissés aux seules forces du marché, ces bénéfices externes seront produits en quantité insuffisante, tandis que les externalités négatives seront trop abondantes.

Lorsqu'il l'estime nécessaire, l'Etat intervient pour corriger ces défaillances, notamment en prenant en charge la production des biens collectifs et en mettant en place des mesures destinées à réduire les externalités négatives ou au contraire à encourager les actions d'intérêt général.

### Les asymétries d'information

Parmi les imperfections du marché figurent aussi les situations d'asymétries d'information, qui peuvent profondément perturber son fonctionnement. L'information est dite asymétrique lorsque l'une des parties dispose d'informations importantes dont l'autre partie est dépourvue, qu'il



s'agisse d'informations sur elle-même ou d'informations relatives au produit échangé. L'exemple devenu célèbre de l'achat et de la vente de voitures d'occasion, « the Market for Lemons », développé en 1970 par George Akerlof, est sans doute pertinent pour aborder cette notion d'asymétries d'information. Le fait que les vendeurs de « lemons » (ce terme désigne des voitures qui ne valent rien, et est souvent traduit par « vieux clous » ou « camelotes ») en sachent beaucoup plus sur l'état de leurs véhicules que les acheteurs peut conduire ces derniers à anticiper des défauts cachés et à offrir des prix faibles, avec pour conséquence fâcheuse un retrait du marché des vendeurs de voitures de bonne qualité, voire un effondrement des échanges. La plupart des marchés sont caractérisés par une asymétrie d'information, comme celui de l'assurance automobile où l'assuré en sait davantage sur ses qualités de conducteur que l'assureur, ou encore celui du crédit où les emprunteurs sont mieux informés de leur situation financière et des projets qu'ils cherchent à financer que les prêteurs (cf. question 4.2.).

Les problèmes que peuvent engendrer ces situations d'asymétries d'information en l'absence de dispositifs institutionnels seront développés dans le programme de Terminale (économie approfondie) avec les concepts d'aléa moral et de sélection adverse.

Pour réduire l'incertitude résultant de ces asymétries d'information, différents dispositifs ont été développés de façon à diffuser l'information faisant défaut. C'est par exemple le cas de la certification, mise en œuvre par les agents économiques eux-mêmes (guides, concours agricoles attribuant des médailles...) ou sous la contrainte des pouvoirs publics (affichage de la composition des produits alimentaires, traçabilité de la viande bovine, bilan énergétique des biens immobiliers, etc.). Les nombreux sites « comparateurs de prix » sur internet permettent également aux consommateurs de disposer d'une information plus complète en matière de prix et de pouvoir, le cas échéant, faire jouer la concurrence. Les associations de consommateurs ou d'utilisateurs jouent aussi un rôle moteur dans ce domaine en diffusant des publications et en attirant l'attention des pouvoirs publics sur telle ou telle question. Les regards croisés (« Action publique et régulation » : 2.2 Comment un phénomène social devient-il un problème public ?) pourront être l'occasion de revenir sur ces interactions entre groupes mobilisés et pouvoirs publics.

---

## RESSOURCES ET ACTIVITES PEDAGOGIQUES PROPOSEES

### Activité 1 : Illustrer la notion d'asymétries d'information

Finalité : Aborder la question des asymétries d'information et de leur traitement.

Étapes et ressources préconisées :

- Outre celui du « Market for lemons » ou ceux de l'assurance, on dispose d'un grand nombre d'exemples d'asymétries d'information. Développer celui dont le prêteur pâtirait pour être l'occasion de rappeler une des raisons d'être des banques, experts en sélection et gestion des risques, et de faire ainsi le lien avec la partie du programme portant sur le financement de l'économie (4.2 Comment l'activité économique est-elle financée ?). On pourra se reporter à cet égard à l'ouvrage de Jézabel Couppey-Soubeyran, *Monnaie, banques et finance*, PUF, 2010. (pp. 153-156 : Pourquoi les banques ?).
- Il peut aussi être intéressant d'aborder la question de la réglementation publique sur l'information à partir d'un texte littéraire : Emmanuel Carrère, *D'autres vies que la mienne*, P.O.L. collection Folio, 2009, pp. 175-204 et pp. 242-262.  
[L'auteur y présente le travail d'un juge en charge des questions de surendettement au tribunal d'instance de Vienne, qui décide de s'attaquer aux contrats établis par les établissements de crédit. Il estime en effet qu'ils ne respectent pas les obligations légales censées protéger les consommateurs, imposant ainsi à ces derniers des conditions qu'ils ne sont pas en mesure de comprendre (notamment des taux d'intérêt supérieurs au taux d'usure).]

### Activité 2 : Adam Smith et les biens collectifs

Finalités : Les défaillances du marché en présence de biens collectifs

Étapes et ressources préconisées :

- Utiliser le texte classique d'Adam Smith sur le devoir du souverain « d'ériger et d'entretenir certains ouvrages publics et certaines institutions que l'intérêt privé d'un particulier ou de quelques particuliers ne pourrait jamais les porter à ériger ou à entretenir » (Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, 1776, Livre IV, fin du chapitre 9) : L'intégralité du texte est disponible sur le site : <http://classiques.uqac.ca/>

### Activité 3 : Illustrer la notion d'externalités

Finalité : Analyser des exemples concrets d'externalités positives et négatives.

Étapes et ressources préconisées :

- L'exemple classique de la pollution est développé de façon très complète par Paul Krugman qui présente à la fois le problème et ses solutions privées et publiques à ce coût externe (voir bibliographie). Différents exemples d'externalités positives sont aussi développés par l'auteur (la vaccination contre la grippe, ou encore les externalités technologiques) pp. 761-764.
- On peut aussi se référer aux travaux d'Esther Duflo sur les externalités positives générées par les soins préventifs en matière de santé publique, en utilisant notamment l'exemple de la distribution des moustiquaires au Kenya (E. Duflo, *Lutter contre la pauvreté*, Tome 1, Seuil, 2010).

---

## BIBLIOGRAPHIE

### **Bibliographie sélective et commentée à l'usage du professeur**

- Akerlof G., « Le marché des « lemons » : l'incertitude sur la qualité et le mécanisme du marché », *Idées*, n° 130, CNDP ; décembre 2002, p. 68.  
[Une traduction du fameux article de George Akerlof]
- Cahuc P., « Les avancées de la nouvelle microéconomie », *Les Cahiers français*, n° 327, 2005, pp. 6-7.  
[Une présentation concise du « market for lemons », et qui a l'avantage d'exposer un exemple chiffré.]
- Krugman P., Wells R., *Microéconomie*, De Boeck, 2009.  
[Sur « l'économie de la pollution » et les politiques en cas de pollution - pp. 740-760 ; sur les asymétries d'information : « La sélection adverse : l'économie de la camelote », un résumé clair et non formalisé de l'exemple d'Akerlof - pp. 942-943]
- Stiglitz J., Walsh C., Lafay J.D., *Principes d'économie moderne*, De Boeck, 3e édition, 2007.  
[Il y développe la notion de défaillances du marché en clarifiant celle de bien public pur - pp. 236-238.]
- Wasmer E., *Principes de microéconomie*, Pearson, 2010.  
[Pour une présentation synthétique et formalisée : des effets externes - pp. 313-323 ; des biens publics - pp. 323-330 ; de l'exemple d'Akerlof - pp. 405-409]

## Fiche 4.1 : A quoi sert la monnaie?

**INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES :** Par contraste avec des situations d'échange non monétisé, on mettra en évidence les avantages de la monnaie et les fonctions qu'elle remplit. On évoquera les formes qu'elle revêt et on expliquera (en prenant comme exemple la carte bancaire) comment fonctionnent les systèmes de paiements dématérialisés dans les économies contemporaines.

**NOTIONS :** Fonctions de la monnaie, formes de la monnaie.

## SAVOIRS DE REFERENCE SUR LA QUESTION

La raison d'être de la monnaie est à rechercher non seulement dans ses fonctions instrumentales (unité de compte, moyen d'échange, réserve de valeur), les plus immédiatement perceptibles, mais surtout dans sa fonction fondamentale de mise en cohérence des initiatives et des comportements économiques des acteurs qui utilisent la même monnaie et forment ainsi une même « communauté de paiements »<sup>1</sup>. La question de la confiance est tout à fait essentielle : pour exister et assurer les fonctions qui sont les siennes, la monnaie doit bénéficier durablement de la reconnaissance et de la confiance de la communauté de paiements<sup>2</sup>. Dans cette perspective, la monnaie n'est pas un bien parmi d'autres, ni un simple instrument, mais une institution qui permet de gérer le caractère décentralisé des décisions économiques. Si l'histoire montre que la monnaie peut prendre des formes très diverses, elle montre également que la monnaie entretient des relations étroites avec les formes prises par le pouvoir et l'organisation politiques.

### Les fonctions de la monnaie

L'étude des fonctions de la monnaie fait bien ressortir la différence de nature qui existe entre économie monétaire et économie de troc. La monnaie est à la fois unité de compte, instrument d'échange et réserve de valeur.

Unité de compte, elle sert d'étalon de valeur et permet de comparer facilement la valeur des biens et des services, de confronter la valeur subjective attribuée à un bien par son détenteur à la valeur qui lui est socialement reconnue, de ramener à une unité commune et d'agrèger des ensembles hétérogènes de biens ou services (valeur de la production d'un entreprise ou d'un pays ; valeur d'un patrimoine ...).

Instrument d'échange, elle est un équivalent général qui permet d'acheter n'importe quel bien et service et est de ce fait acceptée par tous les agents économiques. En tant que moyen d'échange, la monnaie permet la réalisation d'échanges inenvisageables dans un système de troc, pour cause de non correspondance des aspirations croisées des échangistes potentiels, soit que l'un ne souhaite pas acquérir le bien cédé par l'autre, soit que les biens ne sont pas disponibles au même moment ou au même lieu, soit enfin que leurs valeurs ne sont pas considérées comme identiques.

<sup>1</sup> Aglietta M.: *La fin des devises clés*, La découverte, Coll. Agalma, 1986.

<sup>2</sup> Cette approche se retrouve aussi chez des auteurs comme Jacques Rueff (*L'ordre social*, 1945) ou Milton Friedman (*La monnaie et ses pièges*, 1992)

Réserve de valeur, elle est un moyen possible d'épargne puisqu'elle est supposée conserver sa valeur à travers le temps et permettre de différer sans risque - nominal - la consommation ou l'investissement. La monnaie n'a pas l'exclusivité de cette fonction qui peut être assurée par tout actif (biens, titres de propriété ...) stockable et cessible dans le temps. La particularité d'une épargne détenue en monnaie est sa liquidité absolue et son pouvoir libérateur illimité.

L'accomplissement de ces fonctions dépend étroitement de la confiance que les agents économiques accordent à une monnaie. Ils ne l'accepteront pas en paiement s'ils n'ont pas confiance dans la possibilité de pouvoir à leur tour échanger cette monnaie contre des biens. De même, utiliser la monnaie comme réserve de valeur suppose que l'on ait confiance dans sa valeur future. Pour paraphraser François Simiand, toute monnaie est fondamentalement fiduciaire. La crise des assignats en France à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ou l'hyperinflation allemande des années 1920 illustrent la dimension dévastatrice de l'effondrement de la confiance d'un peuple dans sa monnaie. La problématique de la confiance est au cœur du rapport que les instances politiques entretiennent avec les instances monétaires. Très tôt les premières ont exercé leurs prérogatives sur les secondes, soit pour en tirer des avantages spécifiques (cf. altération des unités monétaires par les rois de France) soit pour renforcer la cohésion économique et sociale d'un territoire. (unification de l'Empire romain, passage à l'euro comme produit d'un processus politique et institutionnel).

## **Les formes de la monnaie**

Dans les économies contemporaines, on utilise deux formes de monnaie : la monnaie fiduciaire et la monnaie scripturale.

La monnaie fiduciaire regroupe la monnaie divisionnaire et les billets de banque. Le terme de fiduciaire est pris ici dans son sens restrictif, le plus fréquemment utilisé. Ce sens est apparu lors du passage de l'utilisation de monnaies métalliques à celle de billets de banque, instruments monétaires pour lesquels la confiance ne repose plus sur les qualités intrinsèques supposées, ce qui pouvait encore être le cas de certaines monnaies métalliques (comme l'or, cette « relique barbare »<sup>1</sup>), mais uniquement sur le fait qu'ils permettent à leur détenteur d'acquérir des biens ou de bénéficier de services. La monnaie fiduciaire circule de la main à la main, si bien que l'on parle parfois de « monnaie manuelle ». Elle est surtout utilisée aujourd'hui pour les règlements quotidiens de montants relativement faibles, mais elle joue aussi un rôle important dans l'économie souterraine (règlement de transactions illicites, évasion fiscale).

La monnaie scripturale, c'est-à-dire tenue par écritures, est constituée par l'ensemble des soldes créditeurs des comptes à vue détenus par les clients du système bancaire. Elle circule grâce à divers instruments, dont les avancées technologiques ont accentué la variété et la dématérialisation : chèque, virement, titre universel de paiement (TUP) carte de paiement, porte-monnaie électronique, e-carte de paiement etc. Lorsqu'un paiement implique deux personnes clientes d'une même banque, le paiement se réalise par un jeu d'écritures interne à cette banque. L'interbancaireté (possibilité de retirer des fonds dans une banque dont on n'est pas client) ou les règlements interbancaires (règlement entre deux agents clients de banques différentes) supposent l'existence de dispositions juridiques et de moyens techniques permettant de s'assurer que les sommes dues passent du compte du débiteur au compte du créancier (par exemple lorsqu'on remet un chèque à un commerçant ou que l'on règle sa note par carte de paiement dans un restaurant).

La part de la monnaie scripturale dans le total des moyens de paiement n'a cessé de s'accroître depuis les années 1960 et atteint depuis le début des années 2000 environ 85 % de la masse monétaire en circulation dans la Zone euro, plus de 90 % en France.

La distinction usuelle entre monnaie fiduciaire et monnaie scripturale ne doit pas induire les élèves en erreur : les deux formes de monnaie reposent sur la confiance.

---

<sup>1</sup> J. M. Keynes

---

## RESSOURCES ET ACTIVITES PEDAGOGIQUES PROPOSEES

### Activité 1 : la différenciation des fonctions de la monnaie

Finalité : rendre les élèves capables de différencier les fonctions de la monnaie.

Ressources et activités proposées :

- Proposer un certain nombre d'informations exprimées en unités monétaires type (prix de biens ou d'actifs, transactions sur des biens, transactions financières, détention d'avoirs ...)
- Faire classer par fonction en justifiant.

### Activité 2 : Les règlements dématérialisés aujourd'hui

Finalité : initier à la circulation de la monnaie scripturale, notamment celle impliquant l'utilisation des nouveaux moyens de paiement.

Ressources et activités proposées :

[Il s'agit à ce moment du programme de faire découvrir de la façon la plus simple comment fonctionne la monnaie scripturale, en évitant en particulier le passage par le bilan des banques (à réserver pour la fiche 4.3). Le plus simple est de faire raisonner à partir d'une hypothèse d'avoir ou de solde créditeur positif. Tout au plus pourra-t-on recourir à la figuration des comptes bancaires de chaque client (crédit-débit)]

- Premier temps : faire apparaître l'effet sur chaque compte d'un paiement entre deux clients d'une même banque.
- Ce cas simple peut être mis à profit pour : a) distinguer le temps de l'amorce du paiement et le temps de sa réalisation effective (moment du mouvement sur les comptes) ; b) faire réfléchir à l'évolution du délai entre ces deux moments selon le support technique utilisé (chèque, carte de paiement avec signature et avec PIN, e-paiement...). Pour des exemples de développements technologiques récents, voir le site de « La finance pour tous » : <http://www.lafinancepourtous.com/IMG/pdf/Telepaiement-2.pdf>
- Second temps : travailler sur l'hypothèse que les deux parties à la transaction sont clients de deux banques séparées. Faire identifier la condition nécessaire (transfert de monnaie de la banque du débiteur à la banque du créancier) pour que le paiement ait lieu. Faire retracer l'enchaînement des opérations. On pourra pour cela utiliser une présentation qui figure sur le site de la banque de France : <http://www.banque-france.fr/fr/systemes-de-paiement-et-de-titres/moyens-et-systemes-de-paiement-et-de-titres-francais/moyens-de-paiement-scripturaux.htm>

### Activité 3 : Monnaie et confiance

Finalité : faire appréhender le rôle essentiel de la confiance dans l'existence d'une monnaie

Ressources et activités proposées :

- Étude d'un épisode de crise de confiance dans la monnaie : les assignats sous la Révolution française, l'hyperinflation allemande des années 1920. Faire situer historiquement l'épisode. Faire repérer la raison de la perte de confiance et les effets les plus caractéristiques de cette perte de confiance sur la vie économique (transactions, valeur de l'épargne, détention de liquidités).
- Un autre temps peut consister à étudier la mise en place d'un cadre institutionnel destiné à rétablir la confiance dans la monnaie : la réforme monétaire allemande de 1948, la création du « nouveau franc » en 1958.
- Étude succincte de la mise en place de l'euro pour mettre à jour l'articulation entre choix politiques et mesures techniques (changement d'unité monétaire, continuité des paiements) et pour illustrer un cas d'extension d'une communauté de paiements.  
[L'ensemble de cette activité gagnerait à être conduite en liaison avec le professeur d'histoire et/ou de français, voire de langue vivante]

---

## BIBLIOGRAPHIE

### **Bibliographie sélective et commentée à l'usage du professeur**

- Banque de France, *L'euro, la Banque de France et nous*, <http://www.banque-france.fr/fr/publications/revues/videos/htm/videos.asp?espace=enseignant&interet=null>  
[DVD réalisé dans le cadre du partenariat Banque de France – Education nationale comprenant plusieurs films dont « La monnaie et nous », support pédagogique simple qui présente, entre autre, les formes de la monnaie]
- Coupey-Soubeyran J., *Monnaie, banque, finance*, PUF, 2010 .  
[Nature et fonctions de la monnaie pp. 105 à 112].
- Pauget G., Betbèze J.-P., *Les 100 mots de la banque*, Que sais-je ? PUF 2010.  
[Monnaie, pp.15-17]
- Plihon D., *La monnaie et ses mécanismes*, coll. Repères, La Découverte, 2009.  
[Évolution des formes de la monnaie pp. 6 à 16 ; Qu'est-ce que la monnaie ? - pp. 110 à 113, en particulier l'exemple de l'Euro pour illustrer la dimension sociale et politique de la monnaie - pp. 112-113]
- Voisin M., *Monnaie et politique monétaire*, Bréal, 2006.  
[Une présentation élargie des fonctions de la monnaie : La monnaie n'est-elle qu'un intermédiaire dans les échanges ? - pp. 12 à 22]

### **Bibliographie complémentaire**

- Aglietta M. et Orléan A., *La monnaie entre violence et confiance*, Odile Jacob, 2002
- Albertini J.-M., *Des sous et des hommes*, Seuil, Coll. Points, 1995
- Chérueil A., « Monnaie », *Dictionnaire historique des institutions, mœurs et coutumes de la France – Partie II*, pp. 812-826, Hachette, 1855. Disponible sur  
<http://www.archive.org/stream/dictionnairehis00goog#page/n6/mode/2up>
- Ferrandon B. : Chronique de la naissance de l'Euro, *Les Cahiers Français*, n° 319, Mars-avril 2004.  
Disponible sur le site: <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/revues-collections/cahiers-francais/articles/319-ferrandon.pdf>
- Site de la Banque de France, <http://www.banque-france.fr/index.htm>

## Fiche 4.2 : Comment l'activité économique est-elle financée ?

**INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES :** Les choix de financement des agents économiques seront présentés de manière élémentaire. On montrera que le taux d'intérêt est à la fois la rémunération du prêteur et le coût du crédit pour l'emprunteur et qu'il varie en fonction du risque associé au crédit. On pourra illustrer ce mécanisme à partir de l'exemple des crises des dettes publiques. On distinguera le financement intermédié et le financement direct. Dans la procédure de financement par appel au marché, on présentera les grandes catégories de titres émis et échangés (actions, obligations) ainsi que leur mode de rémunération (dividende, intérêt).

**NOTIONS :** Autofinancement, financement direct/indirect, taux d'intérêt, risque de crédit.

### Savoirs de référence sur le thème

#### Les choix de financement des agents

Lorsqu'un individu, un ménage ou une entreprise doit financer un projet (par exemple achat d'un bien d'équipement, d'une voiture ou d'une maison par un ménage, achat d'une machine par une entreprise), plusieurs modalités de financement sont possibles. Si l'agent économique en question dispose des fonds nécessaires, le projet peut être financé par autofinancement ou financement interne. S'il ne dispose pas de l'intégralité des fonds nécessaires, il doit recourir à un financement externe : on parle alors de besoin de financement. Inversement, lorsque, au cours d'une période donnée, les ressources (revenus) de l'agent concerné ont été supérieures aux emplois (dépenses diverses), on parle de capacités de financement. En cas de besoin de financement, les ménages et la plupart des entreprises (petites et moyennes) n'ont pas d'autres choix que le recours au crédit bancaire en faisant appel à un intermédiaire financier ; on parle alors de financement indirect ou financement intermédié. Les grandes entreprises, quant à elles, peuvent également s'adresser aux marchés des capitaux ; on parle alors de financement externe direct. Dans tous les cas, qu'il soit direct ou indirect, un financement externe a un impact sur la structure du bilan de l'entreprise, en particulier sur la structure du passif, par une augmentation des fonds propres ou une augmentation des dettes (à long terme ou à court terme selon le cas). Si l'on raisonne non plus au niveau microéconomique (décisions prises par les agents) mais au niveau global et pour une période donnée, on constate que les entreprises et les administrations publiques ont généralement un besoin de financement alors que les ménages dégagent, globalement, une capacité de financement. Le système financier désigne l'ensemble des institutions (marchés de titres et intermédiaires financiers) qui permettent aux agents ayant un besoin de financement de se procurer les ressources nécessaires à la mise en œuvre de leurs projets sans attendre d'avoir accumulé une épargne préalable suffisante.

#### Le financement externe indirect

La couverture du besoin de financement peut s'opérer, soit par un emprunt auprès d'une banque, soit par appel direct aux agents disposant d'une capacité d'épargne, par émission de titres sur le marché financier. Le premier mode de financement est qualifié « d'intermédié » ou « d'indirect », dans la mesure où il ne fait pas directement appel aux investisseurs. Il utilise les services d'un intermédiaire financier, la banque, dont le rôle économique de base est de prêter. Le métier originel de la banque est l'octroi de crédits, après analyse de la probabilité de remboursement de l'emprunteur. Le second mode de financement est appelé « direct », dans la mesure où les titres émis par les agents à besoin de financement sont directement achetés sur le marché financier par



les agents à capacité d'épargne. La frontière entre les deux formes de financement tend cependant à s'estomper, les banques d'investissement assistant les entreprises lors des émissions de titres sur le marché financier et conservant une partie de ces titres, sous forme d'épargne, dans leur portefeuille.

### **Le financement externe direct**

Les agents économiques qui recourent au financement par appel au marché émettent des titres qui sont achetés par les agents ayant une capacité de financement. Ce financement est qualifié de direct car les titres émis par les demandeurs de capitaux sont directement achetés par les offreurs de capitaux.

Le marché financier est le marché des capitaux à long terme. Il est constitué de deux compartiments : le marché primaire, sur lequel les agents à besoin de financement émettent des titres, et le marché secondaire sur lequel se négocient les titres déjà émis. Le marché secondaire ne contribue pas directement au financement des agents qui ont émis les titres, mais il est le complément indispensable du marché primaire puisqu'il permet aux apporteurs de capitaux de revendre facilement les titres achetés antérieurement, leur conférant ainsi de la liquidité. Ces titres, constitués notamment d'actions et d'obligations, représentent des droits (de propriété ou de créance selon le cas) acquis par leurs détenteurs sur l'organisme émetteur (entreprise sociétaire privée ou collectivité publique).

Le marché monétaire est le marché des capitaux à court et moyen terme, sur lequel l'échéance des transactions est comprise entre une journée et un an. Réservé jusqu'en 1985 à un nombre limité d'intervenants, essentiellement les banques, il comprend aujourd'hui trois compartiments : le marché interbancaire (réservé aux banques, cf fiche 4.3), le marché des billets de trésorerie et le marché des Bons du Trésor, sur lesquels se financent à court terme respectivement les entreprises et l'État.

Les intermédiaires financiers, et notamment les banques, sont devenus des acteurs importants sur les marchés des capitaux : si le financement externe indirect a perdu de son importance, une nouvelle forme d'intermédiation s'est développée, celle qui consiste, pour les institutions financières, à acheter des titres émis par les entreprises ou collectivités qui désirent se procurer des capitaux et, symétriquement, à se procurer des capitaux en recourant au marché. On parle alors d'intermédiation de marché.

### **Crédit et taux d'intérêt**

Si l'on excepte la solution de financement externe qui consiste à augmenter les fonds propres en faisant appel aux associés actuels ou à de nouveaux associés, qui se traduit par une augmentation du capital de l'entreprise (par émission d'actions dans le cas d'une société anonyme), tous les autres modes de financement externe sont basés sur des opérations de crédits, qu'il s'agisse du recours à un prêt bancaire ou de l'émission de titres de créances à court, moyen ou long terme.

Le prêteur prend le risque de ne pas être remboursé à l'échéance ; il renonce aussi, pendant la durée du crédit, à la liquidité de son épargne, c'est-à-dire à la possibilité de la transformer sans délais et sans coûts en monnaie. Le taux d'intérêt, qui correspond à la rémunération du prêteur, rémunère à la fois le renoncement à la liquidité (d'une durée plus ou moins longue et dont le degré peut être plus ou moins élevé) et le risque de crédit, autrement dit le risque de non-remboursement ou de report de l'échéance. Puisque le taux d'intérêt varie en fonction de plusieurs critères, dont la durée du prêt et le risque associé au crédit, il y a non pas un taux d'intérêt mais de multiples taux d'intérêt, qui influent parallèlement sur rentabilité escomptée des projets des emprunteurs, pour qui ils constituent un coût.

L'évaluation du risque de crédit par le prêteur implique l'analyse du risque de solvabilité, c'est-à-dire de non-remboursement. Ce risque dépend de la situation financière de l'emprunteur (qui apparaît, lorsqu'il s'agit d'une entreprise, à travers l'analyse des documents comptables) et des caractéristiques de son projet, mais aussi d'éléments extérieurs (aspects macroéconomiques

relevant du risque pays, de l'économie en général, du secteur d'activité). Dans cette évaluation du risque de crédit, le prêteur se trouve dans une situation d'asymétrie d'information (cf question 3.4) dans laquelle l'emprunteur dispose de davantage d'informations sur lui-même et sur son projet que le prêteur, ce qui explique la nécessité, pour les banques, de réunir le maximum d'informations avant d'octroyer un crédit. Les emprunteurs qui acceptent de payer les taux les plus élevés pour financer leurs projets sont généralement ceux dont les projets sont les plus risqués car ils savent que la probabilité de ne pas rembourser est relativement élevée. Une sous-évaluation des risques ou une prise de risque trop élevée de la part des banques engendrera une dynamique de surendettement et de crises bancaires aux conséquences systémiques graves. En effet, à la crise de crédit succède généralement une phase de rationnement, ce retournement du comportement des banques pouvant à son tour affecter l'activité réelle.

## Ressources et activités pédagogiques proposées

---

### Activité 1 : Comment les entreprises financent leurs investissements ?

Finalité : Comprendre que les entreprises peuvent recourir à différentes solutions pour financer leurs projets d'investissement.

Étapes et ressources préconisées :

- Etablir une liste des moyens dont dispose une entreprise pour se procurer des ressources financières
- Exercices interactifs pour aborder le financement externe :  
[http://www.statapprendre.education.fr/insee/invest/pourquoi/exo\\_financement\\_invest.htm](http://www.statapprendre.education.fr/insee/invest/pourquoi/exo_financement_invest.htm)  
[http://www.statapprendre.education.fr/insee/invest/pourquoi/financement\\_interne.htm](http://www.statapprendre.education.fr/insee/invest/pourquoi/financement_interne.htm)

### Activité 2 : Le crédit et le financement des ménages

Finalité : Comprendre les notions de besoin de financement et capacité de financement et réfléchir aux critères de choix d'un crédit.

Étapes et ressources préconisées :

- Se rendre sur le site la finance pour tous <http://www.lafinancepourtous.com/>

### Activité 3 : Les choix de financement des entreprises

Finalité : Faire identifier, grâce à une approche comptable, les modalités possibles en matière de financement des entreprises et observer les répercussions pour celles-ci.

Étapes et ressources préconisées :

- Proposer le bilan schématique d'une entreprise fictive constituée sous forme de société anonyme
- Supposer que cette entreprise souhaite réaliser un investissement (exemple : achat de locaux, achat de machines, etc.) en en donner le montant.
- Au vu de la situation du bilan (notamment les disponibilités), s'interroger sur les possibilités de financement (autofinancement ou recours à un financement externe, choix en matière de financement externe).
- Envisager comment les répercussions de ces choix apparaissent dans le bilan.

### Activité 4 : Les contraintes, avantages et inconvénients des différents modes de financement

Finalité : réviser les différents modes de financement des entreprises, comparer leurs avantages et percevoir les contraintes qu'ils comportent.

Étapes et ressources préconisées :

- Proposer aux élèves une étude de cas, par exemple en reprenant l'entreprise évoquée dans l'activité 3
- Réfléchir, pour chacun des choix, sur ses effets :
- Dans une optique d'analyse financière (à partir de l'évolution de la structure du bilan)
- En matière d'indépendance décisionnelle de l'entreprise
- Sur les évolutions éventuelles en matière de pouvoir (cas en particulier de l'émission d'actions)
- Faire construire un récapitulatif sous forme d'un tableau à double entrée présentant en lignes les différents modes de financement et en colonnes les conditions auxquelles chaque mode de financement est possible, les avantages, les inconvénients ou risques.

## Bibliographie

---

### Bibliographie sélective et commentée à l'usage du professeur

Coupey-Soubeyran J., *Monnaie, banques, finance*, PUF, 2010.

[Marché monétaire, marché obligataire, marché des actions – pp. 14 à 41 : présentation complète pour le professeur

Les différents modes de financement (autofinancement, financement direct et indirect) et les évolutions récentes de la structure des financements en Europe. – pp. 189 à 198]

Pauget G., Betbèze J. –P., *Les 100 mots de la banque*, Que sais-je ? PUF, 2010

[Deux articles portant sur le risque et l'asymétrie d'information : pp 29 à 32

Un article sur l'analyse du risque P.22]

Site « lafinancepourtous » :

<http://www.lafinancepourtous.com/Decryptages/Dossiers/Banque>

[un point simple et complet sur le rôle des banques (« la banque, comment ça marche ? », « la banque, à quoi ça sert ? », « un secteur très contrôlé, pourquoi et comment ? », « les banques et la crises ») dont une partie peut être utilisée dans le cadre de cette question 4.2 et dont une partie peut être utilisée dans le cadre de la question 4.3]

### Bibliographie complémentaire

Aglietta M., *La crise. Les voies de sortie*, Michalon, 2010

Couderc N., Montel-Dumont O., *Des subprimes à la récession, comprendre la crise*, La documentation française, 2009.

Giraud P.N., *Le commerce des promesses*, Seuil, 2009, 2<sup>ème</sup> édition.

### Fiche 4.3 : Qui crée la monnaie ?

**INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES :** On présentera, à l'aide d'exemples simples, le processus de création monétaire par les banques commerciales (« les crédits font les dépôts »). On montrera le rôle central du marché monétaire. On pourra citer les autres sources de la création monétaire (créances sur le Trésor et devises). Pour ce faire, on définira la banque centrale comme la « banque des banques » et on montrera l'importance de son rôle pour assurer la liquidité (notamment lors des crises de confiance) et préserver le pouvoir d'achat de la monnaie.

**NOTIONS :** Masse monétaire, marché monétaire, banque centrale, prêteur en dernier ressort.

### SAVOIRS DE REFERENCE SUR LA QUESTION

Dans les systèmes bancaires contemporains, les banques de second rang sont placées sous l'autorité de la banque centrale et sont dans l'obligation d'avoir, auprès d'elle, un compte dont le solde est obligatoirement créditeur : la banque centrale est la « banque des banques » ; il s'agit, au sein de la zone euro, de la BCE. La monnaie détenue par les banques sur leurs comptes à la banque centrale est appelée « monnaie banque centrale » ou « monnaie centrale » ; tous les règlements interbancaires s'effectuent en monnaie centrale par des virements de compte à compte dans les livres de la banque centrale. Celle-ci gère également le compte du Trésor public, dont elle est l'unique banque. Contrairement à une vision largement répandue, la création monétaire n'est pas principalement le fait de la banque centrale qui, bien qu'ayant le monopole de l'émission des billets, ne crée pas directement de la monnaie : émission de billets et création monétaire sont deux opérations distinctes qui ne doivent pas être confondues.

#### Le processus de création monétaire

On désigne par l'expression « création monétaire » toute opération qui conduit à augmenter le stock de monnaie en circulation et par « destruction monétaire » l'opération inverse. Ce stock de monnaie en circulation, ou « masse monétaire », est constitué des moyens de paiement détenus par les agents économiques non bancaires et utilisables à court terme pour régler leurs dépenses. La masse monétaire est mesurée par différents indicateurs, ou agrégats, mais comprend principalement les billets en circulation, les dépôts à vue et à terme dans les banques et les comptes sur livret. La monnaie détenue par les banques sur leur compte à la banque centrale ne fait pas partie de la masse monétaire, mais de la « base monétaire ». Il y a une relation entre la base et la masse monétaire, la création de monnaie par les banques induisant un besoin de monnaie centrale pour couvrir les « fuites » qui résultent des retraits en billets des clients, des exigences réglementaires et des règlements interbancaires.

La monnaie est toujours créée en liaison avec une contrepartie. Si cette contrepartie a longtemps été constituée de métaux précieux, notamment l'or, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Dans les économies contemporaines, la création de monnaie est une monétisation de créances. Elle a trois origines : l'octroi de crédits par les banques de second rang, le financement monétaire du déficit public, les entrées nettes de devises. La monnaie, inscrite au passif des banques, a pour contreparties les créances monétisées (inscrites à l'actif des banques). La monnaie est donc à la fois une créance et une dette.

Aujourd'hui, ce sont les créances correspondant aux crédits accordés par les banques aux entreprises et ménages qui constituent les principales « contreparties » de la masse monétaire, autrement dit qui sont à l'origine de la création de monnaie. Si les banques, en tant qu'intermédiaires financiers, ont comme fonction de collecter des dépôts et d'octroyer des crédits, elles ont une spécificité qui les distingue des intermédiaires financiers non bancaires : les crédits accordés ne se font pas sur la base de ressources préexistantes ; pour accorder un crédit, le banquier n'a pas besoin de disposer de la monnaie qu'il prête. Ce n'est pas le cas des intermédiaires financiers non bancaires qui octroient des crédits en transformant les caractéristiques d'une épargne préalable, autrement dit par des opérations de « recyclage » de ressources collectées antérieurement.

Lorsqu'une banque octroie un crédit, elle crédite le compte de dépôt de l'emprunteur et inscrit simultanément la créance correspondante à l'actif de son propre bilan. Il s'agit d'un simple jeu d'écriture comptable. Les dépôts sont au passif du bilan des banques, les créances à leur actif. Le crédit du compte de dépôt de l'emprunteur se traduit par une augmentation instantanée de la masse monétaire. La monnaie est donc créée *ex nihilo*. Lorsque le crédit arrive à échéance et donne lieu à remboursement, le compte de dépôt de l'emprunteur est débité, et la quantité de monnaie correspondante n'est plus en circulation : elle est « détruite ».

Une deuxième source de création monétaire à laquelle les banques de second rang contribuent est celle qui correspond à des crédits accordés à l'État : la banque achète des bons émis par le Trésor public pour financer le déficit budgétaire et dispose, en contrepartie, d'une créance sur le Trésor public ; celle-ci est inscrite à l'actif du bilan de la banque sous la rubrique « Créance sur l'État ». Le règlement des achats de bons du Trésor s'effectue par virement du compte de la banque sur le compte du Trésor à la banque centrale, autrement dit en monnaie centrale. Ce n'est pas ce virement qui est en lui-même créateur de monnaie, mais le fait que le Trésor utilisera ensuite les ressources empruntées pour financer ses dépenses et que les sommes seront ainsi virées sur les comptes d'agents économiques non bancaires. Les statuts de la Banque centrale européenne lui interdisent de financer directement les États. Cette règle, qui fait l'objet de débats, a été instaurée afin de lutter contre la tentation d'un financement inflationniste des déficits publics.

Les banques de second rang sont également amenées à créer de la monnaie scripturale lorsqu'elles acquièrent des devises étrangères : elles portent sur le compte du client l'équivalent en monnaie nationale et inscrivent la contrepartie « Extérieur » à l'actif de leur bilan. Cette contrepartie, constituée de devises, représente une créance sur le pays d'émission des devises concernées. Lorsque la banque vend des devises à un de ses clients, elle prélève la somme correspondante sur son compte bancaire : il y a destruction de monnaie. Lorsque la banque vend des devises à la banque centrale, celle-ci accroît ses réserves de change.

L'évolution du stock de monnaie en circulation dans une économie, autrement dit de la masse monétaire, résulte ainsi d'un processus de création et de destruction monétaire. Si les opérations à l'origine de la création monétaire l'emportent sur les opérations de destruction, la masse monétaire en circulation s'accroît et inversement.

### **Les limites au pouvoir de création monétaire des banques de second rang**

Le pouvoir de création monétaire des banques, exercé lors de chaque octroi de crédit, se heurte à une double contrainte. D'une part, une partie du crédit alloué est demandée sous la forme de billets. Ne disposant pas du pouvoir d'émission des billets, dévolu à la banque centrale, la banque doit se refinancer auprès de cette dernière et lui emprunter le montant correspondant. Les billets émis sont donc au passif de la banque centrale et les prêts octroyés aux banques à son actif. En contrôlant le volume et le prix du refinancement, la banque centrale contrôle indirectement la création monétaire. D'autre part, la monnaie scripturale créée au profit d'un emprunteur peut se retrouver, lors d'un paiement, sur le compte d'un bénéficiaire situé dans une autre banque. Cette dernière va donc réclamer à la première le montant correspondant, matérialisé par un virement sur son compte

banque centrale. La première banque ne disposant pas du montant requis, elle est contrainte de l'emprunter à une autre banque sur le marché interbancaire. Sur ce marché, les banques se prêtent et s'empruntent chaque jour, sur des durées courtes, le montant du solde, créditeur ou débiteur, issu de la compensation des chèques et virements qu'elles ont eu à traiter.

Les transactions sur le marché interbancaire s'effectuent sous formes de prêts ou emprunts avec ou sans remise de titres en contrepartie, pour une durée généralement très brève et moyennant le versement d'un taux d'intérêt : les transactions sur le marché monétaire ont une durée comprise entre 24 heures et 3 mois, rarement supérieure. Le taux du marché monétaire interbancaire se répercute sur les taux des crédits accordés par les banques à leur clientèle. La plupart des banques sont tantôt prêteuses tantôt emprunteuses sur ce marché ; les règlements entre elles s'effectuent par virements de compte à compte à la banque centrale, pour qui l'opération est neutre. La banque centrale peut intervenir sur le marché monétaire pour apporter (ou plus rarement retirer) de la base monétaire, dans le cadre de ses opérations d'open-market (marché monétaire « ouvert » à la banque centrale).

### **Le rôle de la banque centrale**

La banque centrale peut agir sur la quantité de monnaie en circulation dans l'économie de deux façons. Elle peut tout d'abord obliger les banques à détenir, sous forme de réserves obligatoires (dépôt sur leur compte banque centrale), une fraction des dépôts qu'elles gèrent : en augmentant cette fraction, la banque centrale limite la quantité de crédits que les banques peuvent accorder. Elle peut également agir en faisant varier les liquidités disponibles sur le marché monétaire (en modulant son offre de monnaie centrale) ainsi que la rémunération qu'elle demande aux banques pour leur en fournir. Cette rémunération correspond au taux directeur : plus il est élevé et plus il devient coûteux pour une banque de se refinancer. Cela peut avoir deux effets : amener la banque à freiner son offre de crédits, d'une part, répercuter le coût de son refinancement sur les crédits qu'elle octroie et décourager ainsi le recours à l'endettement bancaire des agents économiques, d'autre part.

La banque centrale est garante de la confiance accordée à la monnaie qu'elle gère. Elle a pour rôle principal de préserver le pouvoir d'achat de la monnaie, défini par la quantité de biens et services qu'une unité monétaire permet d'acquérir. Sur le plan interne, le pouvoir d'achat de la monnaie varie en fonction du niveau général des prix : l'objectif prioritaire de la politique menée par la BCE est ainsi d'assurer la stabilité des prix. Sur le plan externe, le pouvoir d'achat de la monnaie se mesure par la quantité de devises étrangères (et donc de biens et services achetés à l'étranger) qu'une unité monétaire permet de se procurer : une dépréciation de la monnaie sur le marché des changes correspond à une baisse de son pouvoir d'achat et réciproquement ; la banque centrale peut ainsi être amenée à intervenir sur le marché des changes.

La banque centrale est également garante de la liquidité bancaire : en tant que « prêteur en dernier ressort », elle fournit une sorte d'assurance contre le risque d'illiquidité et de blocage du système financier dans son ensemble. Prêter en dernier ressort consiste à créer de la monnaie centrale pour assurer la liquidité des banques ou encore pour injecter massivement des liquidités sur le marché monétaire afin d'éviter des faillites bancaires en chaîne. Une telle situation résulte en général de prises de risque trop importantes de la part de certaines banques, en raison notamment d'une mauvaise estimation du risque de crédit (fiche 4.2.). Ce rôle de prêteur en dernier ressort ne doit pas être confondu avec les interventions habituelles de la banque centrale évoquées ci-dessus dans le cadre du refinancement des banques sur le marché monétaire. Il intervient lorsque la situation de trésorerie d'une banque est telle qu'elle ne parvient plus à emprunter auprès des autres banques sur le marché interbancaire. Durant la crise de confiance de l'été 2007, lorsque les banques refusaient de se prêter de la monnaie centrale, y compris sur des durées très courtes, la Banque centrale européenne fut contrainte d'intervenir tous les jours pour apporter, sous forme de prêts à 24 heures, environ 200 milliards d'euros, montants que les banques s'échangeaient entre elles quotidiennement avant la crise de liquidités et « l'assèchement » du marché monétaire.

---

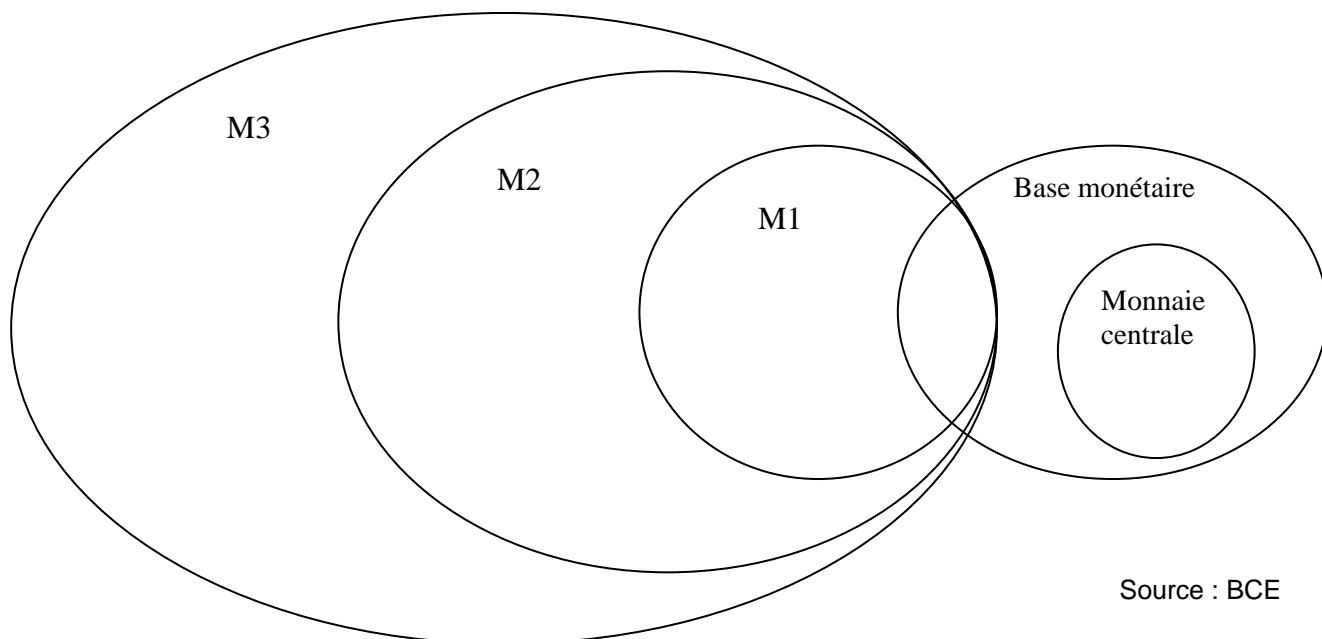
## RESSOURCES ET ACTIVITES PEDAGOGIQUES PROPOSEES

### Activité 1 : Masse monétaire et base monétaire

Finalité : Distinguer les différents agrégats monétaires ainsi que masse monétaire et base monétaire.

Étapes et ressources préconisées :

- Placer les termes suivants sur le schéma : réserves des institutions financières auprès de la banque centrale, titres de créance < 2 ans, dépôts à vue, dépôts à terme, billets et pièces en circulation, OPCVM monétaires, masse monétaire.



Source : BCE

[On peut remplir une partie du schéma avec les élèves et les laisser en autonomie pour placer des données. Ce schéma met bien en évidence la distinction entre masse monétaire et base monétaire.]

### Activité 2 : Les spécificités du bilan bancaire

Finalité : initier à la lecture d'un bilan bancaire afin de faire comprendre ce que représentent, pour une banque, les ressources et les emplois ; introduire l'idée que la banque centrale est la banque des banques et la notion de monnaie centrale.

Étapes et ressources préconisées :

- En référence à la question 2.2., rappeler ce qu'est un bilan (lecture en termes de ressources / emplois ou encore reflet du patrimoine).
- Demander aux élèves de classer en ressources (passif) et emplois (actif) quelques postes (avec montants fictifs) qui figurent au bilan d'une banque (notamment : des capitaux propres, quelques actifs immobilisés, des créances diverses, un compte à la banque centrale, les comptes des clients...).
- Dresser le bilan.
- Proposer quelques opérations, notamment l'octroi d'un crédit, afin d'envisager leurs effets sur le bilan de la banque (ne pas intégrer d'opérations faisant intervenir d'autres banques – cf. activité 4 - ni se poser, ici, la question de l'incidence sur la masse monétaire, objet de l'activité n° 3).



### **Activité 3 : Monnaie en circulation et création monétaire**

Finalité: faire comprendre le sens des expressions « création monétaire » et « destruction monétaire » et montrer que « les crédits font les dépôts ».

Étapes et ressources préconisées :

- Partir d'une économie fictive dans laquelle il n'y a que quatre agents : une banque, deux entreprises A et B, un ménage ; pour simplifier, considérer qu'il n'y a pas de billets en circulation et que la seule monnaie est scripturale.
- Supposer que les entreprises et le ménage disposent chacun d'une certaine somme d'argent disponible sur leur compte à la banque : donner des montants et faire calculer la masse monétaire (monnaie en circulation) ; présenter de façon très simplifiée le bilan de la banque
- Proposer quelques opérations n'ayant pas d'incidence sur la masse monétaire (exemples : l'entreprise A verse un salaire au ménage, le ménage achète des produits à l'entreprise B, une des entreprises achète des biens à l'autre), et se demander quels sont leurs effets sur la monnaie détenue par chacun des agents et sur le montant total de la monnaie en circulation ; inscrire les effets de ces opérations dans le bilan de la banque.
- Introduire une (ou plusieurs) opération(s) d'octroi de crédits au ménage ou à une entreprise ; se demander quels sont les effets sur la monnaie détenue par chacun des agents et sur le montant total de la monnaie en circulation ; inscrire les modifications dans le bilan de la banque (impacté dans les postes « compte client » au passif et « créances sur clients » à l'actif) ; supposer l'utilisation du crédit pour paiement scriptural afin d'éclairer la formule selon laquelle « les crédits font les dépôts » ; faire rechercher les effets de cette ou de ces opérations.
- Supposer que le ménage ou l'entreprise rembourse une partie de sa dette. Faire rechercher les effets sur la monnaie détenue par chacun, sur la masse monétaire, sur le bilan de la banque.
- Conclure.
- [Remarque : il n'y a pas lieu, dans cet exercice, de recourir à une présentation des effets sur le bilan des entreprises]

### **Activité 4 : La création monétaire et le rôle de la banque centrale dans un système hiérarchisé**

Finalité : faire comprendre le fonctionnement du système bancaire et les différentes opérations à l'origine de la création monétaire ; initier au principe de la compensation bancaire.

Étapes et ressources préconisées :

- Partir d'une économie fictive dans laquelle le système bancaire est composé d'une banque centrale et deux banques de second rang qui détiennent chacune le compte d'une entreprise et d'un ménage ; supposer, au départ, que les banques de second rang ne détiennent pas de billets.
- Proposer les bilans simplifiés de départ de chacune des banques de second rang et celui de la banque centrale (avec, au passif, le compte de chacune des banques et le compte du trésor public).
- Lister quelques opérations entre les entreprises et les ménages afin de faire apparaître leurs effets dans les bilans bancaires ; parmi ces opérations, certaines devront conduire à des règlements interbancaires et donc avoir des effets sur le bilan de la banque centrale
- Introduire, afin d'analyser leurs effets sur la masse monétaire et les bilans : un achat de devises (une des entreprises remet des devises à sa banque); une opération de demande de billets par un client d'une des deux banques ; l'octroi d'un crédit à l'un des clients ; l'achat par une des banques de bons émis par le Trésor public ; une opération effectuée par le Trésor public (paiement des salaires de fonctionnaires ou achat à une des entreprises).
- Observer le bilan de la banque centrale et des deux banques de second rang pour faire apparaître les contreparties de la masse monétaire.

---

## BIBLIOGRAPHIE

### **Bibliographie sélective et commentée à l'usage du professeur**

De Boissieu C., *Les systèmes financiers, mutations, crises et régulation*, Economica, 2009, 3<sup>ème</sup> édition.

[Un article sur la réglementation bancaire – pp. 149-169 ;

La fonction de prêteur en dernier ressort – pp. 171-182]

Marteau D., *Monnaie, Banque et Marchés financiers*, Economica, 2008.

[Présentation complète, pour le professeur, des sources de la création monétaire et des contreparties de la masse monétaire, pp.72 à 99]

Plihon D., *La monnaie et ses mécanismes*, coll. Repères, La Découverte, 2009.

[Le processus de création monétaire et le rôle de la banque centrale – pp 17 à 24 ;

Site « lafinancepourtous » : <http://www.lafinancepourtous.com/-Tout-sur-la-banque-.html>

[Les banques et la crise]

### **Bibliographie complémentaire**

Banque de France, *L'euro, la Banque de France et nous*, DVD publié en octobre 2009.

Bordes Ch., *La politique monétaire*, La Découverte, Coll. Repères, 2007.

Coupey-Soubeyran J., *Monnaie, banque, finance*, PUF, 2010.

Farvaque E., *La banque centrale européenne*, La Découverte, Coll. Repères, 2010.

Giraud P.N., *Le commerce des promesses*, Seuil, 2009, 2<sup>ème</sup> édition.

Site de la Banque de France, <http://www.banque-france.fr/index.htm>.

## Fiche 5.1 : Pourquoi la puissance publique intervient-elle dans la régulation des économies contemporaines ?

**INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES :** *En faisant référence aux défaillances de marché étudiées précédemment et à la possibilité de déséquilibres macroéconomiques, on étudiera les fonctions de régulation économique de la puissance publique en insistant sur l'importance du cadre réglementaire dans lequel s'exercent les activités économiques. On présentera brièvement les principaux niveaux d'intervention (notamment européen, national et local).*

**NOTIONS :** *Fonctions économiques de l'Etat (allocation, répartition, stabilisation).*

### SAVOIRS DE REFERENCE SUR LA QUESTION

#### Les raisons de l'intervention des pouvoirs publics

Les marchés ne peuvent exister sans un cadre institutionnel, notamment des droits de propriété bien définis et protégés. En outre, laissé à la seule initiative des acteurs privés, le fonctionnement du marché connaît des défaillances variées aboutissant à des situations indésirables au plan économique comme au plan social. Il est impuissant à fournir certains biens collectifs ou à prendre en charge les besoins fondamentaux des individus les plus défavorisés ; il ignore ou sous-estime les effets négatifs sur l'environnement ; il peut déboucher sur des déséquilibres macroéconomiques tels que le chômage de masse ; ses insuffisances concurrentielles ne permettent pas toujours d'arriver à une allocation optimale des ressources.

#### Les moyens de l'intervention publique

Les moyens d'intervention des pouvoirs publics sont de deux ordres :

- les mesures budgétaires qui permettent, en jouant sur les dépenses ou les recettes publiques (voir question 5.2), de modifier les ressources des autres acteurs économiques et les prix relatifs ;
- les mesures réglementaires qui influent sur l'espace des choix des acteurs privés, donc sur leurs arbitrages. Par exemple, les mesures réglementaires de zonage qui définissent les usages possibles des terrains visent à organiser l'utilisation de l'espace ; elles ont des conséquences fortes sur la valeur économique du foncier.

L'effet immédiat de l'intervention publique est de modifier plus ou moins durablement le comportement des agents économiques par l'incitation ou la contrainte. Par exemple, gérer une externalité négative comme la pollution passe aujourd'hui par l'incitation, sous forme de mise en place de primes d'équipement (prime aux agents s'équipant de panneaux photovoltaïques) ; par la contrainte, sous forme de création d'obligations (pots d'échappement catalytiques sur les véhicules) ; voire par la combinaison des deux modalités (malus sur les véhicules les plus polluants ; instauration de quotas d'émission pour les entreprises).

## Les fonctions économiques de l'État

Les interventions publiques dans l'économie peuvent être rattachées à trois grandes fonctions : allocation des ressources, répartition des richesses et stabilisation de l'activité.

La fonction d'allocation renvoie aux incidences des décisions publiques sur l'utilisation des ressources rares, préoccupation fondamentale de la science économique (Cf. question 1.1). Elle se matérialise à la fois par des activités de production de l'État, production de services non marchands essentiellement, et par des mesures d'incitations en direction des autres acteurs économiques : encouragement à un secteur d'activité ; mesures d'aménagement du territoire favorisant certaines localisations des entreprises ; aménagement des conditions de la concurrence, taxes sur les activités polluantes, etc. Dans cette perspective, les pouvoirs publics peuvent par exemple agir sur la structure de la demande des ménages par des mesures fiscales, ce qui aura une incidence sur les choix de production des entreprises et donc sur l'allocation des ressources dans l'économie nationale.

La fonction de répartition se rapporte au rôle que jouent les pouvoirs publics dans la répartition des revenus. Ce rôle s'exerce à deux niveaux : d'une part, au niveau de la répartition primaire par la réglementation (en fixant par exemple un salaire minimum) ; d'autre part, au niveau de la redistribution par le biais des prélèvements obligatoires et du versement des revenus de transfert.

La fonction de stabilisation recouvre enfin les mesures tendant à agir sur le niveau global d'activité, notamment par l'intermédiaire du niveau de la demande globale, soit pour contenir sa progression, comme en phase d'inflation croissante, soit pour la stimuler, comme en période de chômage. L'étude détaillée de cette fonction sera abordée dans la question 5.4.

Une mesure d'intervention donnée peut correspondre à deux ou même trois de ces grandes fonctions.

## Les principaux niveaux de l'intervention publique

L'intervention publique se fait à plusieurs niveaux de la collectivité : État central, collectivités territoriales (régions, départements et communes), instances européennes. Les niveaux de pouvoir se différencient par leurs domaines de compétences et par leur degré d'autonomie, certains étant subordonnés à d'autres.

En France, les domaines d'intervention des collectivités territoriales sont délimités et imposés par l'État dans le cadre défini par les lois de décentralisation. Les collectivités territoriales mènent des interventions contraintes (par exemple : mesures de solidarité décidées par l'État et assumées par les départements) et d'autres plus autonomes (par exemple : mesures d'encouragement à l'économie locale).

L'action des pouvoirs publics nationaux doit par ailleurs s'articuler avec celle d'autorités supranationales comme c'est le cas aujourd'hui pour la France vis-à-vis de l'Union européenne. L'intervention des instances européennes est essentiellement d'ordre réglementaire (exemples : directives sur la qualité de l'eau, sur les produits chimiques, sur l'étiquetage des produits de consommation, obligation de mettre fin aux monopoles publics ; interdictions de procéder à certains types de subvention aux entreprises). La faiblesse du poids du budget communautaire (environ 1 % du PIB de l'Union européenne) fait de la politique budgétaire un instrument mobilisable quasi exclusivement dans un cadre national (voir les questions 5.2 et 5.4). Pour les pays de la zone euro, la politique monétaire est quant à elle menée au niveau européen.

Enfin, même si cela ne résulte d'aucune obligation formelle, l'intensité des échanges entre pays de l'Union européenne constitue une contrainte pour les pouvoirs publics de chacun d'eux. Ils doivent en effet tenir compte des politiques économiques menées par leurs principaux partenaires, voire se mettre d'accord pour prendre des mesures similaires, afin d'éviter que les effets recherchés se situent à l'extérieur du pays initiateur. Ainsi la prime automobile à la casse en France a-t-elle pu stimuler l'activité en Pologne, Espagne, Tchéquie...

---

## RESSOURCES ET ACTIVITES PEDAGOGIQUES PROPOSEES

### Activité 1 : Identifier les différentes fonctions de l'État

Finalité : Faire identifier les différentes fonctions économiques de l'État.

Étapes et ressources préconisées :

- Proposer une liste d'interventions publiques.
- Demander aux élèves de déterminer à quelles grandes fonctions économiques chacune d'elle renvoie.
- Faire justifier les choix.

### Activité 2 : La fonction d'allocation des ressources à travers l'action menée par les pouvoirs publics sur l'environnement

Finalité : mettre en évidence les moyens dont disposent les pouvoirs publics pour agir sur l'allocation des ressources.

Étapes et ressources préconisées :

- Partir du rapport du Commissariat général au développement durable, *L'environnement en France*, édition 2010, pp. 129-134.
- Demander aux élèves de présenter les différentes mesures qui définissent la politique environnementale française.
- Faire expliquer comment ces mesures sont censées modifier l'allocation des ressources.

### Activité 3 : La fonction de répartition des richesses

Finalité : montrer comment les pouvoirs publics agissent sur la répartition primaire et secondaire des revenus à travers l'exemple du SMIC et des revenus de transfert ; faire appréhender quelques ordres de grandeur sur ces différents revenus.

Étapes et ressources préconisées :

- Exercice sur le SMIC - Site apprendre avec l'INSEE : <http://www.statapprendre.education.fr/insee/revenus/prim/smic.htm>
- En quoi l'existence d'un salaire minimum modifie-t-elle la répartition des revenus primaires ?
- Exercice sur les revenus de transfert - Site apprendre avec l'INSEE : <http://www.statapprendre.education.fr/insee/revenus/trans/accueiltrans.htm>.

### Activité 4 : Les niveaux de l'intervention des pouvoirs publics

Finalité : Mettre en évidence la diversité des niveaux d'intervention des pouvoirs publics.

Étapes et ressources préconisées :

- Exploiter les questions réponses du site *Vie publique* sur les collectivités territoriales : <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/collectivites-territoriales/definition/collectivite-locale-collectivite-territoriale-quelles-differences.html> ;  
Sur l'administration : <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/administration/definition/> ;  
Sur les institutions européennes : <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/union-europeenne/fonctionnement/institutions/> ou [http://europa.eu/abc/euslides/index\\_fr.htm](http://europa.eu/abc/euslides/index_fr.htm) (diaporama)  
[Ces diverses ressources peuvent par exemple être mobilisées pour compléter un tableau dans lequel seront présentés chacun des différents niveaux de pouvoir (domaine de compétence, niveau de pouvoir, exemple d'intervention,...).]
- Travailler sur l'articulation des niveaux local, national et européen de l'action des pouvoirs publics, divers sites institutionnels proposent des présentations synthétiques : <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/> et [http://europa.eu/abc/index\\_fr.htm](http://europa.eu/abc/index_fr.htm).

---

## BIBLIOGRAPHIE

### **Bibliographie sélective et commentée à l'usage du professeur**

- Bozio A. et Grenet J. (dir), *Economie des politiques publiques*, Repères, La Découverte, 2010.  
[Pour une présentation des différentes justifications économiques de l'intervention des autorités publiques - pp. 8-23 ;  
Pour une analyse de la régulation des marchés grâce à la réglementation, pp.49-63]
- Commissariat général au développement durable, *L'environnement en France*, 2010.  
[Dans ce rapport trois types d'interventions en faveur de la protection de l'environnement sont présentées : les dépenses publiques (qui se font principalement dans le domaine de la gestion des eaux usées et des déchets), la fiscalité environnementale (mesures d'incitation sous forme par exemple de crédits d'impôts mais aussi instauration de taxes), le développement d'un marché de quotas d'émission de CO2 au niveau européen.  
Disponible en ligne : [http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/uploads/media/ree2010\\_Environnement\\_en\\_France.pdf](http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/uploads/media/ree2010_Environnement_en_France.pdf)]
- Dévoluy M., « Les politiques économiques dans l'UE : architecture et coordination », *Cahiers français*, numéro 335 : Les politiques économiques, Novembre-Décembre 2006, p.63-67.  
Pour une présentation de l'architecture des politiques publiques au sein de l'Union européenne]
- Lévêque F. *Economie de la réglementation*, Repères, La Découverte, 2004.  
[Pour un tour d'horizon synthétique des origines, effets et discussions autour de la question de l'outil d'intervention publique que constitue la réglementation]

## Fiche 5.2 : Comment le budget de l'État permet-il d'agir sur l'économie ?

**INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES :** On décrira la structure du budget de l'État et de l'ensemble des administrations publiques en donnant des ordres de grandeur. On insistera sur les notions de production non marchande et de prélèvements obligatoires. On montrera, à l'aide d'exemples (fiscalité écologique, crédit d'impôt pour les aides à domicile ou pour les dons aux associations, etc.) qu'en changeant les prix relatifs ou les rémunérations nettes les impôts et taxes modifient les incitations des agents.

**NOTIONS :** Prélèvements obligatoires, dépenses publiques, déficit public, dette publique

### Savoirs de référence sur la question

Répondre à cette question doit conduire à la compréhension du fonctionnement économique de la puissance publique considérée à ses différents niveaux d'intervention : État et services de l'administration centrale, administrations publiques de protection sociale (risque maladie, vieillesse, famille, accident du travail et perte d'emploi) et administrations publiques territoriales (régions, départements, communes). Il s'agit de mesurer le poids économique de ces budgets et de montrer que leur existence influe sur les choix des autres acteurs économiques.

#### Les budgets publics

Globalement, les budgets publics regroupent l'ensemble des recettes et des dépenses des organismes publics sur une période considérée (« exercice »). Formellement, ce sont des états prévisionnels qui doivent recevoir l'approbation des instances délibératives (Parlement ; conseil régional, général ou municipal ; conseil d'administration) des organismes considérés. Les ressources sont constituées essentiellement de prélèvements obligatoires (impôts, taxes et cotisations sociales) c'est-à-dire des prélèvements que les personnes physiques ou morales ont l'obligation de verser sans obtenir de contreparties immédiates. Les dépenses publiques sont utilisées à la production de services non marchands, à la diffusion non marchande de certains biens (soins hospitaliers), à l'orientation des choix des acteurs économiques et au versement de revenus de transfert. La différence entre les recettes et les dépenses constitue le solde budgétaire qui peut être à l'équilibre, excédentaire ou déficitaire.

En France, le budget de l'administration centrale (pouvoir central + administrations ministérielles centrales et déconcentrées) se décompose en 2009 de la manière suivante :

- Les recettes totales atteignent environ 17 % du PIB (c'est 5 points en dessous de la moyenne de l'UE et presque 2 points en dessous de celle de la zone euro) ; elles proviennent essentiellement des impôts indirects (la TVA et la TIPP représentent plus de la moitié des recettes) et des impôts directs (les impôts sur le revenu et les sociétés représentent environ un tiers des recettes).
- Les dépenses totales atteignent environ 23 % du PIB (c'est presque 4 points en dessous de la moyenne de l'UE et 1 point en dessous de celle de la zone euro).

Le budget global des administrations locales (collectivités territoriales) est plus modeste. En effet, leurs recettes (qui proviennent essentiellement d'impôts et de taxes spécifiques comme les impôts locaux) et leurs dépenses atteignent chacune environ 12 % du PIB (c'est presque au niveau de la moyenne de l'UE et un point en dessous de celle de la zone euro).

Le budget dont le poids est relativement le plus important au niveau national mais aussi en comparaison aux moyennes européennes est celui des administrations de sécurité sociale. En effet, en 2009 :

- Leurs recettes totales représentent 24.6 % du PIB (8.5 points au-dessus de la moyenne de l'UE et 4.8 points au-dessus de celle de la zone euro) ; ces recettes viennent essentiellement des cotisations sociales, versées par les salariés et les employeurs.
- Leurs dépenses totales atteignent presque 26 % du PIB (9.4 points au-dessus de la moyenne de l'UE, 5.7 points au-dessus de celle de la zone euro).

### La structure et le financement des dépenses publiques

Si l'on s'intéresse plus particulièrement aux dépenses des administrations publiques, la lecture des budgets montre l'importance respective de la production non marchande et de la redistribution. La rémunération des salariés (premier poste de dépenses de l'État et des administrations publiques locales) et les dépenses en consommations intermédiaires reflètent l'importance de la production non marchande : elles représentent 37,5 % des dépenses des administrations publiques centrales et près de la moitié des dépenses des collectivités territoriales. Le reste des dépenses publiques est principalement affecté aux prestations sociales, qu'il s'agisse de prestations en espèces (versements de revenus de transfert) ou de prestations « en nature » prenant la forme de services non marchands ou de distribution non marchande de biens (pour les prestations maladie notamment). C'est le premier poste de dépenses des administrations de sécurité sociale dont elles représentent les trois quarts. Ces administrations sont en France principalement la Sécurité sociale, constituée de quatre branches spécialisées correspondant à chacun des grands risques couverts (maladie, vieillesse, famille, accidents du travail) et l'Unédic (chargée de l'assurance chômage, en relation avec Pôle Emploi). Ces organismes ont pour fonction de préserver le revenu disponible des ménages en cas de survenue d'un certain nombre d'aléas de la vie, appelés risques sociaux. Toutes les branches de la Sécurité sociale sont déficitaires, surtout les branches « maladie » et « vieillesse ». La structure des dépenses des administrations publiques révèle aussi que les collectivités territoriales sont le premier investisseur public (leur FBCF représentait en 2009 2,3 % du PIB, c'est 3,6 fois plus que celle des administrations centrales).

Les recettes proviennent des prélèvements obligatoires et leur augmentation induit nécessairement une hausse de ces derniers, à terme immédiat ou différé en cas de recours à l'endettement. Représentant plus de 50 % du PIB en France, la somme des recettes des trois grandes administrations publiques a atteint 53,2 % du PIB en 2009, soit trois points au-dessus de la moyenne de l'UE et 4 points au-dessus de celle de la zone euro. Parallèlement et pour la même année, la somme de leurs dépenses a représenté 60.8 % du PIB, soit 4,3 points au-dessus de la moyenne de l'UE et presque 6 points au-dessus de celle de la zone euro. Le déficit des finances publiques a donc représenté 7,6 % du PIB de la France en 2009.

L'endettement public qui découle de l'accumulation de déficits présente de lourds inconvénients s'il devient trop important. Le service de la dette, c'est-à-dire les intérêts que l'État doit verser à ses créanciers, constitue une dépense contrainte qui n'a pas d'effet positif sur l'activité économique. Or ce service de la dette représente déjà le troisième poste de dépenses de l'État (les intérêts de la dette représentaient en 2009 près de 10 % des dépenses des administrations centrales). Par ailleurs le niveau important de l'endettement public peut rendre plus difficile le financement des autres agents, alors victimes d'un effet d'éviction : en s'endettant, l'État augmente la demande de fonds sur le marché des capitaux ce qui, toutes choses égales par ailleurs, augmente le niveau des taux d'intérêt. Enfin, un endettement excessif de l'État peut mettre en péril le fonctionnement même de l'économie du fait de la perte de confiance des prêteurs qui, craignant de ne pas être remboursés, refusent de prêter les capitaux nécessaires ou exigent des taux d'intérêt anormalement élevés. L'économie peut alors se trouver confrontée à une crise de la dette souveraine, c'est-à-dire une crise trouvant son origine dans l'endettement public.



## **L'action du budget de l'État sur l'économie**

Le budget de l'État a une incidence sur le fonctionnement de l'économie en raison des effets économiques de ses dépenses mais aussi de ses recettes. L'État dispose ainsi d'instruments qui agissent sur les comportements. En effet, par l'action simultanée de ses recettes et de ses dépenses, l'État modifie les prix relatifs et les revenus nets d'impôt, deux variables qui interviennent dans les décisions des agents économiques en modifiant les incitations. Par exemple, la création d'un crédit d'impôt pour les agents s'équipant de panneaux photovoltaïques et de malus sur les véhicules les plus polluants doit inciter les Français à s'équiper en solaire et à acheter des véhicules moins gourmands en carburant. Autre exemple, la défiscalisation des heures supplémentaires instituée en 2007 visait à l'accroissement de l'offre de travail par les ménages.

Il est enfin à noter que le niveau des dépenses, des recettes et du déficit budgétaire constituent des moyens de politique conjoncturelle (cf. question 5.3).

## Ressources et activités pédagogiques proposées

---

### Activité 1 : Les ordres de grandeur des budgets publics

Finalité : faire découvrir le niveau et la structure des budgets des administrations publiques.

Étapes et ressources préconisées :

Étudier la structure du budget des administrations publiques à partir d'un document synthétique : « Les comptes des administrations publiques en 2009 », *Insee Première* n° 1293, mai 2010, disponible en ligne : <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1293/ip1293.pdf>

Faire des comparaisons au niveau européen : le site d'Eurostat propose de nombreux tableaux à l'adresse suivante suivant :

[http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/government\\_finance\\_statistics/data/main\\_tables](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/government_finance_statistics/data/main_tables)

### Activité 2 : Exercices interactifs pour étudier le budget de l'État

Finalité : étudier la structure du budget de l'État et comprendre son fonctionnement.

Étapes et ressources préconisées :

Nombreux exercices sur le site d'educnet (élaboration du budget de l'État, ressources, dépenses, dette, déficit, ...). Accessibles à partir de la page :

<http://www.educnet.education.fr/comptes/etat/default.htm>

## Bibliographie

---

### Bibliographie sélective et commentée à l'usage du professeur

- Bozio A. et Grenet J. (dir), *Économie des politiques publiques*, Repères, La Découverte, 2010.  
[Pour une présentation de la notion d'incidence fiscale, pp.95-100]
- Grefte X. et Maurel M., *Economie Globale*, Dalloz, 2009.  
[Une présentation de la problématique de l'endettement public - pp.872-875]
- Montel-Dumont O. (dir.), *La politique économique et ses instruments*, La Documentation française, 2010.  
[Il y a une notice sur le budget de l'État et une notice sur la politique budgétaire]

### Bibliographie complémentaire

- Benassy-Quéré A., Pisani-Ferry J., Jaquet P., Coeuré B., *Politique économique*, De Boeck, 2008.  
Insee, « Les comptes des administrations publiques en 2009 », *Insee Première* n° 1293, mai 2010, disponible en ligne : <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1293/ip1293.pdf>.

## Fiche 5.3 : Quelles politiques conjoncturelles ?

**INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES :** On présentera les principaux déséquilibres macroéconomiques et leurs instruments de mesure. On montrera comment ils sont liés à la dynamique de la demande globale. En s'appuyant sur les développements du point 5.2, on montrera comment les pouvoirs publics peuvent utiliser la politique budgétaire pour agir sur les déséquilibres. En se référant au point 4.3, on présentera également les moyens d'action des banques centrales (notamment de la Banque centrale européenne) et leur rôle dans la régulation conjoncturelle de l'activité économique.

**NOTIONS :** Demande globale, inflation, chômage, déséquilibre extérieur, politique budgétaire, politique monétaire.

### Savoirs de référence sur la question

#### Les principaux déséquilibres macroéconomiques

À tout moment, la situation économique d'un pays peut se caractériser par l'existence de déséquilibres macroéconomiques. Il s'agit de phénomènes globaux habituellement considérés comme problématiques ou néfastes, dont les principaux sont l'inflation (hausse du niveau général des prix), le chômage (situation dans laquelle l'offre de travail est supérieure à la demande de travail) et le déséquilibre commercial (situation d'un pays qui importe davantage de biens et services qu'il n'en exporte).

Le niveau de chômage dans une économie se mesure généralement par le taux de chômage (rapport de la population active inoccupée sur la population active totale). La réalité complexe et graduée du phénomène rend sa mesure difficile et polémique, celle-ci dépendant de la définition retenue. Il y a en France deux sources statistiques principales sur le chômage : les statistiques mensuelles du Ministère du travail, élaborées à partir des fichiers de demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle emploi, et « l'enquête emploi » de l'Insee, qui mesure le chômage au sens du Bureau international du travail (BIT). Du fait des conventions retenues, les chiffres du chômage diffèrent selon les organismes et certaines personnes sans emploi n'apparaissent pas dans les statistiques dont on dispose.

L'inflation désigne la hausse continue et cumulative du niveau général des prix. Elle se traduit par une baisse du pouvoir d'achat de la monnaie et par une perte de compétitivité-prix au niveau international. L'inflation est généralement mesurée par l'évolution d'un indice des prix à la consommation. En France, cet indice est publié par l'Insee qui, par convention, le calcule sur la base de 110 000 produits dont les prix sont relevés dans des agglomérations de plus de 2000 habitants. Cet indice, dit « indice pondéré des prix à la consommation » (IPC), repose sur la stabilité des caractéristiques des produits ; ce n'est donc ni un indice du coût de la vie, ni un indice de dépense. Comme tout instrument de mesure, la mesure de l'inflation par l'IPC résulte de conventions et de choix. Le choix d'autres produits conduirait à des résultats et à des conclusions différentes, tout comme un autre choix en matière de pondérations. Dans la zone euro, l'inflation, dont la maîtrise est l'objectif principal de la Banque centrale européenne, est mesurée par l'indice harmonisé des prix à la consommation. Par ailleurs, l'expérience de la période qui a précédé la crise de 2007 montre que la mesure de l'inflation rend mal compte des déséquilibres monétaires, qui supposeraient la prise en compte du prix des actifs et pas seulement des prix à la consommation.

Le déséquilibre extérieur peut s'apprécier à partir du solde des échanges de biens et services avec l'extérieur, c'est-à-dire celui de la balance commerciale et celui de la balance des services, mais

surtout en considérant le solde courant de la balance des paiements, qui mesure la capacité ou le besoin de financement de l'économie nationale.

### **Les liens entre déséquilibres et dynamique de la demande globale**

La question 1.4. a permis de présenter l'équation comptable de l'équilibre macroéconomique entre emplois et ressources, qui décrit à la fois l'origine des biens et services dont l'économie nationale a disposé au cours d'une période et les utilisations auxquelles ces biens et services ont été affectés. Cet équilibre emplois/ressources est formalisé par l'égalité arithmétique suivante :

$$\text{PIB} + M = C + G + I + X + \text{variation des stocks.}$$

I et C désignent respectivement l'investissement et la consommation finale de l'ensemble des agents privés (ménages, entreprises), et G les dépenses des administrations publiques en biens et services.

Généralement, les déséquilibres macroéconomiques ont pour origine une situation dans laquelle la demande intérieure (C + I + G) n'est pas égale aux capacités de production de l'économie, elles-mêmes mobilisées pour obtenir le PIB (offre intérieure). Une demande intérieure supérieure au PIB n'est possible que si le pays achète plus de biens et services à l'étranger qu'il n'en vend ; cette situation se traduit par des échanges commerciaux déficitaires ( $M > X$ ). Elle peut également, si les importations ne permettent pas de la satisfaire et que la demande globale augmente plus vite que l'offre globale, entraîner des hausses de prix et être à l'origine de tensions inflationnistes. À l'inverse, une demande globale inférieure à l'offre globale se traduira, en fin de période, par une augmentation des stocks et probablement, pour la période suivante, à un ralentissement de la production et au développement du chômage. Le niveau de l'emploi étant en grande partie lié au niveau de la production offerte, lorsque certaines composantes de la demande globale diminuent, le niveau d'emploi diminue et le chômage se développe.

Seuls les déséquilibres extérieurs des échanges de biens et services peuvent être déduits de l'équilibre emplois-ressources à un moment donné. Une approche dynamique de l'équilibre emplois-ressources, c'est-à-dire la comparaison entre les équilibres emplois-ressources de deux périodes différentes, permet de développer des hypothèses quant à l'évolution future des déséquilibres macroéconomiques. Une situation dans laquelle les ressources intérieures (PIB) augmentent moins vite que les emplois est source d'augmentation des importations ou/et de hausse des prix, mais peut également laisser espérer une reprise de l'activité au cours de la période suivante. À l'inverse, une situation dans laquelle les ressources augmentent plus vite que les emplois (augmentation des stocks) peut conduire à un ralentissement de l'activité, à un excès de main-d'œuvre disponible et au développement du chômage.

### **La nature des déséquilibres macroéconomiques détermine le type de politique conjoncturelle à mettre en œuvre**

Si la politique économique en général est en relation avec les trois fonctions de l'État définies dans la question 5.1., la politique conjoncturelle correspond plus particulièrement à la fonction de stabilisation de l'activité économique. Elle se définit comme l'ensemble des mesures prises par les autorités publiques pour réguler l'activité économique à court terme, c'est-à-dire à quelques trimestres. Elle vise à agir sur les déséquilibres macroéconomiques et à optimiser la croissance sous contrainte des capacités productives disponibles. Les instruments utilisés relèvent principalement de la politique budgétaire, c'est-à-dire des choix fait au niveau du budget de l'État (cf. 5.2), et de la politique monétaire, dont l'objet est le contrôle et la régulation de la création monétaire (cf. 4.3). À cela peuvent s'ajouter des mesures complémentaires touchant aux revenus (politique des revenus) ou aux taux de change (politique de change), qu'il n'y a pas lieu de développer ici.

Le renforcement de la croissance et le soutien de l'emploi passent par des mesures de politique conjoncturelle dites expansionnistes, comme cela a été le cas face à la crise qui a suivi l'effondrement des crédits subprime. À l'inverse, la réduction du déficit extérieur et le ralentissement de l'inflation, mais aussi la lutte contre un endettement public jugé excessif passent généralement par des mesures de politique conjoncturelle dites restrictives ou « de rigueur ». Les

politiques économiques menées dans les économies modernes utilisent simultanément les deux types de mesures, si bien que la politique conjoncturelle apparaît de fait globalement comme une affaire de dosages entre éléments parfois contradictoires. C'est pourquoi, plutôt que de chercher à qualifier la politique économique au sens global en opposant politique « de relance » et politique « d'austérité » ou « de refroidissement », il convient surtout de comprendre, par l'analyse des canaux de transmission, les liens entre les principales mesures de politique conjoncturelle et les déséquilibres sur lesquels elles cherchent à agir.

### Les instruments budgétaires et monétaires

En référence à l'équation de l'équilibre macroéconomique (fiche 4.3.), la politique budgétaire conjoncturelle cherche prioritairement à agir sur la demande globale, qu'il s'agisse de viser une accélération destinée à stimuler l'activité économique et l'emploi ou, à l'inverse, un ralentissement destiné à freiner la hausse des prix ou à améliorer le solde des échanges extérieurs. Elle utilise les dépenses et les recettes du budget de l'État, soit directement par modification de la dépense publique globale (G), soit en jouant sur les choix des acteurs économiques. Ainsi, la stimulation de l'activité peut être recherchée par l'augmentation des dépenses publiques (G), par l'attribution de revenus de transfert supplémentaires (C) ou par l'incitation des acteurs à modifier leurs projets par des exonérations fiscales ou l'attribution de primes, comme a pu le faire la prime à la casse pour les ménages (C) ou la bonification d'investissements pour les entreprises (I). Les mesures expansives supposent une dégradation, théoriquement temporaire, du solde du budget de l'État. Les hausses d'impôts et les réductions des dépenses publiques jouent dans le sens contraire. Il est à remarquer que les effets sur l'offre ou sur la demande ne sont pas les mêmes selon les instruments utilisés parce qu'ils ne concernent pas les mêmes agents économiques.

La politique monétaire est le second grand levier de la politique conjoncturelle. Ses outils et mécanismes ont été abordés au point 4.3. ; leur utilisation est placée sous l'autorité des banques centrales. Les taux directeurs qu'elles fixent déterminent les conditions de refinancement des banques commerciales et par là même les taux d'intérêt que ces dernières vont pratiquer envers les emprunteurs. Ainsi une baisse des taux directeurs incite les banques à diminuer leurs taux d'intérêt, ce qui doit stimuler la demande de crédits et augmenter la demande globale par augmentation de l'investissement et de la consommation. Inversement, un durcissement des conditions de refinancement doit renchérir le coût du crédit et réduire la création monétaire, donc la croissance de la demande globale.

Le rôle de la politique monétaire dans la réduction des déséquilibres macroéconomiques dépend aussi de la manière dont sont institutionnellement définies les missions des banques centrales. Par exemple, la comparaison des statuts de la BCE et de la FED montre que la politique monétaire est avant tout un instrument de lutte contre l'inflation au sein de la zone euro alors qu'elle doit arbitrer entre inflation, plein emploi et croissance aux États-Unis.

L'efficacité des mesures de politique conjoncturelle dépend de la capacité du système économique à s'adapter aux impulsions de la politique conjoncturelle. Le manque d'adaptabilité peut se traduire par le développement de nouveaux déséquilibres. Une stimulation de la demande à laquelle l'appareil productif n'est pas en mesure de répondre s'accompagne de la hausse des prix ou du développement du déficit extérieur, ou des deux à la fois. La forte dépendance de la politique conjoncturelle aux échanges constitue la contrainte extérieure. Cette contrainte sera d'autant plus forte qu'un pays est très ouvert sur l'extérieur et que son appareil productif est peu compétitif.

De la même façon, des mesures de refroidissement qui n'ont pas prise sur les causes de l'inflation ne contribuent qu'à l'affaiblissement de la croissance et à la hausse du chômage. C'est ainsi que dans les années 1970, les pays développés ont été confrontés au phénomène de stagflation, c'est-à-dire à la concomitance durable d'une croissance faible, d'un chômage élevé et d'une hausse très forte du niveau général des prix.

## Les marges de manœuvre pour la politique conjoncturelle

Les principaux objectifs possibles de la politique conjoncturelle (baisse de l'inflation, baisse du chômage, réduction du déficit des échanges avec l'extérieur, croissance) risquent d'être contradictoires. Par exemple, l'objectif de lutte contre le chômage nécessite de stimuler la croissance de la demande globale, ce qui peut aussi augmenter l'inflation et les importations. La cohérence des objectifs des politiques conjoncturelles se vérifie souvent aux États-Unis où le gouvernement américain peut compter sur le soutien de la FED pour ne pas durcir sa politique monétaire en cas de politique budgétaire expansionniste. Au niveau de la zone euro considérée dans sa globalité, le Pacte de Stabilité et de Croissance et la politique monétaire unique rendent difficile la mise en œuvre de politiques budgétaires de soutien de la demande. Ceci est particulièrement problématique pour les pays de la zone euro confrontés à une croissance faible et à un niveau élevé de chômage.

Enfin, la soutenabilité de la dette renvoie au problème posé par l'accumulation de déficits publics et à la capacité de l'État à faire face à ses engagements financiers. La question de la soutenabilité de la dette trouve diverses illustrations dans l'actualité européenne (Grèce, Irlande,...). Un endettement excessif limite les possibilités de recours à une politique budgétaire expansionniste car cette dernière se traduit nécessairement par un creusement du déficit public. Cela s'est concrètement traduit par la mise en œuvre très rapide de politiques restrictives dans les pays de la zone euro après les tentatives d'endiguement de la crise par différents plans de relance nationaux.

## Ressources et activités pédagogiques proposées

---

### Activité 1 : Analyser la conjoncture française

Finalité : comprendre les contributions des composantes de la demande globale à la croissance, percevoir les rôles respectifs des contextes intérieur et extérieur.

Étapes et ressources préconisées :

- Exercice sur le site *Apprendre avec l'Insee*, thème « Croissance », item « Pourquoi ? » <http://www.statapprendre.education.fr/insee/croissance/pourquoi/accueilpourquoi.htm>

### Activité 2 : Les limites des indicateurs d'évolution du niveau général des prix

Finalité : montrer que la construction d'un indice des prix repose sur des conventions.

Étapes et ressources préconisées :

- Lecture du texte en ligne de présentation de l'indice des prix à la consommation mesuré par l'Insee : [http://www.insee.fr/fr/themes/indicateur.asp?id=29&page=info\\_ipc.htm#q15](http://www.insee.fr/fr/themes/indicateur.asp?id=29&page=info_ipc.htm#q15)).
- Recherche des avantages et des limites de cet indicateur.
- Construction d'un indice des prix grâce au simulateur proposé par l'Insee : [http://www.insee.fr/fr/themes/indicateur.asp?id=29&page=indic\\_sip.htm](http://www.insee.fr/fr/themes/indicateur.asp?id=29&page=indic_sip.htm))

### Activité 3 : Les différentes mesures du chômage

Finalité : montrer que la mesure du chômage repose sur des conventions qui conduisent à des résultats différents.

Étapes et ressources préconisées :

- Lire la présentation des mesures du chômage effectuées par pôle emploi et par l'Insee : <http://www.cndp.fr/stat-apprendre/insee/chomage/questce/mesure.htm>
- Petit exercice interactif sur le site *Apprendre avec l'Insee* disponible à l'adresse suivante : <http://www.statapprendre.education.fr/insee/chomage/questce/comparaison.htm>

### Activité 4 : La politique budgétaire

Finalité : Montrer que les pouvoirs publics peuvent agir sur certaines composantes de la demande globale.

Étapes et ressources préconisées :

- Construire l'équilibre emplois-ressources à partir des données Insee : [http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?ref\\_id=nattef08113&reg\\_id=0](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?ref_id=nattef08113&reg_id=0)
- À partir de l'équation de l'équilibre emplois-ressources, faire repérer les composantes de la demande globale sur lesquelles les pouvoirs publics peuvent agir soit directement (dépenses des administrations publiques) soit indirectement (consommation et investissement).
- Faire mettre en évidence les canaux par lesquels peut agir la politique budgétaire.

### Activité 5 : L'utilisation de la politique monétaire pour réguler l'inflation

Finalité : Montrer sur quelles variables agissent les taux directeurs et ce qu'implique un objectif de maîtrise de l'inflation dans le maniement de la politique monétaire.



Étapes et ressources préconisées :

- Jeu proposé sur le site de la Banque centrale européenne : <http://www.ecb.europa.eu/ecb/educational/html/index.fr.html>
- Tester différentes hypothèses d'évolution des taux d'intérêt ;
- Construire les graphiques liant taux d'intérêt et variables conjoncturelles ;
- Reconstituer les canaux de transmission des effets taux / indicateur pour certaines phases de jeu caractéristiques.

[À un moment où à un autre, faire un point à propos du processus d'élaboration du jeu, notamment en évoquant l'idée de modélisation.]

### **Activité 6 : Le *policy mix***

Finalité : Montrer que c'est, dans la plupart des cas, le dosage de politique budgétaire, entre les mains des autorités politiques, et de politique monétaire, entre celles de la banque centrale, qui importe pour l'orientation de l'économie et la résorption des déséquilibres.

Étapes et ressources préconisées :

- A partir d'ouvrages d'histoire économique, on pourra faire comparer deux ou trois exemples caractéristiques de politiques économiques : la relance Kennedy-Johnson (1961-1965), le plan de stabilisation Giscard d'Estaing (1963), la relance Chirac-Fourcade (1974-1976), les plans Barre (1976-1981), la politique de l'administration Reagan au début des années 1980, la relance Mauroy (1980), la politique de désinflation compétitive en France à partir de 1984, etc.

## Bibliographie

---

### Bibliographie sélective et commentée à l'usage du professeur

Combe E., *Précis d'économie*, 10<sup>ème</sup> édition, PUF, 2009.

[Présentation du problème de la mesure du chômage et de la complexité du phénomène, pp.115-121]]

Coudin E., Thélot H., « Le « halo » du chômage : entre chômage BIT et inactivité », *Insee Première*, numéro1260, octobre 2009, ([http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=ip1260](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1260))

Creel J., « Les politiques budgétaires : de la relance à la rigueur », *Cahiers français*, numéro 359 Les politiques économiques à l'épreuve de la crise, Novembre-Décembre 2010.

[Pour une illustration au niveau européen de l'arbitrage entre le soutien à l'activité économique et la contrainte de la dette publique.]

Documentation Française (La), « Les politiques économiques à l'épreuve de la crise », *Cahiers français*, numéro 359 : Novembre-Décembre 2010.

[Comporte entre autres six articles en lien avec la question 5.4 du programme, notamment : Bordes C., « Les politiques monétaires : efficacité face à la crise et questions actuelles », sur les politiques monétaires ; Brand T., « Les déterminants de la soutenabilité des finances publiques », et Le Cacheux J., « Fiscalité et rétablissement de l'équilibre des finances publiques après la crise », l'un et l'autre à propos de la soutenabilité de la dette et de son impact sur les réformes budgétaires à mener.]

Krugman P., Wells R., *Macroéconomie*, De Boeck, 2009.

[Un texte court et utilisable avec les élèves sur les composantes de l'équilibre emplois-ressources sur lesquelles l'État peut agir, p.612 ; Pour une présentation modélisée de l'impact des chocs de demande, pp.587-593.]

## Fiche 1.1 : Comment la socialisation de l'enfant s'effectue-t-elle ?

**INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES :** On étudiera les processus par lesquels l'enfant construit sa personnalité par l'intériorisation/ incorporation de manières de penser et d'agir socialement situées. On s'interrogera sur les effets possiblement contradictoires de l'action des différentes instances de socialisation (famille, école, groupe de pairs, média). On mettra aussi en évidence les variations des processus de socialisation en fonction des milieux sociaux et du genre, en insistant plus particulièrement sur la construction sociale des rôles associés au sexe.

**NOTIONS :** Normes, valeurs, rôles, socialisation différentielle.

### SAVOIRS DE REFERENCE SUR LA QUESTION

#### La socialisation entre inculcation et interaction

La socialisation de l'enfant désigne le processus par lequel il s'approprie, à travers les interactions qu'il noue avec ses proches, les normes, valeurs et rôles qui régissent le fonctionnement de la vie en société. Pour comprendre ce qui est en jeu dans la socialisation, il faut s'interroger sur ce qui permet à un ensemble d'individus de constituer une société et à chaque individu de trouver sa place spécifique au sein de cet ensemble tout en développant une capacité d'action autonome. On trouve ici les concepts de base de toute interaction sociale : les rôles, conçus comme modalités pratiques d'exercice d'une fonction ; les valeurs, définies comme principes de justification ; les normes, envisagées comme les façons acceptées de se conduire. Ces rôles, valeurs et normes donnent forme aux différents mondes sociaux et c'est leur acquisition qui permet à l'individu d'y être pleinement intégré.

Tout un courant de pensée sociologique, profondément influencé par le fonctionnalisme, à la suite de l'œuvre d'Emile Durkheim, a analysé la socialisation en termes d'inculcation et de soumission des individus aux impératifs sociaux. Mais un autre courant de pensée, l'interactionnisme symbolique, a mis au contraire l'accent sur le rôle actif de l'enfant dans le processus de socialisation.

#### La socialisation de l'enfant : la construction de l'individu en société.

L'enfance est le moment privilégié de la socialisation car l'individu est alors considéré comme particulièrement malléable et réceptif. C'est un moment fondateur dans la construction de la personnalité dont l'influence s'exercera sur tout le reste de la vie, les expériences ultérieures étant filtrées et interprétées à travers les dispositions acquises lors de cette première expérience socialisatrice.

Pour Émile Durkheim, l'éducation des jeunes enfants, conduite par les parents et les maîtres, participe à un processus de socialisation méthodique qui poursuit un objectif d'apprentissage systématique des manières de penser et d'agir attendues par la société. L'éducation s'impose à tous, elle a la force d'un fait social : « il est vain de croire que nous pouvons élever nos enfants comme nous voulons. Il y a des coutumes auxquelles nous sommes tenus de nous conformer ; si nous y dérogeons trop gravement, elles se vengent sur nos enfants. Ceux-ci, une fois adultes, ne se trouvent pas en état de vivre au milieu de leurs contemporains, avec lesquels ils ne sont pas en

harmonie»<sup>1</sup>. Chaque société établit ainsi des normes éducatives qui influencent grandement les éducateurs. Au cours de ce processus de socialisation dans la prime enfance, l'adulte exerce un rôle dominant et l'enfant est plutôt passif. Cependant, Durkheim ne limite pas l'acquisition des normes et des valeurs aux seuls moments éducatifs, mais insiste également sur le fait qu'« il y a une éducation inconsciente qui ne cesse jamais »<sup>2</sup>. La socialisation exerce ses effets au-delà de la simple éducation, pénètre les corps et les esprits et modèle l'enfant durant tous les moments de sa vie. Elle assure l'intériorisation des normes et des valeurs propres au milieu d'appartenance et prépare les individus à exercer les rôles qu'ils occuperont dans la société. Pierre Bourdieu a insisté, pour sa part, sur le processus d'incorporation des conditions sociales et des expériences passées, par l'acquisition, à la fois insensible et en grande partie inconsciente, de manières de marcher, de parler, de manger...propres à chaque milieu social.

Mais la socialisation peut aussi être pensée comme un processus plus interactif. C'est la perspective adoptée par George Herbert Mead<sup>3</sup> qui a irrigué toute la pensée sociologique interactionniste par la suite. L'individu est à la fois pensé dans sa nature sociale et dans sa capacité à réfléchir sur ses actes et ses prises de position (intelligence réflexive). Il se construit dans une constante interaction entre sa subjectivité (le « je ») et son image sociale (le « moi »). C'est le contact et la référence aux autres qui permet à l'individu de se construire. Par l'intermédiaire du jeu, l'enfant va s'approprier peu à peu les rôles sociaux qu'il côtoie et structurer sa personnalité. Il imite d'abord les rôles de ceux dont il est le plus proche (sa mère, son père, sa maîtresse, son grand frère, etc.) en se mettant à leur place. Il va même pouvoir jouer le rôle qu'il aura quand il sera plus âgé (« j'ai 30 ans et j'ai deux enfants, j'habite une grande ville et je suis médecin... »). Au début, il se concentre sur ses proches, qui sont les « autres significatifs », puis il élargit son champ de perception et comprend que le monde est constitué de tout un ensemble de personnes, ce qui l'amène à généraliser son point de vue et à se référer à l'« Autrui généralisé ». C'est à ce moment qu'il est vraiment socialisé : il se perçoit lui-même comme un « autre » et peut réfléchir sur ce qu'il fait et sur son positionnement. En passant des « autres significatifs » proches de lui à un niveau de généralité plus élevé (l'« Autrui généralisé »), l'enfant prend conscience que la société est régie par des règles sociales qu'il va intérioriser. Il s'identifie comme « moi », c'est-à-dire comme individu doté d'un rôle et appartenant à un groupe (« moi, garçon de 12 ans du collège de ma ville et joueur de foot »). L'individu socialisé est donc un être réflexif qui s'identifie à une position sociale et qui peut à tout moment faire jouer sa subjectivité dans l'interaction.

## **La socialisation est un processus différencié**

L'individu n'est pas isolé dans un monde social sans forme. Il y a des milieux et des institutions qui organisent les interactions socialisatrices : les instances de socialisation. Couramment, on distingue la famille, l'école, le groupe de pairs, les médias. Leur influence n'est pas la même. La plus immédiatement perceptible est la famille ; la plus institutionnelle est l'école ; la plus relationnelle est le groupe de pair. Quant aux médias, leur influence est fortement conditionnée par le groupe social auquel on appartient.

Ces différentes instances évoluent historiquement (l'importance de la famille varie selon les époques, les modalités de scolarisation sont différentes selon les sociétés, les industries culturelles évoluent dans leur mode de diffusion...) et elles peuvent plus ou moins se coordonner. La sociologie a particulièrement étudié les relations entre famille et école, dont les actions peuvent se compléter, mais aussi entrer en conflit en cas de désajustement entre culture familiale et culture scolaire.

La socialisation est aussi un processus différencié – et même différentiel - en fonction des classes sociales et du sexe. Les familles transmettent un « rapport au monde » différent et influent, à la fois

---

<sup>1</sup> Emile Durkheim, *Éducation et sociologie*, Paris, PUF, 1922. Disponible sur le site Classiques des sciences sociales : [http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim\\_emile/education\\_socio/education\\_socio.html](http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/education_socio/education_socio.html) ; Réédition en collection Quadrige, PUF, 2007

<sup>2</sup> Op. cit.

<sup>3</sup> George Herbert Mead, *L'esprit, le soi et la société (Mind, Self and Society – 1934 –)*, réédition PUF, 2006.

pratiquement (par exemple sur la gestion de la scolarité) et symboliquement (par exemple par la valorisation des attitudes « sérieuses »), sur la reproduction ou la mobilité sociale.

En ce qui concerne l'influence du milieu social sur la socialisation des individus, on constate une évolution d'une position uniciste (l'« habitus » tel que décrit par Pierre Bourdieu, qui serait une « grammaire » des pratiques sociales produite par la position de classe) à une perception plurielle de la socialisation (les recherches de Bernard Lahire qui montrent comment l'hétérogénéité des milieux se retrouve au sein des individus, brouillant les références et les attitudes et impliquant l'avènement d'une personnalité aux pratiques éclectiques).

Les différences « naturelles » sont fortement influencées par les déterminations sociales. On parle ainsi de « genre » pour désigner la construction sociale du sexe (à partir du terme anglais « *gender* » de la sociologie anglo-saxonne). Après les auteurs culturalistes des années 1930 (Margaret Mead<sup>4</sup>) qui ont mis en évidence l'existence de rôles sexués différents dans les « ethnies » lointaines, des travaux plus récents ont analysé les processus différenciés de socialisation en fonction du sexe dans nos sociétés.<sup>5</sup>

C'est un fait reconnu et largement étudié aujourd'hui, qui s'affirme, aussi bien à travers les jeux, que par les processus de valorisation différentielle des comportements du petit garçon et de la petite fille. Les parents n'emploient pas les mêmes mots pour décrire leur bébé selon qu'il est de sexe masculin ou féminin. A poids et taille équivalents, les garçons sont décrits comme grands et solides, les filles comme belles et gentilles ; si un garçon pleure, on dira qu'il est en colère, si c'est une fille, qu'elle a peur. Les cadeaux, les habillements, les jeux diffèrent également contribuant ainsi à renforcer, de manière quasiment inconsciente, les stéréotypes masculins et féminins. Cette influence se combine avec celle du milieu social, qui valorise différemment les sexes. La socialisation différenciée est une réalité dans l'ensemble des instances de socialisation. Une bonne illustration en est donnée dans le film *Tomboy* de Céline Sciamma, qui expose le conflit entre le ressenti d'une petite fille confrontée à son assignation sexuelle et le rôle joué par les instances différentes : la famille (et, au sein de la famille, les différences de comportement entre le père et la mère), le groupe de pair (le positionnement et l'affirmation de l'identité sexuée dans les échanges) et l'école (en arrière plan, car elle est le révélateur de l'identité « officielle »).

---

<sup>4</sup> Margaret Mead, *Mœurs et sexualité en Océanie* (1935), Trad. Fr. Paris, Plon, 1963.

<sup>5</sup> E. Gianini Belotti, *Du côté des petites filles*, Ed. des femmes, Paris, 1973 ; G. Falconnet, N. Lefaucheur, La fabrication des mâles, Paris, Seuil, 1975.

---

## RESSOURCES ET ACTIVITES PEDAGOGIQUES PROPOSEES

### **Activité 1 : L'influence du milieu social sur les normes et les valeurs véhiculées au cours de la socialisation de l'enfant**

Finalité : Montrer que L'origine sociale a une influence sur les manières de se comporter des individus, sur leurs goûts, sur leurs pratiques.

Étapes et ressources préconisées :

- Montrer les différences de normes et de valeurs à travers le film de Gabriel La Ferrière, *Neuilly sa mère*, 2009
- Mettre en évidence le rapport aux pratiques culturelles, différencié selon le milieu social, à travers le film de Danièle Thompson, *Fauteuils d'orchestre*, 2005 (à la minute 5 plus particulièrement, se déroule un échange entre le pianiste et la serveuse dans lequel cette dernière avoue ne jamais aller au concert par manque « d'habitude ».) ou à travers la chanson de Renaud, « Les bobos » (2006). Le film *Le goût des autres* d'A. Jaoui peut être aussi un bon outil de travail dans cette perspective, notamment dans la confrontation entre le chef d'entreprise et l'actrice de théâtre.

### **Activité 2 : La socialisation primaire plurielle peut engendrer des conflits dans la construction identitaire de l'enfant**

Finalité : Montrer aux élèves que la socialisation primaire met en scène des instances de socialisation qui véhiculent des normes et des valeurs contradictoires.

Étapes et ressources préconisées :

- Mettre au jour les conflits de normes qui existent entre parents et enfants sur les programmes télévisuels à regarder en famille le soir, en partant d'extraits de *Cultures lycéennes*, de Dominique Pasquier (2005), notamment le premier chapitre (et les pages 36 et 37).
- Mettre en évidence les conflits liés à des normes contradictoires. À l'aide d'extraits de Norbert Elias, *Mozart, Sociologie d'un génie*, notamment le chapitre « la jeunesse de Mozart entre deux mondes sociaux » (p.136).

### **Activité 3 : La socialisation différentielle en fonction du sexe de l'enfant**

Finalité : Faire prendre conscience aux élèves de l'existence d'une socialisation différentielle en fonction du sexe.

Étapes et ressources préconisées :

- Montrer que les rôles sexués sont le fruit d'un apprentissage à partir d'un travail sur les catalogues de jouets. Des exemples historiques et concrets de ces normes différenciées figurent dans le *Deuxième sexe* (S. De Beauvoir, 1949) et *Du côté des petites filles* (E. Gianini-Belotti, 1974). Le visionnement du film *Tomboy* de Céline Sciamma (2011), qui montre l'assignation sexuée d'une jeune adolescente pourra aussi constituer une bonne approche de cette problématique..
- Faire réfléchir les élèves sur la question du conflit identitaire provoqué par le non-respect des normes « genrées », à l'aide des leçons de danse et de boxe, dans le film de Stephen Daldry, *Billy Elliot* ( 2000)..
- Faire comprendre la notion de culture légitime : le visionnage puis l'analyse d'un spectacle dans un lieu prestigieux constituera une entrée en matière de premier plan.

[Cette thématique se prête particulièrement bien à un travail pluridisciplinaire Lettres/SES. Par exemple, sur la question de la culture, on peut travailler à partir d'*Art* de Yasmina Réza sur la distribution inégale du capital culturel selon les milieux sociaux ou encore à partir de *La place* d'Annie Ernaux, ou de *Retour à Reims* de Didier Eribon (2009)].

---

## BIBLIOGRAPHIE

### **Bibliographie sélective et commentée à l'usage du professeur**

Darmon M., *La socialisation*, Collection 128, Armand Colin, 2008 (réédité en 2010)

[Un excellent ouvrage très synthétique qui permet de connaître l'essentiel des questions tournant autour de la socialisation primaire, la socialisation primaire plurielle et la question de la socialisation secondaire et de la reconstruction de l'individu.]

Ferrand M., *Féminin, Masculin*, Repères, La découverte, 2004

[Une synthèse très complète sur les inégalités hommes/femmes, la socialisation différenciée et ses conséquences sur les différentes sphères de la vie sociale.]

Lahire B., *La culture des individus, Dissonances culturelles et distinction de soi*, La Découverte, 2004.

- [Dans l'introduction et le chapitre 1, on trouve un très bon résumé de la thèse de Lahire sur l'existence d'un « homme pluriel ».]

Trémoulinas A., « État des lieux sur la socialisation », *Écoflash*, n°224, Janvier 2008

[Document très synthétique qui présente la différence entre la socialisation primaire et la socialisation secondaire, définit l'habitus de manière approfondie, en développe les critiques essentielles et explique de manière claire la théorie de « l'homme pluriel ».]

### **Bibliographie complémentaire**

Bolliet D. , et Schmitt JP., *La socialisation*, collection thèmes et débats, Bréal, 2<sup>ème</sup> édition 2008

Daflon Nouvelle A., (sous la direction), *Filles et garçons : socialisation différenciée ?*, PUG, 2006

Dubar C., *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*. Collection U, Armand Colin, 2010

Guionnet C., Neveu E., *Féminin/Masculin. Sociologie du genre*, Armand Colin , 2004

Lemel Y., Roudet B. (coordonné par), *Filles et garçons jusqu'à l'adolescence. Socialisations différentielles*, L'Harmattan, 2000

## Sociologie générale et sociologie politique

### 1. Les processus de socialisation et la construction des identités sociales

#### Fiche 1.2 : De la socialisation de l'enfant à la socialisation de l'adulte : continuité ou ruptures ?

**INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES :** *On se demandera en quoi le processus de socialisation secondaire (conjugale, professionnelle, etc...) est lié aux conditions et aux effets de la socialisation primaire. On montrera également que la socialisation, aux différents âges de la vie, fait se succéder des phases de transition et des processus de restructuration de l'identité sociale.*

**NOTIONS :** *Socialisation primaire/secondaire, socialisation anticipatrice.*

#### SAVOIRS DE REFERENCE SUR LA QUESTION

##### Socialisation primaire et socialisation secondaire

La socialisation est un processus interactif d'intériorisation et de réinterprétation du monde social qui n'est pas limité à une seule période de la vie. Si l'enfance constitue bien un moment privilégié d'acquisition de normes, de valeurs, de dispositions, ce processus se poursuit tout au long de la vie adulte. Les expériences vécues dans les différents milieux rencontrés au cours du cycle de vie constituent autant d'éléments de transformation qu'il faut prendre en compte dans l'étude de la socialisation.

Peter Berger et Thomas Luckmann ont ainsi clairement différencié la socialisation secondaire de la socialisation primaire. La socialisation primaire se caractérise par sa force et son exclusivité : l'enfant absorbe le monde social dans lequel il vit « non pas comme un univers possible parmi d'autres mais comme le monde, le seul monde existant et concevable, le monde tout court. » C'est le moment où s'acquiert un « savoir de base » matérialisé par le langage qui assure à la fois « la possession subjective d'un moi et d'un monde » et la consolidation des rôles sociaux qui permet le repérage et la classification des situations qui donnent sens au monde vécu. C'est un premier processus de construction de l'identité au travers des relations multiples entre le monde social de la famille ou des pairs et le monde institutionnel de l'école ou des associations (sportives ou religieuses...). La socialisation secondaire s'effectue ensuite, au contact des mondes plus spécialisés, inscrits directement ou indirectement dans la division du travail. Il s'agit donc de l'ensemble des processus de socialisation ultérieurs qui permettent à l'individu de s'intégrer à des sous-ensembles particuliers de la société : groupes professionnels, associations, partis politiques, couples, etc.

Comment s'articulent ces deux formes de socialisation ? La socialisation primaire influe-t-elle définitivement sur la personnalité, « colorant » toutes les expériences ultérieures ou peut-on redéfinir, et alors dans quelles limites, de nouvelles façons de penser, de sentir, de se comporter ?

La socialisation secondaire n'efface jamais totalement l'identité générale construite au terme de la socialisation primaire. Elle peut néanmoins faire évoluer et transformer une identité. Parfois, même, ce changement peut être radical. Des conditions institutionnelles particulières peuvent opérer une telle transformation : l'armée ou l'asile psychiatrique en sont de bons exemples. Certains choix de vie, comme les conversions religieuses, les changements d'affiliation politique, les changements de professions, voire d'identité sexuelle, peuvent également donner lieu à des bifurcations biographi-



ques notables<sup>1</sup>. Plus simplement, les mondes très structurés comme ceux des grandes entreprises peuvent aussi opérer des changements importants dans les identités et les conduites

On retrouve ici la question de la multiplicité des sources de socialisation. Dans l'enfance, cette question se pose à travers la simultanéité de l'action de différentes instances de socialisation (l'école, la famille, le groupe de pairs). Il s'agit alors de comprendre l'articulation de socialisations plurielles et largement concomitantes. Avec la socialisation secondaire, le problème se pose différemment. C'est la dynamique du temps qu'il faut comprendre entre des socialisations diverses et successives. Cela pose la question de la cohérence entre des intériorisations temporellement différentes, entre celles qui sont originelles et celles qui apparaissent ultérieurement. L'exemple de l'apprentissage des langues est particulièrement éclairant de ce point de vue : ce n'est pas du tout la même chose d'apprendre sa langue maternelle et d'apprendre d'autres langues par la suite. À quelles conditions et dans quelle mesure peut-il y avoir véritable intériorisation de nouveaux univers sociaux ?

### **Comprendre la socialisation à travers le cycle de vie**

Le cycle de vie comporte plusieurs phases clés, qui constituent des étapes charnières en matière de socialisation. Le passage de l'enfance à l'adolescence, qui rend possible le franchissement d'une phase de la vie à une autre est une bonne illustration de ce que l'on appelle une socialisation transitionnelle. Le concept d' « adonaissant », ni enfant, ni adolescent, forgé par François de Singly peut nous aider à comprendre l'importance de ces périodes charnières dans les processus de construction identitaire. « L'adonnaissance, ce n'est ni la rupture du lien de filiation, ni le maintien de cette identité dominante. C'est un temps pendant lequel le jeune cherche ses marques, plus générationnelles que personnelles afin de se prouver et de prouver aux autres que son identité ne se réduit pas à son appartenance familiale. »<sup>2</sup> Cette phase de transition est fortement conditionnée par l'ensemble social dans laquelle elle se déroule. Le passage de l'enfance à l'adolescence n'est pas la seule phase de socialisation transitionnelle que l'on peut évoquer, c'est aussi le cas du passage de la vie active à la retraite, qui nécessite une reconstruction identitaire de la part de l'individu.

La vie conjugale est un autre moment important du cycle de vie. Passer de la situation de célibataire à celle d'époux(se), puis de parent... suppose une véritable socialisation, d'une force qui la rapproche d'une socialisation primaire : c'est une nouvelle expérience de vie sociale que traverse l'individu qui peut le conduire à une modification profonde de son identité. La « conversation continue » dans un couple crée des normes communes : le mariage (ou plus simplement la mise en couple) est un acte fort dans lequel deux personnes « étrangères » l'une à l'autre se rencontrent et se redéfinissent. Cette socialisation conjugale fonde de nouveaux rôles tout en reprenant les définitions données lors de la socialisation primaire comme les spécialisations de genre. Il est intéressant de voir comment chaque époque redéploie les rôles au sein du couple et articule socialisation familiale, déclaration du couple et fondation d'une nouvelle famille.

Aujourd'hui, les activités sont toujours différenciées d'un point de vue sexué, les femmes consacrant encore beaucoup plus de temps que les hommes aux tâches de la sphère domestique. Les conséquences en sont non négligeables en termes d'avancement des carrières, de temps partiel subi, de niveau de salaire et de risque de chômage. Les activités de soin et d'entretien caractérisent beaucoup plus les femmes, tant dans la sphère privée que dans la sphère publique, où ce type d'emploi leur sera plus facilement proposé. Le temps est ainsi partagé de manière inégalitaire entre les hommes et les femmes. Il est construit par la socialisation primaire et réactivé par la socialisation conjugale. C'est ce qu'a décrit le sociologue Jean Claude Kaufmann<sup>3</sup> en observant la façon dont les ménages traitent le linge : les femmes établissent un rapport tout à fait particulier, laissant leur conjoint se muer en spectateur ou en acteur étiqueté « incompetent » en la matière. Mais il n'y a pas

---

<sup>1</sup> Michel Grossetti, Marc Bessin et Claire Bidart, dir., *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, 2010.

<sup>2</sup> François de Singly, *Les adonaissants*, Pluriel, A. Colin, 2006

<sup>3</sup> Jean-Claude Kaufmann, *La trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Paris, Nathan, 1992

une seule façon de se comporter : les identités de couple peuvent être multiples. On rejoint ici ce qui a été constaté à propos de la socialisation primaire sur l' « individu pluriel ».

L'accès au monde professionnel constitue une autre phase d'acquisition de normes et de valeurs particulières au cours de laquelle l'individu apprend l'ensemble des codes et des pratiques qui constituent l'image sociale d'une profession. Pour intégrer un emploi particulier, par exemple, l'individu n'aura pas seulement besoin de diplômes et de connaissances, mais aussi de tout un ensemble de savoir-être et de savoir-faire spécifiques. Selon la formulation de Robert K. Merton, les individus sont ainsi conduits à se projeter dans leur futur métier en adoptant « les valeurs, les attitudes, les intérêts, les habiletés et savoirs qui sont ceux des groupes dont ils souhaitent devenir membres ». Ils s'engagent alors dans un processus de socialisation anticipatrice qui peut entrer en tension plus ou moins forte avec les valeurs portées par leur groupe d'appartenance. De son côté, le courant interactionniste a montré que la socialisation professionnelle ne consistait pas tant à se projeter dans un nouvel univers social qu'à partager des expériences communes avec le groupe des pairs. Les étudiants en médecine, par exemple, ne deviennent pas médecins en s'identifiant au groupe des médecins. Ils sont d'abord des étudiants en médecine avec un mode de fonctionnement propre à ce groupe de pairs. A la différence de l'analyse fonctionnaliste qui lie l'existence au devenir, l'analyse interactionniste la relie à l'expérience : on apprend à travers ce que l'on vit.

Finalement, la socialisation secondaire peut aussi bien renforcer le processus à l'œuvre lors de la socialisation primaire par consolidation des normes et valeurs précédemment acquises qu'aboutir à une transformation radicale de l'identité sociale (assimilable à la conversion religieuse). Entre ces deux situations extrêmes, on a le plus souvent à faire à une « socialisation de transformation » limitée à une période de temps réduite ou à un domaine d'activité circonscrit.

---

## RESSOURCES ET ACTIVITES PEDAGOGIQUES PROPOSEES

### **Activité : Les restructurations de l'identité des individus durant la socialisation secondaire**

Finalité : Montrer que La socialisation n'est pas une trajectoire, mais davantage un parcours, composé de ruptures biographiques, et de crises identitaires, débouchant sur des situations de restructurations de l'identité sociale.

Étapes et ressources préconisées :

- Mettre en évidence les évolutions individuelles vécues par les acteurs sociaux au cours de leur socialisation secondaire, à partir de des entretiens de Sébastien Seyvoz (p.278) et de Sarah Jarry (p.249) de l'équipe de Bernard Lahire dans *Portraits Sociologiques*.
- Mettre au jour les conflits identitaires, à partir de l'étude d'un extrait de *L'institution scolaire et ses miracles* de Smāïn Laacher (2005), notamment l'entretien avec Karim issu d'un milieu social très modeste en banlieue parisienne et entré à Sciences Po Paris.

[Ici, comme dans le chapitre précédent, on utilisera avec beaucoup de pertinence le travail de terrain.]

---

## BIBLIOGRAPHIE

### **Bibliographie sélective et commentée à l'usage du professeur**

Berger P. Luckmann T., *La construction sociale de la réalité*, Armand Collin, 2006.

[Entre autres, le passage étudiant le couple et le mariage comme des moments clés de la socialisation secondaire (p 307 et suivantes).]

Darmon M., *La socialisation*, Collection 128, Armand Colin, 2010.

[Un ouvrage très synthétique qui permet de connaître l'essentiel des questions tournant autour de la socialisation primaire, la socialisation primaire plurielle et la question de la socialisation secondaire et de la reconstruction des identités.]

Dubar C., *La Socialisation - Construction des identités sociales et professionnelles*, Armand Colin, 1991 Réédition 2010.

[Le chapitre IV traite de la rupture entre socialisation primaire et socialisation secondaire et de ses conséquences sur les individus.]

Lahire, B., *La culture des individus, Dissonances culturelles et distinction de soi*, La découverte, 2004, réédition La découverte, Poche 2006.

[Les chapitres 8, 9 et 10, qui décrivent des profils culturels dissonants, éclairent bien les effets de normes contradictoires produites par des instances de socialisation agissant à différents moments du cycle de vie.]

### **Bibliographie complémentaire**

Dubar C., *La crise des identités*, PUF, Coll. Le lien social, 2010.

Goffman E., *L'arrangement des sexes*, La dispute, 2002.

## Fiche 2.1 : Comment les individus s'associent-ils pour constituer des groupes sociaux ?

**INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES :** *On distinguera les groupes sociaux, caractérisés par l'existence d'interactions (directes ou indirectes) entre leurs membres et la conscience d'une appartenance commune (familles, collectifs de travail, associations...) des catégories statistiques (PCS, groupes d'âge...). On montrera que les groupes sociaux se différencient en fonction de leur taille, de leur rôle, de leur mode de fonctionnement et de leur degré de cohésion. On évoquera les situations où les individus prennent comme référence un autre groupe que celui auquel ils appartiennent.*

**NOTIONS :** *Groupes primaire/secondaire, groupes d'appartenance/de référence*

### Savoirs de référence sur la question

Cette partie du programme vise à permettre aux élèves de s'approprier des outils permettant à la fois de décrire les différents groupes sociaux et d'en comprendre le fonctionnement particulier. Le questionnement sur les groupes est ancien en sociologie : on le trouve, en effet, aussi bien chez Durkheim lorsque celui-ci s'interroge sur la morphologie sociale, chez Weber ou Marx lorsqu'ils discutent des classes sociales ou encore, et bien évidemment, chez Simmel qui fait de la sociologie l'étude des « formes d'association ».

#### De quels groupes parle-t-on ?

Le terme « association » ne doit pas laisser penser que l'on s'intéresse seulement aux groupes formés sur la base d'un contrat, encore moins que l'on se limite à une perspective individualiste. Au contraire, la théorie des groupes s'est développée en partie dans le courant interactionniste (les travaux de l'école de Chicago se sont très tôt intéressés aux groupes et à leur inscription urbaine) et connaît des ramifications dans la théorie des classes sociales, d'inspiration marxienne. Comme on l'a dit, le terme « association » est ancien dans la tradition sociologique et désigne, d'une façon générale, la façon dont les individus en viennent à être liés ou « associés » entre eux. Ainsi, il est possible que les individus appartiennent au même groupe sans l'avoir décidé, qu'ils se voient imposer leurs appartenances de l'extérieur, etc. Lorsque Simmel fait de la sociologie l'étude des formes d'association, il désigne par là les différentes façons dont les individus en viennent à se trouver liés aux autres, y compris par exemple par le conflit, le secret, etc.

Il faut donc bien préciser ce qu'est un groupe social. Pour cela, il faut le distinguer de la catégorie statistique. L'ensemble des personnes qui portent des lunettes ne forme pas, par exemple, un groupe social. Il faut qu'il existe des interactions entre les individus pour qu'un groupe social existe.

Ces interactions ne sont pas nécessairement « directes » : il suffit que les individus soient en interrelations. On pourrait imaginer que les porteurs de lunettes partagent un certain sentiment d'appartenance : il n'est pas utile qu'ils se soient tous rencontrés pour être un groupe social. En effet, à partir de ce moment-là, ils vont chercher à agir en tant que porteurs de lunettes : on voit que la notion de groupe est liée à celle de rôle (qui aura été exposée dans le chapitre consacré à la socialisation). Comme le disait Everett Hughes à propos des canadiens francophones, il suffit qu'ils se reconnaissent et soient reconnus par les autres comme membres d'un groupe particulier pour être considérés sociologiquement comme un groupe. Un groupe social est donc avant tout une construction sociale : c'est le sentiment d'appartenance et la reconnaissance qui comptent,

dans le sens où ils signifient que les groupes sont pertinents pour les individus. C'est à ce moment-là qu'ils sont susceptibles d'intervenir dans les comportements : c'est parce que les femmes sont reconnues comme un groupe différent des hommes que l'on adopte à leur égard des comportements particuliers (qui vont de la galanterie à la discrimination), et c'est parce qu'elles se reconnaissent cette spécificité qu'elles adaptent leurs comportements à cette appartenance (de l'acceptation au rejet de l'identité féminine). L'existence du groupe « femme » dans nos sociétés est attestée par l'existence d'un rôle « femme ». On peut ainsi s'interroger avec les élèves sur le passage de la catégorie au groupe social : l'exemple classique est celui des cadres traité par Luc Boltanski, mais on peut aussi recourir à la façon dont on peut transformer une catégorie d'âge (les jeunes, les enfants) en un groupe spécifique.

L'idée centrale est d'abord que les élèves comprennent qu'il existe des différences fondamentales entre les trois situations que sont l'agrégat physique, la catégorie sociale et le groupe. Un groupe va en effet pouvoir se constituer en acteur collectif ; il va de plus intervenir dans le vécu des individus de façon spécifique par rapport à la catégorie sociale au sens strict. Il s'agit donc d'armer les élèves à la fois pour comprendre la dynamique des groupes dans la société (on peut en effet ainsi penser les conflits, les alliances, les recompositions, etc.) et l'emprise du collectif sur les individus (ce qui ouvre sur les problématiques de la discrimination ou du racisme, les appartenances et les identités, le multiculturalisme, etc.). Il existe donc de nombreuses problématiques contemporaines à partir desquelles il est possible de travailler : c'est que la question du groupe pose celle du rapport à l'autre. On peut ainsi se demander dans quelle mesure les immigrés forment un groupe dans la société française ou encore si, dans la mondialisation, ne se forment pas des groupes « transnationaux ».

### Des outils de description des groupes

Comme on peut le voir, sur cette base, les groupes sont assez divers : il faut donc fournir aux élèves des éléments leur permettant de saisir les différences entre ces groupes et les conséquences que celles-ci peuvent avoir tant sur la dynamique sociale générale que sur les relations entre groupes et individus.

Outre la distinction élémentaire entre groupe/catégorie/agrégat, le programme propose deux autres dichotomies : groupes primaire/secondaire, groupes d'appartenance/de référence.

La première prend sa source chez Charles H. Cooley, mais innove de nombreux courants de la sociologie : les distinctions entre socialisation primaire et secondaire ou entre déviance primaire et secondaire s'appuient également sur cette idée – c'est dire son importance dans le présent programme. En France, Henri Mendras a contribué à la diffuser par le biais de son manuel *Éléments de sociologie* (Armand Colin, 2001) : c'est là qu'on en trouvera la présentation la plus didactique. Cette distinction s'appuie sur deux axes essentiels : le degré d'intimité d'une part, le type de relation en jeu (directes ou indirectes) d'autre part. Les groupes primaires sont caractérisés par un fort degré d'intimité et des relations directes (de face-à-face) : il s'agit de la famille, du groupe d'amis, etc. De ce fait, ils sont relativement stables dans le temps. Dans les groupes secondaires, au contraire, les relations sont plus souvent indirectes et ont un plus faible degré d'intimité : il s'agit aussi bien des foules que des organisations ou encore des « nations ». À noter qu'il s'agit là d'une différence de degré : il n'existe pas de frontières nettes entre ces deux types de groupes. Cependant, les différences de degré finissent par devenir des différences de nature : groupes primaires et secondaires se différencient tant par le mode de fonctionnement que par l'emprise qu'ils peuvent exercer sur les individus.

Il est important de ne pas laisser les élèves penser que les individus n'appartiennent qu'à un seul groupe. La multiplicité des appartenances peut être facilement illustrée : on est un homme ou une femme, mais aussi un élève ou un enseignant, un Français ou un étranger ou les deux (cas des binationaux), etc. Il faut alors bien distinguer groupe d'appartenance et groupe de référence. Ces deux notions se comprennent bien en mobilisant la notion de rôle vue dans le chapitre sur la socialisation. Le groupe d'appartenance est celui qui inspire le rôle que les autres peuvent attendre de l'individu : on s'attend à ce qu'un serveur se comporte comme serveur. Le groupe de référence est celui auquel l'individu souhaite appartenir et sur lequel il aligne donc subjectivement son rôle : le serveur peut ainsi aspirer à devenir une star de cinéma, et par conséquent agir comme tel ou du

moins adopter le comportement qu'il pense être celui d'une star de cinéma. Le groupe d'appartenance peut avoir une dimension objective et potentiellement imposée, tandis que le groupe de référence est, pour sa part, beaucoup plus électif. On peut faire ici le lien avec la notion de socialisation anticipatrice, présentée au chapitre précédent.

On peut relier les notions de groupe d'appartenance et de groupe de référence à celle de frustration relative. S'appuyant sur la fameuse enquête de Samuel A. Stouffer sur les soldats américains durant la seconde Guerre Mondiale, Robert Merton souligne que les soldats de l'aviation, où les promotions sont rapides, sont moins satisfaits que ceux de la garde nationale, où les promotions sont rares (*Éléments de méthode sociologique*, Armand Colin, 1998). C'est que les premiers s'identifient plus facilement au groupe des officiers et jugent donc leur situation présente comme plus insatisfaisante que les seconds qui n'ont pas les mêmes espérances. Cette situation peut déboucher sur des mécanismes de « frustration relative » : il y a ici la possibilité de faire un lien avec le chapitre suivant, consacré à la déviance.

Généralement, le groupe de référence est un groupe de statut plus élevé que celui de l'individu. On peut cependant souligner des cas où ce point est moins évident. Les travaux de Dominique Pasquier (notamment *Cultures lycéennes*, Autrement, coll. « Mutations », 2005) soulignent ainsi que le rap, le R'n'B ou le rock sont dominants chez les adolescents et amènent ceux-ci à s'identifier aux groupes populaires dont ces musiques sont issues. Elle précise ainsi que la culture dominante est devenue, chez les jeunes au moins, la culture populaire. Cela peut ouvrir à des pistes de réflexion intéressantes auprès des élèves. Il est possible ici de faire un lien avec le chapitre sur la socialisation en insistant sur le rôle des différents groupes en tant qu'instances de socialisation.

## Ressources et activités pédagogiques proposées

---

### Activité 1 : Quels sont les différents groupes ?

Finalité : Présenter les différences entre groupe, catégorie, agrégat, ainsi que la distinction groupes primaire/secondaire.

Étapes et ressources préconisées :

- À partir de supports photographiques ou autres, on amène les élèves à comparer différents regroupements humains et à en discuter les différences.
- On peut ainsi relever que dans certains cas les individus sont en relation entre eux et dans d'autres non ; que d'autres situations permettent des relations directes alors que dans d'autres encore il n'est pas nécessaire que toutes les personnes se connaissent ; aussi, que certains rassemblements ont un but précis et collectif tandis que d'autres n'ont pas d'objectif prédéfini ; enfin que certains impliquent des relations intimes tandis que d'autres peuvent exister uniquement avec des relations impersonnelles. On peut construire à partir de là une typologie groupes primaire/groupe secondaire.

### Activité 2 : Comment se forme un groupe ?

Finalité : Etudier le passage d'une catégorie à un groupe.

Étapes et ressources préconisées :

- On peut travailler à partir d'études de cas documentées par les travaux sociologiques. On peut notamment s'appuyer sur l'étude de Luc Boltanski sur les cadres en France (Les cadres. Formation d'un groupe social, Editions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1982). Il s'agit d'insister auprès des élèves sur la façon dont on peut passer d'une catégorie sociale (catégorie statistique dans ce cas-là) à un groupe social.
- Une autre possibilité est de travailler à partir de la différence entre catégorie et groupe d'âge : on peut ainsi contraster les analyses de Bourdieu (« La jeunesse n'est qu'un mot », in Question de sociologie, 1980), pour qui les « jeunes » ne constituent pas un groupe social du fait de la trop grande disparité de leurs pratiques, et de Lahire qui, dans La culture des individus (2002) écrit précisément que « la jeunesse n'est pas qu'un mot ».

### Activité 3 : A quel groupe appartient-on ?

Finalité : Souligner la pluralité des groupes auxquels se réfèrent les individus ; distinguer groupe de référence/groupe d'appartenance.

Étapes et ressources préconisées :

- On peut demander aux élèves de faire la liste des groupes auxquels ils pensent appartenir. Une mise en commun permettra de montrer qu'ils n'ont pas tous pensé aux mêmes groupes et de discuter de leurs éventuels oublis.
- La lecture d'extraits d'entretiens faisant valoir des appartenances multiples et des situations de décalage peut amener les élèves à saisir ces notions. On peut notamment prendre appui sur une lecture de certains chapitres de l'ouvrage de Stéphane Beaud 80% au bac... et après ? (Editions la Découverte, 2003) qui met en valeur le décalage entre les différentes appartenances des individus (c'est aussi l'occasion de faire travailler les élèves sur des textes plus longs que les extraits dont ils ont l'habitude). On peut par exemple montrer que ce sont, en l'occurrence, les difficultés des jeunes à se mettre dans une situation de socialisation anticipatrice, notamment liées au fonctionnement du système universitaire et du groupe formé par le « quartier », qui nuit à leur réussite. Les chapitres 4 (« Perdus à la fac »), 5 (« La révision des examens : "ça passe ou ça casse !" ») et 6 (« Le repli sur le quartier ») sont les plus intéressants de ce point de vue. Ils permettent d'étudier aussi bien la dynamique d'un petit groupe (le groupe des « quatre copains à la fac ») que l'appartenance des différents enquêtés à des groupes et des catégories plus larges.



## Bibliographie

---

### Bibliographie sélective et commentée à l'usage du professeur

Merton R. K., *Éléments de méthode et de théorie sociologique*, Plon, 1965.

[Dans le chapitre « Contribution à une théorie du groupe de référence », on trouvera une présentation claire de la distinction groupe d'appartenance/groupe de référence - pp. 202-236.]

Mendras H., *Éléments de sociologie*, Armand Colin, coll. « U », 2001.

[Dans le chapitre 3, « Le groupe élémentaire dans la société », on trouvera une présentation accessible de la typologie groupe primaire/groupe secondaire. Notamment pp. 41-42.]

### Bibliographie complémentaire

Cooley, C. H., « Groupes primaires, nature humaine et idéal démocratique », *Revue du MAUSS*, 2002/1 n°19, pp. 97-112.

Anzieu D., Martin J.-Y., *La dynamique des groupes restreints*, PUF, coll. « Quadrige Manuel », 2007. herbe, expert à Eurostat, disponible à l'adresse : <http://www.comptanat.fr/>

## Fiche 2.2 : Comment les réseaux sociaux fonctionnent-ils ?

**INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES :** On montrera que les réseaux sociaux constituent une forme spécifique de coordination entre acteurs et de sociabilité (réseaux internet, associations d'anciens élèves...). On pourra présenter quelques exemples très simples de structuration de réseaux sans entrer dans la théorie des graphes. On s'intéressera surtout au rôle des réseaux en matière de recherche d'emploi en discutant plus particulièrement la thèse de « la force des liens faibles ».

**NOTIONS :** Capital social, sociabilité.

### Savoirs de référence sur la question

#### Les réseaux sociaux : un nouvel outil venu de la sociologie économique

Le terme de « réseaux sociaux » est devenu extrêmement banal depuis quelques années : il en est venu à désigner un type particulier de sites Internet qui proposent aux utilisateurs de créer des pages personnelles qui les lient avec celles de leurs « amis », terme qui prend ici un sens très large (Facebook est le plus connu, mais on peut également citer LinkedIn ou Diaspora). De tels sites recomposent en partie la notion d'appartenance en mettant à jour la façon dont l'individu s'inscrit dans des relations diverses, ce que la sociologie des réseaux avait commencé à faire depuis les années 80. L'usage du terme « réseau » s'est d'ailleurs répandu de façon plus ancienne, comme l'ont montré Luc Boltanski et Eve Chiapello (*Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Coll. « NRF », 1999). Alors qu'il a longtemps été connoté négativement (les réseaux « occultes », « mafieux » ou encore « terroristes »), le terme a pris un sens de plus en plus valorisé avec l'émergence, entre autres, de la firme « en réseau ». Dans leur ouvrage, Boltanski et Chiapello s'efforcent de montrer qu'il s'agit de l'un des éléments cardinaux du capitalisme contemporain.

Le terme existe également en sociologie, mais dans un sens sensiblement différent de celui du langage courant. La sociologie des réseaux sociaux ne consiste pas, en effet, à l'exploration d'un objet particulier, comme les réseaux numériques, et ce d'autant plus qu'elle s'est développée avant ceux-ci. Il s'agit au contraire d'un ensemble d'outils théoriques qui peuvent être mobilisés pour traiter un très grand nombre de questions, dont celles que le sens commun désigne aujourd'hui comme « réseaux sociaux », mais pas seulement. À l'extrême, certains auteurs avancent qu'il s'agit là d'un paradigme spécifique de la sociologie (cette approche est défendue en France par Alain Degenne et Michel Forsé). Il s'agit donc pour les enseignants de transmettre aux élèves un mode de raisonnement particulier plus que d'étudier certains objets précis.

En quoi consiste donc la sociologie des réseaux sociaux ? D'une façon générale, il s'agit de considérer que les individus sont « encastrés » (pour reprendre le terme de Mark Granovetter) dans des réseaux relationnels, c'est-à-dire que leurs actions doivent se comprendre à partir des relations qu'ils entretiennent avec les autres. Jusque-là, rien que de très banal : c'est ce que fait toute la sociologie. Mais on considère ici que ces relations s'organisent en réseaux de telle sorte qu'il ne suffit pas de prendre en compte les contacts directs (c'est-à-dire les relations de face-à-face) ou l'appartenance de l'individu (ses groupes, catégories, etc.), mais aussi les contacts de ces contacts, les contacts de ces contacts de ces contacts, etc. et la façon dont l'ensemble se dessine. Il est à noter que l'on peut également étudier des réseaux entre groupes, entre entreprises, entre établissements, etc. L'intérêt porte donc avant tout sur la façon dont se structurent les différentes

relations. On a souvent recours pour cela à une représentation sous forme de graphes<sup>1</sup>, telle que dans la figure suivante :

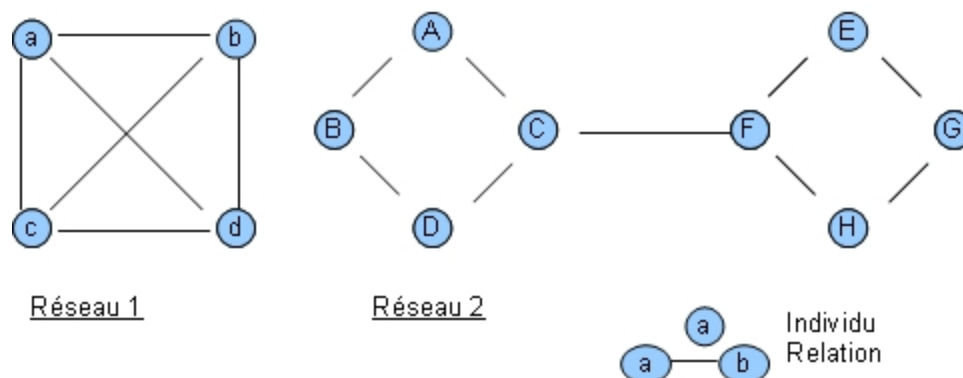


Fig. 1 – Deux exemples de graphes

Cette structure exerce une contrainte sur l'action de l'individu, mais une contrainte que Michel Forsé qualifie de « formelle » : les réseaux ne déterminent pas les actions des individus, mais par leurs formes, les rendent plus ou moins simples à réaliser et donc plus ou moins probables. Par exemple, si je désire obtenir un emploi dans telle grande entreprise, je pourrais passer par des relations en son sein si j'en ai, autrement il me faudra faire une candidature spontanée : les deux modalités ne sont pas équivalentes. Sur la figure 1, l'individu « a » a accès à tous les autres dans le réseau, tandis que A doit, s'il veut obtenir quelque chose de F, passer par C. On voit que ce dernier a une position particulière qui lui donne un plus grand pouvoir que d'autres. L'individu F, dont la position dans le réseau est équivalente, peut être rapproché de C non pas parce qu'ils présenteraient des caractéristiques individuelles communes, mais parce que leurs places dans le réseau sont équivalentes (certains auteurs vont ainsi essayer de délimiter des groupes voire des classes sociales en fonction des positions équivalentes entre les individus).

L'approche par les réseaux est profondément liée à la sociologie économique. Elle permet en effet d'intégrer dans l'analyse des objets les plus classiques de l'économie, en particulier le marché. On représente en effet celui-ci comme un ensemble de relations sociales entre individus ou entre entreprises qui contraignent relativement les acteurs. On avance alors que ces relations facilitent l'échange ou, au contraire, le rendent plus difficile. On peut donc souligner les différences avec l'approche strictement économique, que les élèves étudieront également : d'une part, la sociologie économique considère un individu social (au double sens qu'il est produit d'une socialisation et encadré dans un réseau), d'autre part, et en conséquence, elle procède par enquête, recueillant sur le terrain les différentes données pertinentes pour son analyse.

### À quoi servent les réseaux sociaux ?

Les réseaux sociaux rassemblent diverses formes de sociabilité. Plusieurs distinctions existent qui permettent des mesures sensiblement différentes (mesures que l'on trouvera dans les enquêtes de l'INSEE ou du CEREQ) : sociabilité à l'intérieur du foyer ou à l'extérieur, sociabilité amicale ou familiale, etc. Pour comprendre la notion de sociabilité, on peut établir une double distinction : d'une part entre une sociabilité formelle et informelle et d'autre part entre des liens faibles et des liens forts. La première repose sur la différence entre des relations imposées et réglées, notamment dans le cadre d'organisations comme l'entreprise, et des relations électives et « libres ». La seconde prend en compte l'investissement des individus dans ces relations ainsi que

<sup>1</sup> La théorie des graphes est une branche des mathématiques qui étudie précisément ce genre de représentations (notamment en les transformant en matrices) et propose de nombreux outils pour le traitement statistique de telles données. Celles-ci sont très utilisées dans la sociologie des réseaux, ce qui a conduit à faire l'hypothèse que les différentes relations représentées sont comparables (même si elles peuvent être différenciées en fonction de leur force, de leur proximité, etc.). Cela n'a pas à être abordé avec les élèves : on se contentera de leur montrer à quoi ressemble un graphe.

leur fréquence : le lien faible est, de façon simple, la connaissance, « l'ami d'ami » que l'on croise parfois, la personne que l'on peut nommer sans véritablement la connaître.

Les réseaux sociaux consistent en la prise en compte de ces différentes formes de sociabilité. C'est là que l'on peut faire un lien avec les réseaux électroniques ou les associations d'anciens élèves de certaines grandes écoles : ce sont des formes de sociabilité spécifiques qui s'appuient sur des relations informelles et des liens faibles. Leur importance n'en est pas moins grande pour comprendre les comportements et les inégalités entre individus. Pour agir, les individus vont chercher à mobiliser un réseau, c'est-à-dire un ensemble d'acteurs grâce auxquels ils vont pouvoir réaliser leur projet. Si un artiste veut réaliser une œuvre, il doit mobiliser des partenaires, des producteurs, des critiques, un public, etc. De même, celui qui cherche un emploi devra mobiliser différents liens, qui seront plus ou moins efficaces.

Dans ce cadre, il est indispensable de présenter la thèse de la « force des liens faibles » de Mark Granovetter. Celle-ci peut se résumer facilement : dans la recherche d'emploi, non seulement le passage par le réseau est la plus efficace des méthodes, mais ce sont les liens faibles, c'est-à-dire les connaissances éloignées, qui sont les plus efficaces (l'efficacité est généralement mesurée par la rapidité avec laquelle on trouve un emploi et le degré de satisfaction que celui-ci donne, par exemple au travers de son adéquation avec la formation de la personne). C'est ce que le sociologue découvre lors d'une enquête sur les cadres de Boston. Comment l'expliquer ? Il part du principe que les liens forts sont « redondants » : si A connaît B et C, il est probable que B et C se connaissent également. Par conséquent, les individus entre lesquels s'établissent des liens forts sont plus souvent semblables et partagent la même information. Au contraire, les liens faibles permettent à l'individu d'avoir accès à d'autres sous-réseaux (des « cliques » ou « quasi-cliques » dans le jargon des réseaux) et lui apportent donc une information différente et nouvelle, plus intéressante. Granovetter étend ce principe à celui de la mobilisation d'un groupe : si celui-ci est constitué d'un ensemble de petits réseaux fermés sur eux-mêmes, il a peu de chances de parvenir à se mobiliser largement ; si au contraire les liens faibles y sont forts, les idées et l'information vont circuler plus rapidement et la mobilité a plus de chances d'avoir lieu.

Cette thèse a fait l'objet de nombreuses discussions, Mark Granovetter lui-même en a ultérieurement relativisé la généralité. On peut citer l'approfondissement proposé par Michel Forsé qui, reprenant la méthode pour la France souligne que, dans les milieux sociaux moins favorisés, ce sont principalement les liens forts qui peuvent être utiles, les liens faibles étant insuffisants. D'autres auteurs ont fait valoir des mécanismes d'enfermement dans le réseau, principalement les réseaux « ethniques » aux États-Unis : ainsi les immigrés sont nombreux à trouver un emploi dans le cadre de relations communautaires (on parle alors de « commerce ethnique » (l'anthropologue Alain Tarrius a notamment montré que cela pouvait exister en France).

En définitive, les réseaux sociaux peuvent aussi bien jouer un rôle de facilitateurs – parce qu'ils permettent la circulation de l'information, parce qu'ils assurent la confiance entre les partenaires – que d'obstacles – parce qu'ils enferment les individus ou parce qu'ils leur font respecter des obligations sociales plutôt que de s'occuper rationnellement de leurs entreprises. Ils sont donc un point d'appui critique important pour les élèves quant à la compréhension qu'ils peuvent avoir du fonctionnement économique.

## **Le capital social**

La notion de capital social vient compléter la liste des différents outils offerts par la sociologie économique que l'on se propose de mettre à la disposition des élèves. La notion, développée d'abord par Pierre Bourdieu, a été travaillée par la suite dans deux sens différents : d'une part, comme une ressource individuelle, d'autre part comme une ressource collective.

En tant que ressource individuelle, le capital social désigne, d'une façon générale, ce à quoi le réseau d'un individu lui permet d'avoir accès. Si j'ai un ami qui a un vélo et qu'il peut me le prêter, alors ce vélo fait partie de mon capital social. Mais pour que cela soit possible, il faut que j'investisse dans ce capital en tissant et en entretenant des relations, ce qui a, comme pour les autres formes de capital, un coût. Des questions se posent alors sur le caractère plus ou moins instrumental du capital social : les relations sociales sont-elles maintenues uniquement en tant que

capital ou celui-ci n'est-il qu'une conséquence non-intentionnelle de la sociabilité ? La question ne peut pas être définitivement tranchée. On peut cependant montrer aux élèves comment ce capital peut être organisé de façon collective dans certains milieux : les études sur la bourgeoisie illustrent bien, par exemple, la place qu'a l'entretien de son réseau dans les pratiques les plus ordinaires de ce milieu social (cercles et associations, événements mondains, *Who's Who*, etc.). C'est sur ce point-là que l'on peut faire le lien avec la notion de groupe.

Le capital social a également désigné une caractéristique d'un groupe ou d'une communauté, plus souvent d'un pays. Il renvoie alors au degré de confiance qui permet ou non l'accomplissement des différentes activités collectives. Cette idée est principalement développée par Robert Putnam et sera reprise par la Banque Mondiale. Elle fait l'objet de très vives discussions portant tant sur la définition du concept et sa mesure que sur les enchaînements théoriques qu'il suggère. Il n'est pas demandé, dans le cadre du programme de première, de présenter cet aspect du capital social qui sera étudié en classe terminale.

## Ressources et activités pédagogiques proposées

---

### Activité 1 : Qu'est-ce qu'un réseau social ?

Finalité : Faire découvrir le sens de l'expression « réseau social » en sociologie.

Étapes et ressources préconisées :

- Cette question peut être introduite en demandant aux élèves de lister d'abord les personnes qui, selon eux, interviennent dans leurs comportements – par exemple dans leurs choix vestimentaires – puis la liste des personnes à qui ils demanderaient conseil dans une autre situation – par exemple la recherche d'un stage. Il y aura certainement des oublis dans la première liste : on pourra montrer que si leurs amis et leurs familles interviennent dans leurs choix, ils prennent aussi en compte l'avis d'autres personnes, soit de façon directe (pour éviter des moqueries de la part d'autres lycéens qu'ils ne connaissent pas), soit au travers des amis d'amis : on pourra ainsi souligner les connexions qui les lient au delà de leurs seuls « liens forts » et discuter ainsi des formes de sociabilité. La deuxième liste permettra d'introduire une première discussion sur la mobilisation d'un capital social et sur la force des liens faibles.
- Une autre option sera de leur faire jouer au « Kevin Bacon Game », jeu de cinéphiles qui consiste à relier un acteur (à l'origine Kevin Bacon) à n'importe quel autre par le jeu des collaborations (A a joué avec B qui a tourné dans le film de C etc.). On demandera ensuite aux élèves de se relier à d'autres personnes a priori éloignées (une vedette, un homme politique, etc.) et on leur montrera que peu de liens sont nécessaires pour y arriver. On finira en présentant l'effet « Small World » de Stanley Milgram et en précisant ses liens avec la notion de réseau (voir notamment Pierre Mercklé, Sociologie des réseaux sociaux, La découverte, coll. « Repères », 2007, p. 11-14).

### Activité 2 : Qu'est-ce que la sociabilité ?

Finalité : Présenter les différentes formes de sociabilité et leurs rôles

Étapes et ressources préconisées :

- L'étude des formes de sociabilité pourra se faire en présentant différentes mesures de celles-ci, comme cela est fait dans l'article de Régis Bigot « Quelques aspects de la sociabilité des Français » (Cahiers de recherche n°169, CREDOC, décembre 2001, <http://www.credoc.fr/pdf.php?param=pdf/Rech/C169>). En relevant les différentes façons de mesurer la sociabilité, les élèves seront amenés à préciser les différentes formes de sociabilité.
- On pourra montrer le rôle de la sociabilité dans les relations économiques en s'appuyant sur les travaux d'Alain Tarrius : celui-ci souligne notamment comment certains produits bas-de-gamme (notamment des ordinateurs, clefs USB, mp4, appareils photo numériques, etc.) sont diffusés par les « transmigrants », c'est-à-dire des individus qui font des aller-retours constants entre différents espaces nationaux, parfois avec la participation active des grandes entreprises. On pourra notamment s'appuyer sur le cas des transmigrants Afghans et Syriens présenté de façon accessible dans « Territoires circulatoires et étapes urbaines des migrant(e)s », Regards croisés sur l'économie n°8, novembre 2010, pp. 63-70 (voir notamment les pp. 65-66).
- On pourra aussi utiliser l'ouvrage classique de William Foote Whyte, Street Corner Society (La découverte, 2002). On trouvera p. 55 un schéma des relations au sein de la bande étudiée par le sociologue sur lequel on pourra faire travailler les élèves. La section « Bowling et hiérarchie sociale » (p. 54-65) peut également faire l'objet d'une lecture et d'un commentaire : l'auteur y explique comment le bowling a servi à renforcer la hiérarchie sociale de la bande, parce que la réussite à ce jeu est liée à ce qui peut se comprendre comme un « encastrement » dans un réseau (même si Whyte n'utilise pas cette notion).

### Activité 3 : Quels sont les liens les plus utiles ?

Finalité : Présenter la « force des liens faibles » et la notion de capital social.

Étapes et ressources préconisées :

- Des données sur les modes de recrutement (dans les enquêtes Emploi de l'Insee) permettront de souligner le rôle des réseaux dans le recrutement en développant les exemples précédents. On peut par exemple utiliser les graphiques présentés dans l'ouvrage d'Emmanuelle Marchal et Géraldine Rieucou, Le recrutement (La découverte, coll. « Repères », 2010, p. 13 pour celui concernant la France). Les relations personnelles, familiales, et professionnelles y apparaissent comme le deuxième mode d'obtention d'un emploi en 2006 aussi bien pour les hommes (22%) que pour les femmes (17%), derrière les candidatures spontanées (respectivement 36% et 38%).
- Dans le même ouvrage, on trouvera une présentation de la théorie de la force des liens faibles (p. 51) qui peut être travaillée avec les élèves.
- La comparaison internationale est possible (des graphiques équivalents peuvent se trouver p. 15 pour le Royaume-Uni et p. 16 pour l'Espagne) et permettra de discuter de la portée de cette théorie (les réseaux apparaissent plus importants en Espagne, moins importants en Angleterre) en montrant l'intérêt qu'il y a à approcher les marchés du travail à l'aide de la sociologie.

## Bibliographie

---

### Bibliographie sélective et commentée à l'usage du professeur

Degenne A., Forsé M., *Les réseaux sociaux*, Armand Colin, coll. « U », 2e édition, 2004.

[Des évaluations empiriques, dont la nuance apportée pour la France par Michel Forcé à la « force des liens faibles » se trouvent notamment aux pp. 130-134.]

Marchal E., Rieucan G., *Le recrutement*, La Découverte, coll. « Repères », 2010.

[Le chap. 1 donnent des éléments empiriques sur les modes de recrutement. La « force des liens faibles » est présentée de façon simple et précise p. 51.]

Mercklé P., *Sociologie des réseaux sociaux*, La découverte, coll. « Repères », 2011.

[Le chapitre 1 sur l'histoire de la notion de réseaux permet d'avoir une vue globale de son sens en sociologie. Les chapitres 3 et 4 sur la sociabilité et le capital social donne les bases essentielles sur ces notions. Le dernier chapitre s'intéresse plus spécifiquement aux réseaux sociaux numériques et à leur rapport avec la sociologie.]

Ponthieux S., *Le capital social*, La Découverte, coll. « Repères », 2007.

[Les chapitres 3 et 4 sont ceux qui présentent la notion dans son sens le plus adapté à la perspective du programme.]

### Bibliographie complémentaire

Bevort, A., Lallement, M., *Le capital social*, la découverte, coll. « Recherche/MAUSS », 2006.

Chauvac N., *L'embauche, une histoire de relations ? Réseaux et dispositifs au cœur du marché de l'emploi*, thèse, université de Toulouse, janvier 2011.

[http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/56/34/74/PDF/ThA\\_se\\_Nathalie\\_Chauvac.pdf](http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/56/34/74/PDF/ThA_se_Nathalie_Chauvac.pdf)

Granovetter, M., *Sociologie économique*, Seuil, coll. « Économie Humaine », 2008.

Lazega E., *Réseaux et structures relationnelles*, PUF, coll. « Que sais-je », 1998.



### Fiche 3.1 : Comment le contrôle social s'exerce-t-il aujourd'hui?

**INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES :** On s'interrogera sur l'évolution des formes du contrôle social dans les sociétés modernes et sur leurs effets. On montrera qu'au fur et à mesure que les relations sociales deviennent plus impersonnelles le contrôle social par des instances spécialisées tend à prédominer sur le contrôle informel exercé par les groupes primaires. On pourra s'interroger également sur les effets produits par le recours à des formes de contrôle social prenant appui sur les ressources des nouvelles technologies.

**NOTIONS :** Contrôle social formel/informel, stigmatisation.

### Savoirs de référence sur le thème

#### L'évolution des formes du contrôle social

Le contrôle social vise à assurer le respect des règles qui régissent la vie en société et à lutter contre les comportements déviants. Au sens large du terme, il consiste à édicter des normes sociales et juridiques fondées sur un ensemble de valeurs et à les faire respecter. En ce sens, la socialisation des individus au sein d'un groupe ou d'une société en fait partie et de nombreuses institutions en sont les agents (la famille, l'école, la justice...); il prend alors appui aussi bien sur l'éducation, que la religion, le droit, ou les usages. Considéré de façon plus restrictive, le contrôle social regroupe les mesures destinées à faire respecter la règle et à sanctionner la déviance. Il se réduit alors à l'ensemble des sanctions encourues par les auteurs de conduites déviantes.

S'il existe un contrôle social interne adossé à une obligation auto-consentie, les sanctions de la transgression des normes, qu'elles soient positives ou négatives, relèvent d'un contrôle social externe qui peut prendre deux formes :

- Le contrôle social formel est celui qui est assuré par des groupes sociaux et des institutions spécifiques (ordre des médecins, inspection du travail, justice...). Les sanctions s'énoncent le plus souvent sous forme écrite et impersonnelle (code de la route, règlement intérieur d'un lycée) et elles sont de nature variée : sanctions administratives (blâme, avertissement), religieuses (pénitence), sanctions juridiques et pénales (amendes, dommages et intérêts, peines de prison);
- Le contrôle social informel s'exerce au cours des interactions sociales de la vie quotidienne et a un caractère non institutionnel. Il est souvent prédominant dans les groupes primaires comme la famille ou les groupes de pairs. Les comportements sociaux sont régulés à travers et par les interactions sociales. Les sanctions peuvent prendre la forme d'approbations (sourire d'acquiescement, félicitations, cadeaux) ou de désapprobations (froncement de sourcils, rires moqueurs, mise en quarantaine...).

La frontière séparant ces deux formes de contrôle est parfois floue : ainsi, au sein de la famille, à l'école ou sur le lieu de travail, contrôle formel et contrôle informel peuvent coexister.

#### La prédominance du contrôle social exercé par des instances spécialisées

Le contrôle social effectué par des instances sociales spécialisées ne concerne pas les seuls crimes et délits, mais s'étend de plus en plus dans les sociétés modernes à d'autres formes de déviance. En effet, dès lors que certaines infractions tendent à disparaître, on en

définit de nouvelles, car paradoxalement, quand la sécurité s'accroît, on demande davantage encore de protection. Un droit répressif se développe ainsi dans des domaines où autrefois les coutumes et la morale suffisaient à régir les manières de vivre ensemble (interdiction de fumer dans des endroits ouverts au public, loi Hadopi en 2009 pour sanctionner le téléchargement illégal de musique et/ou de films, par exemple). On assiste ainsi à une extension du volume du droit dans tous les domaines de la vie quotidienne. De multiples exemples peuvent en être donnés : droit de la famille (pénalisation des violences familiales), obligation scolaire (sanctions financières pour lutter contre l'absentéisme), lutte contre les risques du tabagisme passif, etc. Le contrôle formel va même jusqu'à protéger l'individu par rapport à lui-même contre des comportements à risques.

### **Le rôle des nouvelles technologies dans le contrôle social**

La scientification du travail de la police, largement mise en valeur dans les séries télévisées, ainsi que l'évolution des modalités de contrôle de la privation de liberté (télésurveillance, bracelets électroniques) constituent l'une des illustrations du rôle des nouvelles technologies dans le contrôle social.

Dans l'ensemble de la société, les nouvelles technologies sont d'abord mobilisées pour prévenir la délinquance à des niveaux très différents les uns des autres : caméras de surveillance dans les magasins, systèmes anti-vol incorporés aux produits, diffusion de messages subliminaux dans les magasins, régulateurs automatiques de vitesse, analyseurs d'haleine anti-démarrage en sont autant d'exemples. La procédure mise en place dans le cadre de la loi Hadopi constitue une autre illustration de cette volonté affichée de prévenir les délits plutôt que de seulement les sanctionner. Les nouvelles technologies permettent aussi de suivre les individus dans le temps et dans l'espace et de mémoriser ce qui les concerne (fichiers d'ordinateurs, cartes de crédit, connexions internet, téléphone portable). Ainsi chaque individu participe à sa propre surveillance.

Cette évolution peut être appréhendée aussi bien positivement que négativement : elle contribue à une plus grande sécurisation face aux risques et accroît l'efficacité des dispositifs de protection des personnes ou des biens. En revanche, certains individus peuvent souffrir de leur appartenance à une catégorie atypique ou jugée à risque ; ce qui peut sembler rationnel au niveau collectif peut s'avérer dommageable au niveau individuel. La liberté individuelle et la capacité d'innovation peuvent en pâtir et la suspicion, si elle est trop poussée, peut saper les bases du lien social.

### **Le risque de stigmatisation**

Certaines sanctions, en particulier négatives, peuvent avoir des effets contreproductifs, et aboutir paradoxalement à amplifier les comportements déviants en exerçant un effet de stigmatisation qui conduit l'individu ainsi désigné à se définir lui-même comme déviant : (cf. fiche 3.2 : Quels sont les processus qui conduisent à la déviance ?). Cet effet a particulièrement été souligné pour les peines de prison qui mettent le délinquant au contact de criminels plus « chevronnés » et qui diminuent à la sortie de prison les possibilités de réinsertion sociale et professionnelle.

## Ressources et activités pédagogiques proposées

---

### **Activité 1 : Analyse de situations où les comportements des individus sont influencés par une opinion dominante ou une autorité considérée comme légitime**

Finalité : montrer comment les individus peuvent être conduits dans certaines situations à adopter des comportements conformistes.

Étapes et ressources préconisées :

L'expérience conduite par Solomon Asch (1955) peut être reproduite et analysée avec un groupe d'élèves pour interroger les comportements d'un individu au sein d'un groupe.

- Il s'agit de comparer un segment de droite à trois autres, parmi lesquels un seul a la même longueur que le segment témoin.
- Des « complices » (de trois à six) formulent tous la même réponse inexacte avant que le sujet « naïf » soit interrogé.
- L'expérience démontre que dans cette situation, une proportion importante des sujets « naïfs » donne une réponse conforme à celle des « complices ».

On peut aussi utiliser le passage du film *I comme Icare* consacré à l'effet Milgram, ou bien des extraits de l'ouvrage *Soumission à l'autorité*, de S. Milgram, Calmann-Lévy, 1974) pour étudier les mécanismes de la soumission à l'autorité. Plusieurs objectifs peuvent être poursuivis :

- Que cherche à montrer l'auteur de cette expérience ?
- Comment procède-t-il ?
- Quel constat peut-on dresser ?
- Comment expliquer les comportements observés ?

### **Activité 2 : mise en évidence, à partir d'exemples, de l'extrême variété des formes de contrôle social**

Finalité : distinguer les formes de contrôle informelles des formes de contrôle formelles et analyser leur impact spécifique.

Étapes et ressources préconisées :

- On pourra utiliser l'article de Ruwen Ogien, « Sanctions diffuses. Sarcasmes, rires et mépris », Revue française de sociologie, 1990 (pages 591 à 607) accessible gratuitement à partir du site Persée. Prolongeant l'analyse de Durkheim, l'auteur distingue les sanctions diffuses, essentiellement interactives, des sanctions organisées, c'est-à-dire administrées par un corps défini et constitué. Il décline et illustre ensuite les différentes formes que peuvent prendre des sanctions en croisant deux couples de caractéristiques : sanctions diffuses/organisées, sanctions positives/négatives.

## Bibliographie

---

### Bibliographie sélective et commentée à l'usage du professeur

Boudon R. et Bourricaud F., « Le contrôle social » (pages 111-117) in *Dictionnaire critique de la sociologie*, PUF, 1982.

[Une présentation très claire et très synthétique des différents sens que peut recouvrir l'expression « contrôle social ».]

Cusson M., *Le contrôle social du crime*, PUF, 1983. L'ouvrage est accessible gratuitement en ligne au format PDF sur le site :

[http://classiques.ugac.ca/contemporains/cusson\\_maurice/controle\\_social\\_du\\_crime/controle\\_soc\\_crime.html](http://classiques.ugac.ca/contemporains/cusson_maurice/controle_social_du_crime/controle_soc_crime.html)

[On y trouvera à la fois une discussion critique de l'effet de stigmatisation du contrôle social et une présentation de ses effets dissuasifs.]

Gary T., « La société de sécurité maximale », *Deviance et société* (1988), vol. 12-n°2, (pages 147 à 166). L'article est accessible gratuitement en ligne.

[L'auteur met en évidence l'importance des nouvelles technologies et la recherche d'une « sécurité maximale » dans les sociétés contemporaines qui déploient à cet effet des techniques de plus en plus sophistiquées.]

### Bibliographie complémentaire :

Elias N., *La civilisation des mœurs*, Calmann-Lévy 2003 (1<sup>ère</sup> édition : 1939).

Foucault M., *Surveiller et punir*, Gallimard, 1975.

Marzouki M., Simon P. (dossier coordonné par), *Sous contrôle. Gouverner par les fichiers*, Mouvements, avril-juin 2010, La Découverte.

Le Goff T., Fonteneau M., *Vidéosurveillance et espaces publics. État des lieux des évaluations menées en France et à l'étranger*, rapport pour l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France, octobre 2008.

## Fiche 3.2 : Quels sont les processus qui conduisent à la déviance ?

**INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES :** On définira la déviance comme une transgression des normes et on montrera qu'elle peut revêtir des formes variées selon les sociétés et, en leur sein, selon les groupes sociaux. On analysera la déviance comme le produit d'une suite d'interactions sociales qui aboutissent à « étiqueter » certains comportements comme déviants et, en tant que tels, à les sanctionner. On montrera que les comportements déviants peuvent aussi s'expliquer par des situations d'anomie.

**NOTIONS :** Déviance, anomie.

### Savoirs de référence sur le thème

#### Qu'est-ce que la déviance ? Quelles formes peut-elle revêtir selon les sociétés ou les groupes sociaux ?

La déviance est un fait social qui n'existe qu'en regard de la normalité. C'est l'existence des normes qui fait apparaître les transgressions. La déviance est par conséquent un phénomène « normal » au sens statistique du terme (Durkheim) et on la rencontre dans toutes les sociétés. Par contre, elle peut revêtir des formes multiples, lesquelles seront considérées comme plus ou moins graves : transgression des usages, des coutumes, des normes juridiques. Les normes varient également en fonction de la position sociale d'un individu de sorte qu'un comportement peut être jugé déviant pour certains membres d'un groupe et pas pour d'autres membres. Finalement, ce sont les sanctions et la sévérité avec laquelle elles sont appliquées qui permettent de mesurer l'effectivité des normes et de distinguer le degré de tolérance à l'égard de certains comportements déviants.

#### Deux grandes catégories d'explications de la déviance : l'anomie et l'étiquetage

L'anomie peut se définir, au sens courant du terme, comme une déficience des règles sociales communément acceptées, de sorte que les individus, ayant perdu leurs repères habituels, ne savent plus orienter leurs conduites. Dans « *Le suicide* », Durkheim la présente comme un des effets de l'infinitude (mal de l'infini) des désirs dans les sociétés modernes, et en fait l'un des facteurs explicatifs du suicide. L'anomie trouve son origine dans l'écart qui sépare ce que l'on peut espérer de ce que l'on peut obtenir. Il distingue deux formes d'anomie : l'anomie aiguë et l'anomie chronique. Dans le domaine économique, l'anomie aiguë apparaît dans les situations de crise ou de soudaine prospérité. Dans le premier cas, des individus ou des groupes sociaux peuvent souffrir d'un déclassement lié à une réduction des moyens dont ils disposent ; dans le second, leurs aspirations peuvent s'accroître plus vite que les moyens de les satisfaire. Dans les deux cas, « on ne sait plus ce qui est possible et ce qui ne l'est pas, ce qui est juste et ce qui est injuste ». L'anomie chronique, quant à elle, s'explique par « le développement de l'industrie et l'extension indéfinie des marchés » quand aucune autorité ne vient les réglementer. Cette distinction entre anomie aiguë et anomie chronique est aussi appliquée au domaine familial.

R.K. Merton insiste, pour sa part, sur l'accroissement des situations d'anomie caractérisées par l'effet des décalages observés entre des objectifs valorisés socialement et leur difficile accessibilité par des moyens jugés légitimes au sein d'une société donnée. La déviance apparaît alors comme un moyen de résoudre cette contradiction. En combinant deux à deux, objectifs et moyens, il est ainsi conduit à élaborer une typologie des modes d'adaptation individuelle à cette

discordance, en identifiant cinq situations idéaltypiques : le conformisme, l'innovation, le ritualisme, l'évasion, la rébellion.

Pour Howard Becker, la déviance est le produit d'une suite d'interactions sociales qui aboutit à un étiquetage de comportements comme déviants : « le déviant est celui auquel cette étiquette a été appliquée avec succès ». Un acte n'est par conséquent pas déviant en soi : la déviance est, dans cette optique, produite par le regard posé sur lui. Selon Becker, ce sont les groupes sociaux qui créent la déviance en instituant des normes, dont la transgression va générer l'étiquetage des individus concernés. Parce que la déviance est un sous-produit du regard des autres, les déviants ne constituent pas un groupe homogène. On peut être considéré comme déviant, que l'on ait ou que l'on n'ait pas transgressé des normes ; *a contrario*, tous les individus ayant effectivement transgressé des normes ne seront pas considérés comme « déviants ». En faisant de la déviance le produit d'interactions sociales, la théorie de l'étiquetage évite de naturaliser les comportements déviants, à la différence des théories étiologiques. Dans le même temps, elle se focalise surtout sur les processus qui conduisent à poursuivre une « carrière » déviante laissant ainsi inexplicite la question du premier passage à l'acte qu'elle tend à considérer comme négligeable alors qu'il peut être d'emblée lourd de conséquences (suicide, crime passionnel, par exemple).

## Ressources et activités pédagogiques proposées

---

### Activité 1 : Présenter et analyser différentes situations qualifiées d'anomiques

Finalité : faire comprendre aux élèves les différentes significations que peut recouvrir la notion d'anomie

Étapes et ressources préconisées :

- En s'appuyant sur un extrait du Suicide de Durkheim (pages 264 et suivantes de l'édition Quadrige, PUF, 1993), conduire les élèves à s'interroger sur les facteurs qui expliquent pourquoi les périodes de bouleversement économique, qu'il s'agisse de crise ou de phase de prospérité soudaine, induisent une augmentation du suicide anémique.
- Proposer aux élèves différents types de comportements et leur demander de les classer en référence avec la typologie des modes d'adaptation envisagés par Merton dans l'ouvrage Éléments de théorie et de méthode sociologique, Armand Colin Plon, 1998, pages 163 à 187).
- On pourra aussi partir d'un exemple plus « familier » aux élèves en travaillant sur un extrait de l'article de Testanière, J. « Chahut traditionnel et chahut anémique dans l'enseignement du second degré », Revue française de sociologie, 1967, pages 17 à 33) accessible gratuitement en fichier PDF sur le site Persée. Des exemples plus contemporains pourront être mis en regard de ce que décrit l'auteur en 1967.

### Activité 2 : Analyser le processus de stigmatisation à partir de l'étude de la vie d'un écrivain

Finalité : Comprendre comment le fait d'être défini comme déviant par son entourage peut conduire à un processus de stigmatisation qui enferme l'individu dans un rôle de déviant.

Étapes et ressources préconisées :

- Prendre appui sur un passage de l'article de Shlomo Shoham, « Étude d'un cas de stigmaté : Jean Genet », Revue de l'Institut de sociologie, N° 3, 1968, pages 367-405 pour étudier les effets de la stigmatisation.

[Cette étude pourra être l'occasion d'un travail pluridisciplinaire avec le professeur de Lettres.]

## Bibliographie

---

### Bibliographie sélective et commentée à l'usage du professeur

Becker. H, Outsiders, Études de sociologie de la déviance, Métailié 1985, première édition 1963.

[Un classique en matière de sociologie interactionniste. Le chapitre 5 « Comment devient-on fumeur de Marijuana ? » décrit notamment le processus par lequel les effets de la drogue initialement ressentis comme désagréables sont redéfinis en termes de sensations agréables à la suite d'interactions avec des utilisateurs plus « expérimentés ».]

Durkheim E., Le suicide, collection Quadrige, PUF, 2007, 1ère édition 1897.

[Le chapitre 5 fournit des développements intéressants sur les situations de suicide anémique et permet de familiariser les élèves avec les modes de raisonnement propres à la sociologie durkheimienne.]

[Un texte accessible pour aborder la distinction entre déviance primaire et déviance secondaire, rédigé par le fondateur de la théorie dite de « l'étiquetage ».]

Ogien A., Sociologie de la déviance, Armand Colin, 1995.

[Une présentation synthétique et complète de l'ensemble des théories de la déviance. Les passages plus particulièrement utiles pour traiter le programme sont : le chapitre 3 : « la théorie de l'anomie », pages 89 à 92 ; le chapitre 5 : « les théories de la désignation, pages 103 à 118.]

### Bibliographie complémentaire

Bronner G., La pensée extrême, Comment des hommes ordinaires deviennent des fanatiques, Denoël 2009.

Mauger G., Sociologie de la délinquance juvénile, La Découverte, coll. Repères, 2009.

Mucchielli L., Robert P., (sous la direction de) Crime et sécurité, l'état des savoirs, La Découverte, 2002.



#### Fiche 3.3 : Comment mesurer le niveau de la délinquance ?

**INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES :** On précisera que la délinquance n'est qu'une forme particulière de déviance : celle qui fait l'objet d'une sanction pénale. On s'intéressera aux modes de construction des statistiques produites par la police et la justice. On confrontera ces données avec celles que révèlent les enquêtes de victimation.

**NOTIONS :** Chiffre noir de la délinquance, enquête de victimation.

#### SAVOIRS DE REFERENCE SUR LE THEME

##### Le chiffre noir de la délinquance

La délinquance correspond aux actes punis pénalement (crimes et délits) ; elle est donc un sous-ensemble de la déviance. La mesure du niveau de délinquance reste tributaire de la manière de fonctionner des institutions de contrôle social (tolérance vis-à-vis de certains délits, activité plus ou moins intense des services de police) ainsi que de l'attitude des victimes dans un contexte socioculturel donné. Tous les délits ne sont pas également visibles dans le temps et dans l'espace : certains crimes, comme le viol, ont longtemps été fortement sous-estimés parce que les victimes portaient rarement plainte ; dans l'espace privé, des actes délictueux peuvent être tenus secrets par les victimes ou leurs proches et restent aujourd'hui encore mal connus (violences conjugales, maltraitance des enfants) ; la méconnaissance d'actes légalement répréhensibles peut aussi tenir à des raisons culturelles (excision des filles, par exemple). *A contrario*, le nombre des délits connus peut augmenter parce que les victimes ont personnellement intérêt à déposer une plainte pour obtenir une indemnisation par les sociétés d'assurances dans les cas de vols ou de dégradations de biens en particulier.

La différence entre la criminalité réelle et sa mesure par les services de police et de justice correspond au chiffre noir de la délinquance. Une estimation de la valeur de ce dernier peut résulter des enquêtes de victimation ainsi que d'enquêtes sur la délinquance autodéclarée. Ces dernières peuvent elles-mêmes donner lieu à une surestimation de la délinquance.

##### Le mode de construction des statistiques produites par la police et la justice

La production de données globalisées sur l'évolution de la délinquance est l'objet de critiques parce que sont amalgamées de multiples variétés d'actes délinquants, lesquels sont pour certains en hausse, pour d'autres en diminution ; on peut agréger ainsi différents types d'atteintes aux personnes (assassinats, viols, coups et blessures, violences verbales), ou aux biens (cambriolages, vols avec effraction, vols de voitures, escroqueries), ou encore d'autres infractions (toxicomanie, absence de papiers en règle, fraude fiscale, etc.)

Ces données sont dépendantes de l'intensité des poursuites et des actes enregistrés (plainte ou main-courante par exemple), c'est-à-dire de ce qui fait l'objet d'une procédure judiciaire ; or les forces de police ne verbalisent pas tout ce dont elles ont connaissance et n'ont pas connaissance de toutes les infractions commises. De nombreuses infractions à la loi pénale ne parviennent pas non plus à la connaissance des institutions chargées de les réprimer en raison du choix de la

victime de ne pas porter plainte pour différentes raisons (règlements de comptes entre délinquants, victimes en situation irrégulière, violences conjugales, etc.)

### **Les enquêtes de victimation.**

L'enquête de victimation ne concerne que les infractions dont sont victimes les particuliers. La victimation est déclinée en deux catégories : les atteintes aux personnes et les atteintes aux biens. La technique d'enquête est assez simple dans son principe : on interroge un échantillon représentatif de personnes sur les infractions dont elles ont été victimes.

L'enquête de victimation est une réponse des sciences sociales aux limites des statistiques produites par diverses instances pénales (statistiques policières, judiciaires, pénitentiaires). Les enquêtes de victimation visent plusieurs objectifs : elles permettent d'évaluer l'importance de certains types de délinquance à partir des déclarations des victimes à l'enquêteur, de décrire les réactions des victimes, de mesurer le taux de plainte selon les infractions et de rendre compte de son évolution. Au-delà de la collecte de données statistiques, ces enquêtes apportent une meilleure connaissance des caractéristiques socio-démographiques des victimes et de l'importance des préjudices subis, qu'ils soient matériels ou psychologiques. Mais elles ont aussi des limites, en particulier lorsqu'il n'y pas de victime identifiable suite à une infraction (trafic de stupéfiants, faux papiers ou absence de papiers, fraude fiscale, corruption passive, par exemple).

L'étude « Cadre de vie et sécurité », réalisée en partenariat avec L'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) par l'INSEE est consacrée à la victimation et au sentiment d'insécurité des Français. Un rapport annuel, comportant des données statistiques est publié sur le site de l'Institut National des Hautes Etudes et de la Justice (<http://www.inhesj.fr>). Le CESDIP (Centre de recherche sociologique sur le droit et les institutions pénales) produit également des résultats d'enquêtes de victimation.

---

## RESSOURCES ET ACTIVITES PEDAGOGIQUES PROPOSEES

### Activité 1 : L'évolution des différentes formes de délinquance

Finalité : mesurer l'évolution dans le temps de la délinquance sur les biens et les personnes à partir des données administratives (état 4001) et d'une enquête de victimation ; rechercher les raisons qui expliquent convergences et divergences entre les deux séries statistiques.

Étapes et ressources préconisées :

- Comparer les mesures de l'évolution de la délinquance à partir de modes d'enregistrement dont les objectifs et les méthodologies sont différents.
- Mettre à jour les différences d'objectifs et de méthode ; conclure.

[On pourra utiliser certains graphiques figurant dans l'article de Zauberman P. et alii, « L'acteur et la mesure. Le comptage de la délinquance entre données administratives et enquêtes », *Revue française de sociologie*, 2009, volume 50, (pages 31 à 62) ainsi que les indications méthodologiques fournies sur les modes de comptage dans l'état « 4001 » et les enquêtes de victimation.]

### Activité 2 : Les problèmes d'interprétation des statistiques de police et de gendarmerie

Finalité : permettre aux élèves de saisir les difficultés d'interprétation sociologique liées à l'analyse secondaire de données administratives qui ont été élaborées autant pour évaluer l'activité des services de police et de gendarmerie que pour mesurer la criminalité réelle.

Étapes et ressources préconisées :

- Faire découvrir aux élèves ce que mesure et ce que ne mesure pas « l'état 4001 » élaboré à partir des enregistrements effectués par les services de police et gendarmerie.

On pourra partir de l'étude d'extraits du document « L'outil statistique des faits constatés par les services de police et les unités de gendarmerie (état 4001) : généralités et limites » *Rapport annuel 2005*, OND/INHES, de mars 2006

Voir <http://www.jeanpierrecrochet.fr/documents/ond.pdf>,

On trouvera par ailleurs une recension des problèmes d'interprétation posés par « l'état 4001 » dans l'ouvrage de Bauer et alii, *Statistiques criminelles et enquêtes de victimation*, (pages 44 à 52).

On pourra aussi utiliser deux courts documents vidéo, libres de droits, proposés par L. Mucchielli : <http://www.laviedesidees.fr/Dechiffrer-la-violence.html> (vidéo de 3'40) : « Que signifient les chiffres de la délinquance ? » (interview de Laurent Mucchielli) ; - <http://www.laviedesidees.fr/Dechiffrer-la-violence.html#quest3> : (vidéo de 7') « Comment produit-on des chiffres de la délinquance ? »

---

## BIBLIOGRAPHIE

### **Bibliographie sélective et commentée à l'usage du professeur**

- Bauer A., Rizk C., Soullez C., *Statistiques criminelles et enquêtes de victimation*, PUF, collection Que sais-je ? (2011).  
[On pourra notamment y trouver des informations précises sur la construction et les limites des statistiques policières et judiciaires (ch. 2, pages 36 à 42) ainsi qu'une analyse des enquêtes de victimation (définition, passation, objectifs, limites (ch. 3 pages 68 à 76).]
- Mucchielli L., « Les techniques et les enjeux de la mesure de la délinquance », *Savoir agir*, 2010, [http://www.laurent-mucchielli.org/public/La\\_mesure\\_de\\_la\\_delinquance\\_-\\_Savoir\\_Agir.pdf](http://www.laurent-mucchielli.org/public/La_mesure_de_la_delinquance_-_Savoir_Agir.pdf)  
[Article accessible en ligne gratuitement qui fait le point de manière très didactique sur les différents modes de comptage et d'enregistrement des crimes et délits ; certains passages sont tout à fait utilisables avec les élèves]
- Robert P., *Sociologie du crime*, La Découverte collection Repères (2002).  
[Ouvrage à la fois dense et complet sur la sociologie criminelle. L'auteur montre que le mot crime ne mesure pas les mêmes réalités dans le temps et dans l'espace. Il questionne trois actes qui doivent être successivement pris en compte pour analyser la criminalité : l'établissement de la règle de droit qui est lié à la fois à la rationalité du droit et à la nécessité de répondre à une demande sociale de droit répressif dans un environnement donné (pages 15 à 38) ; l'effectivité de l'incrimination qui dépend de la distance/proximité entre la règle de droit d'une part et les règles informelles et les mœurs d'autre part (pages 39 à 56) ; l'usage fait de la règle juridique par les victimes, mais aussi par les professionnels qui dépend largement des mœurs et de leur évolution (pages 91 à 108).]

### **Bibliographie complémentaire**

- Mucchielli L., *Crimes et sécurité, l'état des savoirs*, La Découverte, 2002.
- Robert P. et alii, « Les enquêtes de victimation et la connaissance de la délinquance », *Bulletin de méthodologie sociologique*, octobre 2003, <http://bms.revues.org/index272.html>
- Zauberman P. et alii, « L'acteur et la mesure. Le comptage de la délinquance entre données administratives et enquêtes », *Revue française de sociologie*, 2009, volume 50, pages 31 à 62.
- Site du CESDIP (Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales), <http://www.cesdip.fr/> et plus particulièrement l'article « Mesurer les cambriolages en France : enquêtes de victimation et statistiques de police depuis le milieu des années 1980 », mars 2011, [http://www.cesdip.fr/IMG/pdf/QP\\_03\\_2011.pdf](http://www.cesdip.fr/IMG/pdf/QP_03_2011.pdf)
- La criminalité en France, rapport de l'observatoire de la délinquance et des réponses pénales 2010, [http://www.inhesj.fr/fichiers/ondrp/rapport\\_annuel/synthese-rapport-2010.pdf](http://www.inhesj.fr/fichiers/ondrp/rapport_annuel/synthese-rapport-2010.pdf).

## Fiche 4.1 : Pourquoi un ordre politique ?

**INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES :** On mettra en évidence l'avènement d'un ordre politique distinct des ordres économiques, sociaux et culturels. On pourra prendre l'exemple de l'évolution de l'État dans le monde occidental. On apprendra aux élèves à distinguer la construction étatique et la construction nationale.

**NOTIONS :** État, État-nation, souveraineté.

### Savoirs de référence sur le thème

#### Un processus historique

Au Moyen-âge, la féodalité se caractérise par une confusion entre ordre politique, économique et social. En effet, le pouvoir ne se distingue pas de la personne physique qui le possède, il existe une multitude de « groupements de domination » (les différentes « maisons princières ») indépendants les uns des autres et l'édifice politique connaît une très faible continuité dans le temps et l'espace avec de nombreux changements des différentes unités de domination au gré des mariages, guerres et transmissions héréditaires. Comment l'ordre politique va-t-il se cristalliser dans la construction de l'État et dépasser la seigneurie ? Les travaux concernant l'État en France réalisés par N.Elias<sup>1</sup> permettent d'appréhender les grandes phases de la genèse de l'État moderne. La lutte concurrentielle entre les seigneuries féodales a abouti, en France à la fin du Moyen-âge, à une centralisation du pouvoir politique. Cette dernière a été notamment rendue possible par l'imbrication progressive de deux ressources : le monopole fiscal et le monopole de la « violence légitime ».

L'État n'est donc pas un cadre naturel de l'activité politique, mais un construit social, culturel et historique. Un détour par l'anthropologie politique permet d'établir l'absence d'État dans les sociétés dites primitives. Il est à noter que le lien établi par Norbert Elias entre genèse de l'État moderne et mouvement général vers la civilisation n'est pas inscrit dans le programme.

#### État, nation, État-nation

La construction d'un ordre politique et l'apparition de l'État ne doivent pas conduire à la confusion entre État et nation. La connotation juridique et institutionnelle renvoyant à un territoire est propre à l'État parallèlement aux dimensions psychologique et culturelle délimitant la nation. L'émergence de l'État-nation, dont les modalités reflètent également une dimension culturelle et historique, conduit à distinguer construction étatique et construction nationale et à appréhender la pluralité des trajectoires de construction de cet État-nation (nation avant l'État ou inversement).

La conception de la nation et sa construction ne se comprennent que dans la dimension historique de l'avènement de ce concept. Sans développer trop longuement la distinction entre conception objective et conception subjective de la nation (Ernest Renan<sup>2</sup>), on pourra aussi mobiliser la

<sup>1</sup> Elias N., *La dynamique de l'Occident*, Calmann-Lévy, 1975 (1939).

<sup>2</sup> Renan E., « Qu'est ce qu'une nation ? » (1882) reproduit in *Œuvres complètes*, tome 1, Calmann-Lévy, 1949, accessible également en éditions de poche, Flammarion, Collection Champs, 2011 ou Mille et une nuits, 1997,

définition moins connue de la nation adoptée par Marcel Mauss<sup>3</sup> pour lequel, une nation est « une société matériellement et moralement intégrée, à pouvoir central stable, permanent, à frontières déterminées, à relative unité morale, mentale ou culturelle des habitants qui adhèrent consciemment à l'État et à ses lois ». Cependant, cette définition lie, de manière contestable, nation et État et mérite en tant que telle d'être discutée.

Les problématiques actuelles du concept de nation (questionnement quant à l'existence d'une nation européenne, mondialisation culturelle et revendications régionalistes...) seront présentées et on pourra relier la nation, en tant que groupe social secondaire de très grande taille, à la constitution des réseaux sociaux (cf. thème 2. Groupes et Réseaux sociaux).

Le principe de la souveraineté nationale constitue une entrée dans le questionnement autour de la formation des États-nations (lien avec le pouvoir de création monétaire dans le thème 4.1 A quoi sert la monnaie ?). L'émergence du droit d'ingérence ainsi que celle du concept de guerre préventive offrent des possibilités pour entamer une réflexion autour des enjeux de la souveraineté nationale dans le cadre de la mondialisation culturelle mais également économique (poids croissant des FMN et des organisations internationales).

---

<sup>3</sup> Mauss M. « La nation » (1920), reproduit in *Œuvres*, tome 3, Minuit, 1969.

## Ressources et activités pédagogiques proposées

---

### Activité 1 : La genèse de l'État moderne en France

Finalité : Découvrir la thèse de Norbert Elias concernant l'apparition de l'État en France.

Étapes et ressources préconisées :

Etude et analyse des textes suivants :

- Elias N. La dynamique de l'Occident, Calmann-Lévy, 1975 (1939) pp.5-11 : « De la seigneurie féodale au royaume ».
- Nathalie Heinich, La sociologie de Norbert Elias, Repères, La découverte n°233, (2010). Chapitre 2, « La dynamique de l'Occident » pp.10-14.

### Activité 2 : Étude d'un exemple contemporain de processus de dislocation de l'État

Finalité : Comprendre les possibilités de dévolution des formes étatiques.

Étapes et ressources préconisées :

- Articles de presse et recherches Internet présentés sous forme d'exposés pouvant porter sur Haïti, la Côte d'Ivoire, la Somalie, l'URSS ou encore la Yougoslavie.

### Activité 3 : Constitution et définition d'une nation

Finalité : Comprendre le processus de construction nationale.

Étapes et ressources préconisées :

- Étude, analyse et discussion de la définition de la nation donnée par Marcel Mauss : « une société matériellement et moralement intégrée, à pouvoir central stable, permanent, à frontières déterminées, à relative unité morale, mentale ou culturelle des habitants qui adhèrent consciemment à l'État et à ses lois ».
- Questionnement quant à l'existence d'une nation européenne, avec l'étude du texte de Wojtek Kalinowski, « Les Européens existent-ils ? », Alternatives Internationales, septembre 2007. Cet article présente et illustre les principales problématiques concernant une éventuelle constitution d'un espace public européen pouvant permettre la mise en place d'un pouvoir politique transnational.
- Étude de l'article d'Archambault F. et d'Artiaga L. « Sport et identité nationale », Cahiers Français n°320 (voir le site de La documentation française, revues et collections, cahiers français) en lien avec les activités et ressources du site de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (<http://www.histoire-immigration.fr/>, Onglet « Education et recherche » puis « Pédagogie ») afin d'illustrer et d'actualiser les thématiques de la constitution et de la définition d'une nation.

## Bibliographie

---

### Bibliographie sélective et commentée à l'usage du professeur

Badie B., Birnbaum P., *Sociologie de l'État*, Grasset, (1979, nouvelle édition Pluriel 1994).

[Une présentation détaillée de la conception de l'État chez Marx, Durkheim et Weber avec notamment le développement de la thèse selon laquelle il existerait dans l'œuvre marxiste, d'une part, deux conceptions distinctes de l'État et, d'autre part, l'intuition d'une diversité d'États. Chapitre 1 « Les intuitions de la sociologie classique » - pp. 15-48.]

Braud P. *Penser l'État*, Points Essais (2004)

[Présentation globale des principales problématiques concernant la construction étatique et les débats actuels autour de l'État.]

Cohen A., Lacroix B., Riutort P., (sous la direction de), *Nouveau manuel de science politique*, La Découverte (2009)

[Dans le chapitre 3, « Genèse et construction de l'État moderne » pages 52 à 73, on trouvera une présentation par Bernard Lacroix de la genèse de l'État moderne et de ses principales figures historiques ainsi qu'une étude fine des différents monopoles tendanciels qui constituent le cœur de la dynamique étatique.]

Déloye Y., *Sociologie historique du politique*, Repères La découverte n°209, (2010).

[Il s'agit d'une présentation globale des principales problématiques du thème « Ordre politique et légitimation ». La présence de nombreux encadrés permet de mobiliser exemples et textes à destination des élèves. Chapitre 2 : « Genèse(s) de l'État moderne » - pp. 29-52. Chapitre 3 « Citoyenneté et identités nationales » - pp. 53-78.]

Quermonne J.-L., *Les régimes politiques occidentaux*, Points Seuil, (2006).

[Présentation de l'émergence de l'État moderne et des différents supports du pouvoir politique avant l'État (citée grecque, Empire, seigneurie). Distinction des différentes trajectoires étatiques et présentation de l'État-nation comme organisation historiquement datée et culturellement située du pouvoir politique. « L'État diversifié : l'approche historico-sociologique » - pp. 266-272.]

Schnapper D., *La communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation*, Gallimard, Coll. Folio, 2003 (1994).

[Petit ouvrage très accessible et très synthétique qui fait bien le point sur les différentes dimensions de la nation aujourd'hui.]

### Bibliographie complémentaire

Delannoi G., [\*Sociologie de la nation fondements théoriques et expériences historiques\*](#), Armand Colin, coll. Cursus, 1999.

Habermas J., *Après l'État-nation*, Fayard, 2000.

Kott S., Michonneau S., *Dictionnaire des nations et des nationalismes dans l'Europe occidentale*, Hatier, (2006).



#### Fiche 4.2 : Quelles sont les formes institutionnelles de l'ordre politique ?

**INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES :** On familiarisera les élèves au vocabulaire juridique et politique qui permet de distinguer les formes étatiques et de préciser le contexte institutionnel dans lequel elles se sont développées. À partir d'exemples contemporains, on sensibilisera aussi les élèves à l'émergence de nouvelles formes de participation politique et de légitimation démocratique.

**NOTIONS :** *Etat de droit, Etat unitaire/ fédéral, Démocratie représentative/participative.*

#### SAVOIRS DE REFERENCE SUR LE THEME

##### État de droit – État totalitaire ; État unitaire – État fédéral

Les distinctions historiques entre les différentes trajectoires d'État présentées précédemment (4.1) se distinguent des différences institutionnelles dont il est ici question. La présentation de l'émergence de l'État de droit en France permettra de ménager une transition entre le 4.1 et le 4.2. Par État de droit, on entend un État garantissant les droits individuels, permettant le contrôle de la légalité de ses actes et l'élaboration des normes juridiques en conformité avec les règles démocratiques. Sans revenir sur les origines du concept, on peut mobiliser des contre-exemples passés ou contemporains d'États totalitaires au sein desquels les autorités gouvernementales et administratives agissent à leur guise.

L'opposition entre État unitaire et État fédéral met en exergue la diversité actuelle des formes étatiques dans le monde, diversité pouvant s'expliquer par des facteurs historiques (cf.4.1) mais également culturels et politiques. Sans détailler l'hétérogénéité des systèmes fédéralistes, la mise en place d'un État fédéral a pour les États fédérés des implications aussi fondamentales que la perte de l'indépendance dans les relations internationales ou de la maîtrise de sa propre législation dans de nombreux domaines (économie, éducation, sécurité...).

##### État de droit et exercice de la démocratie

L'État de droit, lorsqu'il est effectif, et quelle que soit la forme (unitaire ou fédéral) qu'il revêt, atteste d'une organisation démocratique du pouvoir et de sa délégation. Des tensions sont inhérentes à cette organisation du pouvoir politique, notamment entre la liberté et l'égalité, puisque rien n'assure que la condition du libre développement de tous n'entrave pas celle du libre développement de chacun. La définition de Joseph Alois Schumpeter<sup>1</sup> semble ainsi présenter les principaux enjeux d'un système politique dont la déclinaison trouvera par la suite un développement actualisé : « *La méthode démocratique est le système institutionnel aboutissant à des décisions politiques dans lequel des individus acquièrent le pouvoir de statuer sur ces décisions à l'issue d'une lutte concurrentielle portant sur les votes du peuple* ». Pour Samuel P. Huntington « *la démocratie existe là où les principaux leaders d'un système politique sont désignés par des élections concurrentielles auxquelles la masse de la population est admise à participer* ». Les problématiques actuelles concernant la pratique démocratique (développée ci-dessous) au début du XXI<sup>ème</sup> siècle dans les PDEM ne doivent néanmoins pas faire oublier que ce régime politique n'est pas appliqué dans l'ensemble des pays.

<sup>1</sup> Schumpeter J.A, *Capitalisme, Socialisme et démocratie*, Fayet, 1965.

Considérée comme étant exclusivement représentative, la démocratie donne lieu à des modalités d'exercice du pouvoir hétérogènes. La démocratie représentative peut être présentée à l'aide des mécanismes électoraux français (élus, durée du mandat, fonctions...). Aujourd'hui, la pratique démocratique présente un profond renouvellement. Les technologies de l'information et de la communication sont au cœur d'un débat sur les nouvelles modalités de légitimation démocratique et l'émergence d'une démocratie participative dite *électronique*. Le rôle des médias (en lien avec les TIC et l'exemple de WikiLeaks) dans l'espace démocratique est à cet égard un vecteur intéressant d'analyse des principales problématiques de ce thème. Par ailleurs, à côté de la conception représentative de la démocratie, on voit émerger, sous l'influence des travaux de Jurgen Habermas, une conception délibérative de la démocratie qui se refuse à la réduire à l'organisation d'une compétition électorale libre et prône l'organisation systématique d'un processus de délibération publique avant toute prise de décision politique.

---

## RESSOURCES ET ACTIVITES PEDAGOGIQUES PROPOSEES

### Activité 1 : Caractéristiques d'un État totalitaire.

Finalité : Comprendre et analyser les caractéristiques d'un État totalitaire grâce à l'actualité et à la littérature.

Étapes et ressources préconisées :

- Articles de presse et recherches Internet à présenter sous forme d'exposés pouvant porter sur l'Iran, la Corée du Nord ou encore les révolutions dans le monde arabe en 2011 (en insistant sur le rôle des TIC et notamment des réseaux sociaux dans le renversement de régimes totalitaires ou autoritaires).
- Étude d'extraits du film d'animation *Persépolis* de Marjane Satrapi et de Vincent Paronnaud, (2007).
- Analyse de la pièce de théâtre d'Albert Camus *L'État de siège*, Folio Théâtre, (1948) notamment les passages suivants : pp. 86-87 ; pp.118-119 et pp.144-147. Un travail pluridisciplinaire peut aussi être conduit avec le professeur de Lettres à partir du livre de George Orwell, *La ferme des animaux*.

### Activité 2 : Le Parlement français.

Finalité : Etude d'institutions démocratiques en France.

Étapes et ressources préconisées :

- Activités proposées sur le site de l'Assemblée nationale (<http://www.assemblee-nationale.fr/>) (rubrique « Connaître l'Assemblée nationale » puis « Juniors », onglet « kit pédagogique » et « infographies sur l'Assemblée nationale »).
- Ressources sur le site du Sénat (<http://www.senat.fr/>) (« Connaître le Sénat » et « Chaîne Parlementaire »).

---

## BIBLIOGRAPHIE

### Bibliographie sélective et commentée à l'usage du professeur

- Blondiaux L., *Le nouvel esprit de la démocratie Actualité de la démocratie participative*, Seuil, République des idées, (2008).  
[Ouvrage présentant les éléments des démocraties représentative et participative comme modalités démocratiques complémentaires. Introduction pp 5-11. Chapitre 2 « Les versions plurielles de l'idéal participatif » - pp. 37-62. Chapitre 3 « La participation contre la démocratie ? » - pp. 63-81.]
- Holeindre J.-V., Richard B., coordonné par, *La démocratie. Histoire, théories, pratiques*, Auxerre, Sciences humaines Éditions, 2010.  
[Ouvrage de synthèse fort utile pour traiter des évolutions récentes des pratiques et débats autour de la démocratie]
- Quermonne J.-L., *Les régimes politiques occidentaux*, Points Seuil, (2006).  
[Une synthèse pédagogique concernant les variantes du fédéralisme ou encore les spécificités de l'Etat fédéral. « Le fédéralisme : démembrement ou dédoublement de l'Etat ? » - pp. 280-294. ]
- Tournadre-Plancq J., « La démocratie électronique : quelles attentes ? », *Cahiers français*, n°356, Mai-juin 2010.  
[Article présentant de nombreux exemples de l'« e-démocratie » et les impacts supposés ou réels sur la participation citoyenne et l'enrichissement du dialogue au sein de l'espace public. Cet article analyse également les conséquences de la démocratie électronique sur la relation gouvernants-gouvernés.]

### Fiche 1.1 : Comment les rapports sociaux s'organisent-ils au sein de l'entreprise ?

**INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES :** On montrera comment l'entreprise constitue un mode de coordination des actions par la hiérarchie. On mettra aussi en évidence comment coopération et conflits s'entremêlent dans la production de l'action collective. On mobilisera pour cela les apports de la science économique (économie de la firme) et de la sociologie (mobilisation et logiques d'acteurs).

**NOTIONS :** Hiérarchie, coopération, conflit

### SAVOIRS DE REFERENCE SUR LA QUESTION

Dans la partie économique du programme, l'entreprise a été étudiée comme un organisme simple de taille indéterminée ne produisant qu'un type de biens et parvenant à optimiser sa production et ses prix de façon mécanique sous la contrainte imposée par le marché, qu'il soit de concurrence ou de monopole. Cependant les entreprises sont aussi des ensembles humains hétérogènes qui peuvent comporter jusqu'à plusieurs centaines de milliers d'acteurs aux aspirations et intérêts potentiellement divergents et dont l'activité doit être néanmoins coordonnée en vue de la production de richesses. Les hypothèses simplificatrices nécessaires pour la mise au jour de la loi de l'offre et de la demande font abstraction de cette complexité. Or, les décisions des entreprises reposent sur des informations incomplètes et elles sont influencées par les préoccupations variables et potentiellement antagoniques de leurs membres, au point qu'elles apparaissent avant tout comme fruit de l'action collective plutôt que comme le résultat d'une optimisation économique.

#### Coordonner l'activité et les objectifs d'un ensemble hétérogène d'acteurs

Les avancées de la théorie ont donné lieu, dans chacun des champs disciplinaires concernés, à de multiples approches, formant un véritable puzzle dont l'évocation auprès de lycéens nécessite de se limiter à la mise au jour des lignes fédératrices. Pour les sociologues, l'entreprise est perçue comme un groupe social, c'est-à-dire un ensemble d'individus et de sous-groupes en interaction, partageant certains objectifs et certaines règles, et dont les relations ne se réduisent pas à l'agencement des rapports hiérarchiques. La formation du sens commun qui guide les acteurs et détermine la combinaison des intérêts antinomiques en est une composante déterminante.

D'un point de vue économique, l'entreprise participe à la coordination économique générale, au même titre que le marché, mais selon des mécanismes spécifiques, la coordination s'opérant par la planification et la coopération, souvent dans un cadre hiérarchique, et non par la régulation d'initiatives autonomes. *A priori*, coordination par l'entreprise et coordination par le marché sont complémentaires (« des îlots de pouvoir conscient dans un océan de coopération inconsciente » D.H. Robertson). Cependant, chacune de ces deux modalités de coordination induit des coûts spécifiques comme, par exemple, les coûts de rédaction de contrats ou de vérification de la qualité des produits. La prise en compte de ces coûts et de leur évolution relative favorise la substitution de l'une à l'autre ainsi que cela a été mis à jour par Ronald Coase. Dans ce cas, il peut être fait appel au marché pour prendre en charge une partie du processus de production d'une entreprise donnée (externalisation) ou, inversement, un approvisionnement par le marché peut-être intégré à son activité (internalisation). L'émergence des entreprises industrielles sans usines, le développement

des SS2I ou le mouvement quasi-brownien de fusions-acquisitions ou de scissions-externalisations sont autant de manifestations typiques de ce phénomène de substituabilité entre les deux formes de la coordination économique.

Les petites entreprises ont une organisation simple et le rôle des personnes impliquées est faiblement différencié. L'accroissement de la taille s'accompagne d'une complexification de l'organisation et d'une différenciation accrue des rôles qui conduisent à l'existence de sous-groupes, les parties prenantes internes, pour lesquels l'existence de l'entreprise représente des enjeux de nature différente et qui ont des possibilités distinctes d'agir sur la prise de décisions : les propriétaires, les dirigeants (ou managers) et la masse des salariés. C'est dans le cadre d'entreprises suffisamment complexes, c'est-à-dire les moyennes et grandes entreprises, qu'il convient d'analyser la question de l'organisation des rapports entre les acteurs de l'entreprise.

Les propriétaires sont les apporteurs de capitaux propres. Ils détiennent sur l'entreprise un pouvoir légalement établi par leurs droits de propriété. Les actionnaires sont les propriétaires des entreprises constituées en société anonyme, forme juridique la plus répandue parmi les moyennes et les grandes entreprises. Ce sont, soit des personnes physiques soit des personnes morales, c'est-à-dire des organisations (autres entreprises, fonds de pension, fonds spéculatifs, État ...) elles-mêmes détenues par d'autres personnes physiques ou morales. Lorsqu'une entreprise a plusieurs propriétaires, la capacité à influencer sur les décisions ne revient, en général, qu'à ceux ayant fourni le plus de capital. Le contrôle du capital est garanti avec 50 % des apports, et parfois nettement moins, et fait de son détenteur le décideur ultime de l'entreprise. Il est à noter qu'un ensemble d'entreprises, dont certaines ont le contrôle des autres, constitue un groupe au sens économique du terme. Les objectifs prioritaires des propriétaires varient fortement selon la nature profonde des entreprises : entreprises capitalistes motivées par le profit ; entreprises de l'économie sociale dont la priorité est de procurer à ses membres des avantages ou protections particuliers ; entreprises publiques qui sont tenues par les considérations d'intérêt général. Ces objectifs varient également au sein de chacune de ces grandes catégories. Ainsi les propriétaires des entreprises capitalistes familiales, soucieux de la pérennité de leur contrôle, recourent prudemment aux financements externes tandis que les fonds spéculatifs, qui sont à la recherche de gains élevés de court terme, recourent massivement à l'endettement.

Les autres acteurs de l'entreprise ont le statut de salariés. Leurs conditions d'emploi sont définies de façon contractuelle. L'ensemble des salariés est le plus fréquemment coordonné dans le cadre d'une hiérarchie où chaque individu est soumis à des relations d'autorité asymétriques, qui vont de ceux qui ont en charge les décisions majeures vers les cadres intermédiaires qui à leur tour supervisent les exécutants.

Les managers ou dirigeants sont des salariés qui occupent une position clé pour l'orientation et la coordination des activités au sein de l'entreprise. Ils bénéficient d'une délégation de pouvoir de la part des propriétaires en raison de leurs compétences de gestion. Ce sont eux qui prennent officiellement les décisions majeures, d'ordre stratégique, c'est-à-dire touchant à l'évolution de l'entreprise (nouvelle production, saut technologique, fusions-acquisitions) ou d'ordre opérationnel, c'est-à-dire nécessaires à son bon fonctionnement (plan d'embauche, formation du personnel, organisation des unités de production, choix des fournisseurs ...).

La masse des autres salariés est en charge de l'exécution des opérations de production, et des opérations d'accompagnement (administration, logistique, R&D etc.). On y retrouve des représentants de toutes les PCS salariées : ouvriers, employés, professions intermédiaires et cadres. Dans les pays démocratiques, les salariés ont la liberté d'adhérer à des organisations syndicales afin de faire valoir collectivement leurs intérêts se rapportant à leur travail. La confiance des salariés, leur expertise économique et sociale et la loi font des syndicats les interlocuteurs privilégiés de la direction des entreprises

## **Dominer les tensions génératrices de conflits**

La coopération est le mode normal de relation entre les acteurs de l'entreprise. Elle est obtenue par l'imposition de règles légales (Code du travail) ou contractuelles et par la recherche de l'adhésion de ces différents acteurs. Parce qu'elle implique la mise en oeuvre d'un pouvoir et qu'elle doit composer avec des divergences à propos des finalités de l'entreprise, de ses normes de fonctionnement et de la répartition de la valeur ajoutée, la coopération est inévitablement source de tensions conflictuelles.

L'insatisfaction des salariés peut prendre la forme de conflits latents qui altèrent subrepticement la coopération entre les acteurs (absentéisme, moindre qualité du travail, ressentis négatifs ...). Elle peut aussi s'extérioriser sous forme de conflits ouverts comportant des grèves ou d'autres formes d'expression collective (manifestations, pétitions, actions symboliques). Les organisations syndicales favorisent l'expression des conflits latents, facilitent l'organisation des conflits ouverts et jouent un rôle déterminant dans la phase finale des conflits.

Les conflits se résolvent par des négociations entre les salariés et les dirigeants qui peuvent être le cas échéant imposées par la puissance publique. Ils débouchent soit sur l'affirmation de la domination de l'un des protagonistes, soit sur l'instauration d'un compromis conduisant chaque partie concernée à renoncer partiellement à ses exigences, ou encore - issue la plus intéressante - sur un processus par lequel les parties recherchent ensemble des solutions nouvelles au problème qui a été la source de conflit.

Loin de s'opposer à la coopération, le conflit lui est souvent complémentaire. Parce qu'il oblige les acteurs à dépasser des tensions non régulées, contraires à l'efficacité de l'entreprise, et parce qu'il comporte souvent des résultats tangibles pour les salariés, le conflit régénère les conditions de la coopération. Dans beaucoup de pays développés, la loi impose l'ouverture de négociations pour prévenir l'éclatement des conflits, soit dans la période les précédant immédiatement soit à l'occasion de rencontres périodiques entre partenaires sociaux. (cf. loi Auroux en France, dialogue social dans les pays d'Europe du Nord-Ouest, dont notamment la co-gestion allemande).

---

## RESSOURCES ET ACTIVITES PEDAGOGIQUES PROPOSEES

### **Activité 1 : Les relations formelles de pouvoir au sein d'une entreprise de type « société anonyme »**

Finalité : appréhender l'organisation formelle des relations de pouvoir au sein d'une société anonyme.

Étapes et ressources préconisées :

- Travailler sur les modalités de désignation des membres du conseil d'administration d'une société anonyme, y compris pour les entreprises intégrées à un groupe.
- Interpréter en termes hiérarchiques l'organigramme d'une entreprise. Cf. organigramme de la direction de Secobat et organigramme des ateliers Rhône Poulenc Textile, présentés par P. Bernoux (Cas 3 et 6).
- Proposer un exercice, éventuellement sous forme de jeu (type 7 familles par exemple), invitant à positionner sur l'organigramme des prises de décision, opérationnelles et stratégiques et diverses tâches nécessaires au fonctionnement de l'entreprise.

[Une activité de même nature peut être conduite à l'occasion d'une visite d'entreprise]

### **Activité 2 : Les coûts de transaction**

Finalité : prendre conscience de la réalité des coûts de transaction, de la diversité de leurs formes concrètes et de leur incidence sur les décisions stratégiques des entreprises.

Étapes et ressources préconisées :

- Détecter quelques dimensions essentielles des coûts de transaction à partir d'un ou deux exemples concrets.  
<http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/20/35/53/PDF/Innovations.pdf> : fait le tour des hypothèses expliquant le cas historique de Fisher Body par Général Motors pp. 3-8  
[http://basepub.dauphine.fr/bitstream/handle/123456789/2608/GHOZZIH\\_3%20AIMS2008.pdf?sequence=2](http://basepub.dauphine.fr/bitstream/handle/123456789/2608/GHOZZIH_3%20AIMS2008.pdf?sequence=2) : L'intérêt réside dans la présentation du cas : celui des accoueurs de la filière avicole.  
[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rei\\_0154-3229\\_1992\\_num\\_60\\_1\\_1426](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rei_0154-3229_1992_num_60_1_1426) : une note expliquant par les coûts de transaction le refus de dispositions de droit libérales par des entrepreneurs.
- Considérer un exemple de fusion-acquisition récent (Ex : Sanofi-Genzyme – Février 2011), faire rechercher des informations et émettre quelques hypothèses sur la probabilité de la prise en compte de coûts de transaction dans la décision de regroupement des entreprises concernées.

### **Activité 3 : Le processus du conflit**

Finalité : comprendre qu'un conflit est un processus trouvant ses prémices dans les tensions liées aux préoccupations propres des acteurs, comportant plusieurs étapes dont la négociation, et aboutissant à des effets, positifs ou négatifs, sur le fonctionnement de l'entreprise.

Étapes et ressources préconisées :

- Recherche d'informations sur quelques conflits : à partir de la presse, de sites Internet à raison d'un conflit récent par groupe d'élèves.
- Constitution d'une grille d'analyse (acteurs, étapes, motivation, contexte, caractérisation des modalités de fin de conflit – cf. M. Follett.)
- Traitement des documents pour compléter la grille
- Constitution d'un synoptique des conflits étudiés par la classe
- Enseignements à retirer
- Alternative : faire analyser quelques conflits dont la résolution peut être rattachée à chacun des trois types définis par Mary Follett : grève de Commentry dans la mine dirigée par Henri Fayol (1884), conflit Conti Toulouse (Mai 2011), conflit Bosch décembre 2010.



---

## ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

### Bibliographie commentée

Bernoux P., *La sociologie des organisations*, Le Seuil-Points, 2009.

[Un ouvrage au cœur du thème qui présente un grand intérêt, tant pour la mise en perspective théorique que par la présence d'études de cas.

Organigrammes d'ateliers (cas 3 : Rhône Poulenc Textile) et de direction (cas 5 : Entreprise familiale Bolet ; cas 6 : entreprise Secobat)]

Bevort A. et Jobert A., *Sociologie du travail : les relations professionnelles*, Armand Colin, Coll. U, 2008

[Ouvrage très complet. La première partie présente les acteurs et les institutions des relations professionnelles (syndicats, patronat, État, institutions représentatives, paritarisme). La seconde est consacrée aux conflits et aux négociations. Elle traite notamment de l'évolution historique, des conflits et leur régulation, de la négociation collective et des relations professionnelles au niveau européen. La fin de l'ouvrage, plus prospective, s'interroge notamment sur le concept de « démocratie sociale ».]

Bessire D., Mesure H., « Penser l'entreprise comme communauté : fondements, définition et implications », *Management et avenir*, 2009/10 - n° 30.

[Introduit de façon rigoureuse au renouvellement de la conception sociologique de l'entreprise et donne une cohérence à l'approche des principales entrées du thème du programme : parties prenantes, conflit, gouvernance, voire droits de propriétés]

Follett M., *Diriger au-delà du conflit*, Pearson - Village Mondial, 2002.

[Recueil de conférences, dont la première « Le conflit constructif » est une notion centrale du thème. Une rupture précoce avec l'idéal d'harmonie comme vision de référence du fonctionnement de l'entreprise. Un éloge de la confrontation des diversités et de la négociation, pour peu qu'elle débouche sur l'intégration. Référence à rapprocher de celle de Simmel mais plus ciblée et d'accès plus concret.

Un résumé des thèses de Mary Follett est proposé par Marc Mousli dans « Éloge du conflit. Mary Parker Follett et le conflit constructif », *Négociations*, 2005/2 n° 4, pp. 27-32 – Accès libre : <http://www.cairn.info/revue-negociations-2005-2-page-21.htm>]

« Depuis trente ans, les grandes entreprises concentrent de plus en plus d'emplois », *Insée Première*, avril 2010.

[Pour sensibiliser à la taille des entreprises. Comporte un encart, avec un petit schéma simple, sur les notions d'établissement, de société et de groupe. Disponible en ligne.]

### Bibliographie complémentaire

Bouba-Olga O., *L'économie d'entreprise*, Seuil-Points Inédits, 2003.

Coase R., *L'entreprise, le marché et le droit*, Éditions d'organisation, 2005

Coeurderoy R., *Économie des organisations*, Vuibert, 2007.

Lallement M., *Sociologie des relations professionnelles*, La Découverte, Coll. Repères, 2008

Landrieux-Kartochian S., *Théorie des organisations*, Extensio Edition,(2010).

Reynaud J.D., *Les règles du jeu*, Armand Colin, 1998

Simmel G., *Le conflit*, Circé / poche, 1995 [première édition : 1903-1908]. Une synthèse claire par Boutrouille M. est disponible sur internet :

<http://www.needocs.com/document/academique-cours-fiches-de-lecture-simmel-georg-le-conflit,11501>

---

## Fiche 2.1 : Comment l'État-providence contribue-t-il à la cohésion sociale ?

**INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES :** On montrera comment l'État social contribue, à travers la définition de droits sociaux et la mobilisation d'instruments divers, à favoriser la cohésion sociale en luttant contre la pauvreté, l'exclusion et les discriminations.

**NOTIONS :** Solidarité, désaffiliation, disqualification sociale.

---

### Savoirs de référence sur le thème

---

Cette question s'inscrit dans le prolongement de celle, plus générale, de l'action régulatrice de l'État (5.1 Pourquoi la puissance publique intervient-elle dans la régulation des économies contemporaines ?), où la fonction de répartition a été présentée.

Se demander ce que peut faire l'État pour favoriser la cohésion sociale, c'est d'abord s'interroger sur les moyens qu'il peut mobiliser pour lutter contre les inégalités, la pauvreté, l'exclusion et les discriminations, en montrant notamment que les réponses apportées diffèrent selon les lieux et les époques. Mais c'est aussi s'interroger sur la capacité de l'État-providence à pouvoir enrayer ces processus, ce qui conduit à évoquer certains enjeux auxquels il est de nos jours confronté, et qui imposent des inflexions à son action.

#### Les modalités d'intervention de l'État pour assurer la cohésion sociale

La notion de cohésion sociale peut être définie de façon succincte en s'appuyant par exemple sur la notion de solidarité sociale développée par Emile Durkheim, mais aussi sur les travaux de Robert Castel, lequel distingue trois zones de cohésion sociale : la zone d'intégration (travail stable et insertion relationnelle solide), celle de vulnérabilité sociale (précarité du travail et fragilité des supports de proximité) et enfin celle de désaffiliation (absence de participation à toute activité productive et isolement relationnel). De même, puisqu'il s'agit de montrer par quels dispositifs l'État-providence lutte contre les inégalités, la pauvreté, l'exclusion et les discriminations, il n'y a pas lieu d'étudier pour elles-mêmes ces différentes notions qui seront prises dans leur sens courant, le but recherché étant simplement de souligner l'enjeu du problème auquel sont confrontés les pouvoirs publics.

L'idée de droits sociaux a progressivement émergé, non sans débats, avec la prise de conscience progressive au cours du XIX<sup>e</sup> siècle de ce qui deviendra la « question sociale ». Robert Castel étudie en particulier la façon dont les révolutionnaires français ont fondé socialement la nécessité d'une assistance envers certaines catégories de citoyens qui n'étaient pas en mesure de travailler, mais souligne aussi l'opposition précoce des détracteurs de l'intervention publique à « l'extension démesurée des droits sociaux »<sup>1</sup>, et plus généralement à « l'État providence ». Le développement de l'État social après la Seconde Guerre mondiale a permis aux individus de se voir reconnaître des droits sociaux indépendants des seules forces du marché, et notamment de leur situation sur le marché du travail.

---

<sup>1</sup> Intervention du député Émile Ollivier à la Chambre, le 27 avril 1864, citée par Robert Castel.

Analyser les modalités d'intervention de l'État suppose aussi de présenter quelques exemples significatifs de politiques publiques destinées à favoriser la cohésion sociale afin de mettre en relief les effets recherchés et les moyens mis en œuvre. Ainsi, le développement des minima sociaux en France, en particulier à partir des années 1980, avec la création de l'allocation de solidarité spécifique, puis du RMI, peut constituer une bonne illustration des politiques de lutte contre ce qu'on appelait alors la « nouvelle pauvreté ». En guise de prolongement, on pourra étudier les raisons qui ont conduit les pouvoirs publics à remplacer le RMI par le RSA à partir du 1<sup>er</sup> juin 2009 (cf.infra).

### **Les limites et inflexions de l'action publique en matière de cohésion sociale**

La difficulté persistante à faire reculer la pauvreté et à enrayer les processus d'exclusion conduit à remettre en question les politiques sociales menées (cf. l'échec du volet « insertion » du RMI). Serge Paugam insiste pour sa part sur la disqualification sociale dont font l'objet ceux qui doivent avoir recours aux services sociaux.

Outre les résultats insuffisants des dispositifs existants, les transformations de l'économie mais aussi de la société (diversification des modèles familiaux avec progression des familles monoparentales, vieillissement de la population, etc.) imposent une adaptation de l'action publique à ce nouveau contexte. Au-delà des différences dans les réformes menées à partir des années 1990 par les pays européens notamment, les analystes distinguent des tendances communes : la volonté de limiter l'augmentation des dépenses sociales et la place de l'État, ainsi que celle de développer une protection sociale plus favorable à l'emploi (notamment en luttant contre les effets désincitatifs).

L'analyse de ces transformations de l'action publique doit s'en tenir à leurs effets sur le lien social, c'est-à-dire montrer en quoi les inflexions en cours, les nouveaux dispositifs mis en place aident ou non à la production de la cohésion sociale. À titre d'exemple, l'évolution en ciseaux des dépenses et des recettes a conduit en France à un recul de la logique d'assurance au profit d'un ciblage des prestations sur les plus démunis, au risque de remettre en cause certains fondements de la cohésion sociale (tensions possibles entre « assurés » et « assistés », stigmatisation de ces derniers, désincitation à la reprise d'un emploi, etc.). Le développement du *Workfare State*, nouvelle orthodoxie venant des États-Unis et adoptée par le *New Labour* de Tony Blair qui consiste à passer d'un système passif à un système actif pour l'emploi peut illustrer l'orientation des politiques publiques vers des mesures d'activation. En France Pierre Rosanvallon a contribué à lancer le débat sur cette question en 1995 en publiant *La Nouvelle question sociale*. La récente instauration du revenu de solidarité active, en remplacement du RMI, témoigne de cette orientation vers une activation des politiques sociales dans le cadre de la France. Les limites de ces nouveaux dispositifs peuvent être évoquées, tant au regard de leurs résultats en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, que de la philosophie des « droits et obligations » qui les inspire<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> J.C. Barbier – cf. bibliographie

## Ressources et activités pédagogiques proposées

---

### Activité 1 : Les politiques sociales : des objectifs aux résultats – RMI et RSA

Finalité : amener les élèves à comparer les résultats obtenus aux objectifs poursuivis, autrement dit, les initier à une démarche d'évaluation des politiques publiques.

Étapes et ressources préconisées :

- Faire réaliser par les élèves une recherche documentaire.
- Situer dans le temps l'objet d'étude proposé à la réflexion et caractériser la situation de départ.
- Dresser un « bilan » du RMI (objectifs initiaux, dispositifs mis en œuvre, résultats obtenus en matière de lutte contre la pauvreté et d'insertion sociale).
- Analyser la raison d'être du RSA (objectifs et dispositifs mis en œuvre).

Ressources utilisables pour traiter cette question. : Michèle Lelièvre (cf. bibliographie) ; Denis Clerc (*idem*). ; sur le site de « la vie des idées » : deux articles concernant le RSA et le non-recours aux droits sociaux datés du 01/06/2010 sont disponibles ; on peut aussi utiliser l'entretien avec Serge Paugam cité en bibliographie.

### Activité 2 : Les politiques sociales de discrimination positive

Finalité : sensibilisation aux politiques reposant sur la discrimination positive et sur les politiques territoriales La réflexion peut s'appuyer sur l'exemple des politiques de discrimination positive territoriale (zones d'éducation prioritaire et zones franches urbaines).

Étapes et ressources préconisées :

- Caractérisation de la situation de départ.
- Comparaison des modalités d'amélioration de la condition des individus (dispositif de type discrimination positive et dispositif de type RMI).
- Construction d'une définition de la discrimination positive.
- Recherche / évocation d'autres exemples de politique de discrimination positive.

Ressources utilisables : Doytcheva Milena, *Une discrimination positive à la française ? Ethnicité et territoire dans les politiques de la ville*, La Découverte, 2007. Sur les politiques d'éducation prioritaire, l'ouvrage de Bénédicte Robert, *Les politiques d'éducation prioritaire : les défis de la réforme*, PUF, 2009 ; l'auteur y évoque la genèse et les inflexions de ces politiques, ainsi que les débats qu'elles ont suscités.

### Activité 3 : L'intégration des handicapés dans le monde du travail

Finalité : approche de la diversité des canaux d'action des politiques publiques à finalité sociale.

Étapes et ressources préconisées :

- Caractérisation de la situation socio-économique des handicapés ;
- Identification des principaux moyens mobilisés par cette politique (formation, législation, aides ...)
- Analyse de résultats.

Ressources : « Les défis du handicap », *Sciences Humaines*, n° 212, février 2010 [dossier] ;

Le Clainche Christine et Demuijnck Geert, *Handicap et accès à l'emploi : efficacité et limites de la discrimination positive*, Centre d'études de l'emploi, document de travail, n° 63, juillet 2006.

Ressource Internet : [http://www.cee-](http://www.cee-recherche.fr/fr/doctrav/handicap_emploi_discrimination_positive_63.pdf)

[recherche.fr/fr/doctrav/handicap\\_emploi\\_discrimination\\_positive\\_63.pdf](http://www.cee-recherche.fr/fr/doctrav/handicap_emploi_discrimination_positive_63.pdf). Un résumé de cette enquête est proposé sur le site de l'Observatoire des inégalités :

<http://www.inegalites.fr/spip.php?article571>

## Bibliographie

---

### Bibliographie sélective et commentée à l'usage du professeur

Castel R., *Les Métamorphoses de la question sociale*, Fayard, Paris, 1995.

[Comment la condition salariale, à l'origine indigne et minoritaire, s'est « installée » dans la société et s'est sécurisée, avant d'être à nouveau menacée. Voir en particulier la deuxième partie « Du contrat au statut », sur le traitement de la question sociale par la « société salariale » (chapitre VII) et la « nouvelle question sociale » (chapitre VIII).]

Castel R., « Retour sur la question sociale : entretien avec Robert Castel », entretien du 18/11/2008, 42'52, par La vie des idées.fr - <http://www.laviedesidees.fr/Retour-sur-la-question-sociale.html>

[Cet entretien est d'abord l'occasion pour Robert Castel de revenir sur certains grands concepts au centre de son travail : citoyenneté sociale, effritement de la société salariale, précarité, risque social (11min.20s-16min25s). La fin de l'entretien développe des analyses plus générales sur son travail de chercheur et sur la fonction de la sociologie.]

Palier B., « Les évolutions de la protection sociale en Europe : contraintes institutionnelles, évolutions d'ensemble, stratégies politiques », Cahiers de la Fondation Jean-Jaurès, n° 13, août 2005. - Disponible en ligne : <http://fondatn7.alias.domicile.fr/bdd/doc/ne13.pdf>

[Un article très complet sur les différents régimes de protection sociale en Europe, les enjeux auxquels ils sont confrontés et les réponses apportées.]

Paugam S., *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, PUF, 2000. Réédité en collection Quadrige 2009

[Résultat d'une enquête menée auprès de populations paupérisées de Saint-Brieuc, cet ouvrage propose une analyse de leurs expériences vécues et de leurs logiques de négociation de rôles et de statuts sociaux.]

Paugam S., « Pauvreté et solidarité », entretien du 30/05/2008, 27'06, par La vie des idées.fr : <http://www.laviedesidees.fr/Pauvrete-et-solidarite-entretien.html>

[Au début de cet entretien Serge Paugam revient sur la notion de solidarité, en se référant à l'analyse de Durkheim, puis sur ses travaux sur la pauvreté et ses représentations sociales. Il évoque ensuite les principales caractéristiques de l'État-providence français et s'interroge sur l'efficacité du RSA].

### Bibliographie complémentaire

Barbier J.C., Théret B., *Le nouveau système français de protection sociale*, La Découverte, Repères, n° 382, 2004.

Barbier J.C., « Pour un bilan du *Workfare* », 4/11/08, disponible sur le site de la vie des idées : <http://www.laviedesidees.fr/Pour-un-bilan-du-workfare-et-de-l.html>.

Calvès G., *La discrimination positive*, PUF, Que sais-je ?, 2004.

Castel R., *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Seuil, Collection La vie des idées, 2003.

Clerc D., « RSA ; le Diable ou le Bon Dieu ? Un état des lieux », *L'Économie politique*, n°43, juillet 2009.

Lelièvre M., Nauze-Fichet E., *RMI, l'état des lieux (1988-2008)*, la Découverte, 2008.

Paugam S., (sous la direction de), *Repenser la solidarité*, PUF, collection Le lien social, 2007, réédité en collection Quadrige, 2011.

Rosanvallon P., *La nouvelle question sociale*, Seuil, Paris, 1995.

### Fiche 2.2 : Comment un phénomène social devient-il un problème public?

**INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES :** On présentera une première approche de la construction des politiques publiques par l'interaction de divers acteurs (lutte contre l'échec scolaire, l'illettrisme, le tabagisme, la délinquance routière, etc.). On montrera comment la définition des problèmes publics et leur inscription à l'agenda politique sont un enjeu de conflit et un objet de coopération.

**NOTIONS :** Agenda politique, action publique.

### SAVOIRS DE REFERENCE SUR LE THEME

L'analyse des politiques publiques, et plus précisément de leur construction, se situe au carrefour de différentes disciplines scientifiques, dont deux concernent plus particulièrement l'enseignement des sciences économiques et sociales, à savoir la science politique et la sociologie.

#### Rompre avec les représentations communes

L'objectif est d'analyser le processus de construction des politiques publiques, et non de s'intéresser aux différentes étapes qui lui font suite, à savoir le développement du programme d'action, sa mise en œuvre, son évaluation, voire sa phase de clôture.

Comprendre le processus de construction des politiques publiques nécessite de rompre avec les représentations communes ou officielles qui les envisagent en général comme le résultat d'un volontarisme politique, d'ailleurs revendiqué *a posteriori* par les responsables politiques. Il faut ainsi éviter de tomber dans le piège des illusions finaliste (le sens de l'action publique pourrait être déduit de l'objectif allégué par les gouvernants), fonctionnaliste (l'intervention publique serait une réponse nécessaire à un problème préexistant<sup>1</sup>), ou encore naturaliste (le problème aurait une essence originelle).

En réalité, la « décision » politique à l'origine de l'action publique n'est souvent que l'officialisation d'un processus multiforme que les responsables politiques sont bien loin de maîtriser. La sociologie politique montre ainsi que les politiques publiques sont le produit d'interactions entre différents acteurs, et que le prétendu problème à résoudre est parfois inventé après coup de façon à justifier ladite intervention. La sociologie préfère ainsi parler d'action publique plutôt que de « politique publique », notion privilégiée par la science politique davantage tournée vers les cercles du pouvoir.

#### Du problème social au problème politique

Les faits sociaux doivent être distingués des problèmes publics, de même que ces derniers sont à différencier des problèmes politiques. Un fait social ne devient un problème public que s'il devient un sujet d'attention et fait l'objet d'une catégorisation, c'est-à-dire dès lors qu'il est considéré comme problématique par une partie de la société. Un problème public n'existe pas en soi, mais résulte d'un travail collectif de construction, et de confrontation de différentes positions. C'est ainsi que la question de l'alcool au volant est devenue un problème public à partir du moment où l'on a commencé à présenter le conducteur « buveur » comme une menace pour la société, alors que pendant des décennies le problème de la sécurité routière s'était principalement posé en termes de

<sup>1</sup>Vincent Dubois, voir bibliographie, p. 315.

sécurité technique<sup>2</sup>. Le problème public ne devient politique qu'à partir du moment où sa solution nécessite une intervention des autorités publiques. La mise sur agenda correspond au moment où les pouvoirs publics prennent un problème en considération et le mettent en forme en vue d'une action publique (ou d'une abstention). L'inscription sur l'agenda apparaît alors comme une mise au format politique : l'enjeu du problème y est requalifié de façon à pouvoir donner lieu à une éventuelle action publique. En témoigne l'exemple du PACS, où la revendication des couples homosexuels - la reconnaissance légale de leur union - a dû être requalifiée de façon à la rendre acceptable, en la différenciant du mariage.

Selon les politistes, tout problème social est susceptible *a priori* de devenir un problème politique et donc de donner lieu à une action publique, la question étant alors de savoir ce qui peut déclencher cette intervention. Les recherches montrent qu'il n'y a pas de relations directes entre l'intensité d'un problème et l'inscription dudit problème sur l'agenda du décideur, mais que l'accès à l'agenda politique est lié à une transformation de la perception que l'on en a. Comprendre pourquoi un problème plutôt qu'un autre est sélectionné par les autorités publiques, dans la profusion des problèmes mis en avant par les acteurs sociaux, suppose de s'intéresser non pas tant à ses propriétés intrinsèques qu'à la façon dont il est mis en visibilité par différents acteurs. Il est alors nécessaire de prendre en compte trois dynamiques qui vont souvent se combiner et faciliter la publicisation d'une question : une logique de mobilisation collective (des groupes plus ou moins organisés cherchant, en recourant à un répertoire d'actions varié, à attirer l'attention de l'opinion publique, des médias et des acteurs politiques) ; une logique de médiatisation (souvent liée à la dynamique de mobilisation, mais qui peut aussi dépendre des logiques du champ médiatique, comme la stratégie éditoriale, par exemple) ; enfin une logique de politisation (certains acteurs politiques pouvant tirer avantage de la mise sur agenda de telle ou telle question, notamment en période de campagne électorale).

## Conflit et coopération

La sélection et la construction des problèmes publics sont un enjeu de conflit et un objet de coopération entre les différents acteurs sociaux. Si les « entrepreneurs de cause » attirent particulièrement l'attention par leur rôle de leaders et de porte-parole, l'analyse de la construction des politiques publiques suppose de prendre en considération la multiplicité des acteurs présents dans l'arène publique, les ressources dont ils disposent, ainsi que les positions divergentes qui s'y confrontent. Au sein de cet espace concurrentiel interagissent des acteurs favorables ou, au contraire, opposés à la mise en politique de la question, mais aussi des acteurs qui rivalisent pour imposer leur représentation de l'enjeu. La mobilisation des « Enfants de Don Quichotte »<sup>3</sup> témoigne ainsi de cette stratégie de différenciation à l'égard de mobilisations antérieures ou concomitantes en faveur du problème chronique des sans-logis. Elle a réussi à imposer une conception du problème plus politique que caritative et à développer des revendications originales qui ont abouti, en l'espace de quelques semaines, à une réforme des conditions d'hébergement des sans-abri et du droit au logement que d'autres associations réclamaient depuis longtemps.

La nécessité de rompre avec une vision des politiques publiques trop exclusivement centrée sur la prééminence de l'État ne doit pas néanmoins conduire à sous-estimer le rôle de ce dernier. Il arrive souvent que les pouvoirs publics instrumentalisent l'événement, ou créent de toutes pièces des interlocuteurs appropriés. Au début des années 1960, l'État français a ainsi mis en place des dispositifs de soutien qui ont favorisé l'émergence du mouvement consumériste, ou, plus récemment, a contribué à la création du conseil des musulmans de France, instance de dialogue avec les autorités politiques nationales.

---

<sup>2</sup> Joseph Gusfield, *La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, Economica, 2009.

<sup>3</sup> Cet exemple sert de fil conducteur à Pierre Lascoumes et Patrick Le Galès pour illustrer certaines analyses du chapitre qu'ils consacrent à la définition des problèmes publics et à leur mise en agenda. Voir bibliographie pp. 66-77.

---

## RESSOURCES ET ACTIVITES PEDAGOGIQUES PROPOSEES

### **Activité 1 : La construction des politiques publiques : un « cas d'école »**

Finalité : Les travaux portant sur la construction de politiques publiques sont nombreux et l'on peut commencer par essayer de fournir aux élèves un « cas d'école » illustrant les mécanismes d'accès à l'agenda politique d'un problème social.

Étapes et ressources préconisées :

- Analyse de processus de construction des politiques publiques, de l'émergence du problème à la prise de décisions publiques. Un très large spectre d'exemples est envisageable, parmi lesquels :

L'interruption volontaire de grossesse : cet exemple représente, selon Pierre Muller, un « véritable cas d'école tant les processus et les acteurs qui concourent à la mise sur agenda sont identifiables dans un espace de temps bien circonscrit » ; voir les travaux de Jean-Gustave Padioleau sur la question, *L'État au concret*, PUF, 1982.

L'alcool au volant : on pourra se référer à l'ouvrage de Joseph Gusfield, *La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, Economica, 2009.

- Analyse comparative des spécificités de la construction des problèmes publics dans différents pays. Les politiques de lutte contre la pédophilie peuvent constituer une bonne entrée en matière : voir notamment les travaux de Laurie Boussaguet sur cette question : *La pédophilie, problème public : France, Belgique et Angleterre*, Dalloz, 2008.

« L'étude de similarités temporelles dans un processus d'émergence : le cas de la pédophilie en France, en Belgique et en Angleterre », chapitre 5 de l'ouvrage collectif dirigé par Bruno Palier et Yves Surel, *Quand les politiques changent : temporalité et niveaux de l'action publique*, L'Harmattan, 2010.

### **Activité 2 : La construction des politiques publiques : l'apprentissage d'une démarche de recherche**

Finalité : amener les élèves à une compréhension, minimale, des étapes d'une démarche de recherche sur la genèse des politiques publiques.

Étapes et ressources préconisées :

Travail de recherche de la part des élèves, éventuellement par groupes, sur une question d'actualité récente. S'appuyer sur la stratégie de recherche développée par Pierre Muller (Voir bibliographie, pp. 87-97),

Par exemple, mise en agenda du principe du « droit au logement opposable » suite à la mobilisation des « Enfants de Don Quichotte » en faveur des SDF durant l'hiver 2006-2007. Étude de la question de la prise en charge de la dépendance des personnes âgées remise sur l'agenda lors de la crise de la canicule de l'été 2003. Pour des politiques récentes plus controversées, on peut s'intéresser à la réforme des retraites de 2010 ou encore à celle du permis à points, par exemple.

- Définition d'un questionnement empirique, délimitation du champ de la recherche (quelle loi ou quel décret ? quels acteurs ? quelles ressources ? quelles stratégies ? etc.).
- Recherche d'informations : délimitation de la période pertinente et recherche documentaire ; éventuellement rencontre d'acteurs concernés par le problème soulevé.
- R2dactio d'une synthèse.



---

## BIBLIOGRAPHIE

### **Bibliographie sélective et commentée à l'usage du professeur**

Hassenteufel P., *Sociologie politique : l'action publique*, Armand Colin, Paris, 2008.

[Pour mieux comprendre pourquoi certains problèmes sociaux relèvent de l'action publique, comment se construisent les politiques publiques, et quels en sont les effets, l'auteur montre, à l'aide de nombreux exemples la réalité de l'action publique, loin de l'image idéale d'un décideur informé et rationnel.]

Hassenteufel P., « Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics », *Informations sociales*, 1/2010 (n° 157), p. 50-58.

Disponible en ligne : [UUUhttp://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2010-1-page-50.htm](http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2010-1-page-50.htm)

[Un article qui traite de façon complète, claire et très synthétique la question.]

Lascombes P., Le Gallès P., *Sociologie de l'action publique*, Armand Colin, 2007.

[Un éclairage bien documenté sur ce que la sociologie peut apporter à la compréhension de l'action publique (notion préférée à celle de « politique publique ») et notamment à l'étude des cinq éléments que les auteurs retiennent comme constitutifs de l'action publique : la représentation, le processus, les résultats, les institutions et les acteurs. Le chapitre 4 en particulier « Problèmes publics : des controverses aux agendas ») traite en une vingtaine de pages l'essentiel de la question au programme.]

Muller P., *Les politiques publiques*, PUF, *Que sais-je ?*, 8e édition, 2009.

[Une introduction claire et synthétique à l'étude des politiques publiques. L'auteur propose notamment, dans le chapitre IV (pp. 87-97), une « stratégie pour l'étude des politiques publiques » issue de ses propres travaux de recherche.]

### **Bibliographie complémentaire**

Dubois V., « L'action publique » pages 311 à 332, in Cohen A., Lacroix B. et Riutort P., *Nouveau manuel de science politique*, La Découverte, Paris, 2009.

Boussaguet L., (sous la direction) et alii , *Dictionnaire des politiques publiques*, Presses de Sciences Po, 3<sup>ème</sup> édition, 2010.